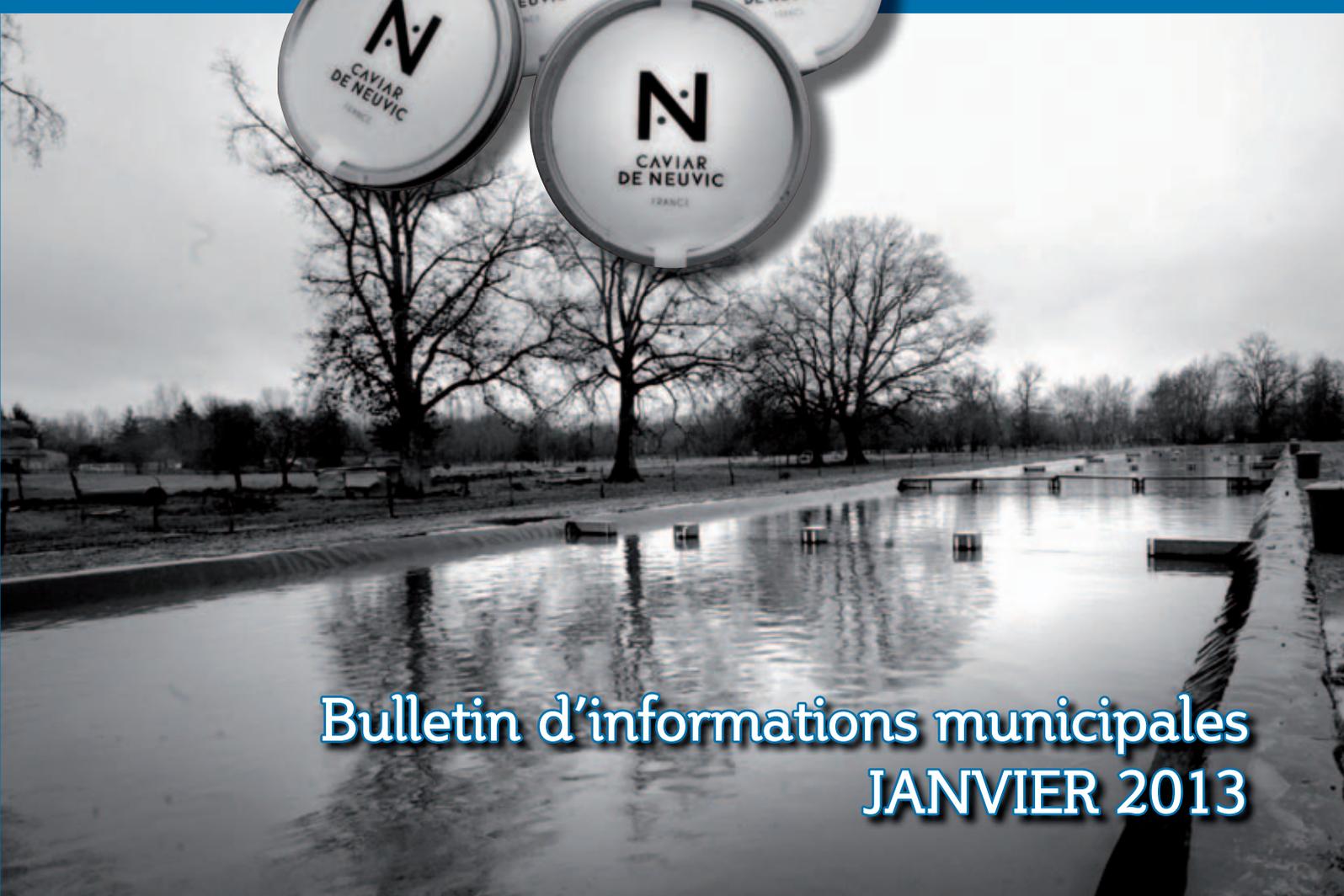




Neuville sur l'Isle



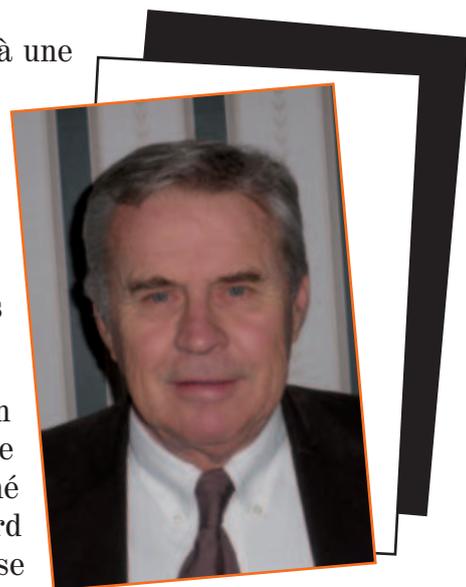
Bulletin d'informations municipales
JANVIER 2013

Madame, Monsieur,

La page de couverture de ce bulletin municipal fait honneur à une production récente mais prestigieuse : le caviar de Neuvic.

Quelle bonne nouvelle pour notre village qui compte désormais un produit de luxe, fait ici, chez nous, à Neuvic ! Ce n'est d'ailleurs finalement qu'un juste retour des choses puisque la rivière qui traverse notre commune était il y a moins d'un siècle riche en poissons de toutes sortes. L'Isle était en particulier réputée pour ses poissons migrateurs tels l'anguille, le saumon ou l'esturgeon !

Depuis la fin de l'année 2012, le vocable "Caviar de Neuvic" est un nom de marque déposé dont les médias locaux et même nationaux se sont largement fait l'écho. De plus, cette production de caviar a donné lieu à d'importants investissements sur le site de la Veyssière au bord de l'Isle. De nouveaux bâtiments dédiés à la préparation et à la mise en boîte du précieux caviar seront construits en 2013. Au total, la société HUSO qui commercialise le caviar de Neuvic aura créé plus de dix emplois.



A une autre extrémité de la commune, la zone d'activité de la Jaubertie s'est développée en un temps record puisque le nouveau magasin Intermarché ouvrira ses portes en mars, créant une quinzaine d'emplois nouveaux. D'autres enseignes et activités de services arriveront plus tard.

Enfin, à Planèze dans les anciens locaux Marbot, Invelac, imprimerie et reliure, a bien consolidé son implantation avec une quarantaine d'emplois aujourd'hui. Ces emplois viennent s'ajouter aux deux "locomotives" que sont Interspray et le centre de détention.

En ces temps de crise, il y a donc de réels motifs de satisfaction dans notre cité. L'activité économique est prioritaire et essentielle, c'est elle qui permet ensuite de faire les actions sociales, culturelles ou sportives appréciées par nos concitoyens.

Bientôt, l'intercommunalité au sein de laquelle nous sommes depuis quinze ans va évoluer. Neuvic fera partie d'un nouveau bloc intercommunal, appelé Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre (voir article spécifique en pages intérieures).

Cette évolution des collectivités territoriales qui semble inexorable, n'empêchera pas notre village de garder sa personnalité et le lien de proximité qui s'est créé entre les élus municipaux et les habitants.

Vous verrez aussi dans cette publication les activités des nombreux clubs et associations qui contribuent très largement à la vitalité et à la bonne réputation de notre cité.

A vous chers concitoyens, j'adresse mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux pour que 2013 vous apporte santé, bonheur et réussite.

Mien cordialement

A handwritten signature in black ink, which appears to be "François Roussel". The signature is fluid and cursive, written on a white background.

François ROUSSEL, Maire de Neuvic

Informations municipales

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Mairie

Tél. 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie.neuvic@libertysurf.fr
Secrétariat ouvert au public
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints ?
Le Maire : M. François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Lydie Grellier : tél 05 53 82 81 86
Courriel : lydie.grellier@libertysurf.fr

Les adjoints au Maire :
Serge FAURE
Paulette DOYOTTE
Gérard GOURAUD
Jeannine FRENTZEL
Gérard PEGORIE
Michèle LE GUEN
reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au 05 53 82 81 87.
Courriel : mairieneuvicadjoints@aliceadsl.fr

Service Social Emploi de la Mairie à "L'Espace Solidarité Emploi"

ZA de Théorat
Tél. 05 53 80 86 86
Télécopie : 05 53 80 86 87
Courriel : sse.neuvic@wanadoo.fr

Directrice : Fabienne CASSÉ.

Secrétariat ouvert :
- lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
Fermeture au public le mercredi.

Permanences : Psychologue de l'Association Nationale en Alcoologie et Addictologie, aide à l'illettrisme, Aide ASSEDIC et CAF.

Centre Médico-social

6, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 81 51 78

Assistante sociale : Mme Catherine DUPLAN.

Permanence :
- le mardi de 9h à 12h (sans rendez-vous),
- le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous),
pour le secteur de Neuvic, Saint-Séverin d'Estissac, Vallereuil, Saint-Germain du Salembre, Chantérac et Saint-Aquilin.

Secrétariat ouvert :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17H.

Service d'aide à la personne

A.N.A.C.E.
rue Arnaud Yvan de Laporte
Tél. 05 53 81 52 84 - Fax : 05 53 81 08 50
Courriel : anace24@wanadoo.fr

Directrice : Chantal DOBINSKI.

Crèche - Halte Garderie

8, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 81 51 07
Courriel : les-pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

Directrice : Nathalie ESCARMENT.

Accueil de Loisirs Maternel

10, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 80 20 42
Courriel : centreloisirsmaternel.neuvic@wanadoo.fr

Directrice : Monique VEYSSIERE.

Accueil de Loisirs Primaire

Rue du Jumelage
Tél. 05 53 81 56 09
Courriel : clshlescastorsjuniors@orange.fr

Directrice : Marie Christine FAUCHER

Point Information Jeunesse PIJ - Service Animations

4, rue du Jumelage
Tél./Fax : 05 53 80 54 10
Courriel : neuvic.animations@wanadoo.fr

Animatrice : Sylvie YON.

Accueil :

- du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- lundi et vendredi sur rendez-vous.

Centre Multimédia

6, rue des Frères Pouget
Tél. 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES.

Accueil :

- le mardi de 10h à 12h et de 17h à 19h,
- le mercredi et le jeudi de 14h à 17h,
- le vendredi de 10h à 12h.

Bibliothèque

25, avenue Général de Gaulle
Tél. 05 53 81 66 27
Courriel : neuvic.bibliotheque@wanadoo.fr

Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE, Nicolas CAMINEL

Accueil

- mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 15 à 18h,
- mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h,
- jeudi de 16 h à 18 h,
- vendredi de 16h à 18 h.
- samedi de 9 h à 12 h

Déchèterie

23, route du Grand Mur
Planèze
Tél. 06 34 10 58 08

Ouverture

Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h 00
et de 13 h 30 à 17 h.

Permanence du Conciliateur

Hôtel d'entreprises – bât. A
Tél. pour rendez-vous au 05 53 82 81 82
Le 2^e mardi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Permanence du Pact Arim - Habitat

Mairie de Neuvic
Tél. pour rendez-vous au 05 53 82 81 82
Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9 h 30 h à 12 h.

Permanence de l'association France Alzheimer

Hôtel d'entreprises – bât. A
Tél. pour rendez-vous au 05 53 82 81 82
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14 h 30 h à
16 h 30.

Allô service public 39 39



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Inscription sur les listes électorales

La démarche est à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1^{er} mars de l'année suivante : il convient de se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).

Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.

Justificatif de domicile

Selon les situations, le demandeur doit fournir l'une des pièces suivantes :

Justificatif de domicile dans la commune.

Si le demandeur habite chez ses parents : attestation des parents (sur papier libre), certifiant qu'il habite chez eux + un justificatif de domicile des parents.

- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune.
- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 92

E-mail : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)



Puits et forages à usage domestique

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire :

- les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes.

En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Pour les forages existants ?

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 devaient être déclarés avant le 31 décembre 2009. Mais il n'est pas trop tard pour régulariser.

Pour les nouveaux forages ?

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire à retirer en mairie. Il faudra reprendre :

- les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement,
- les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Que doit faire la commune suite à cette déclaration ?

Le maire accuse réception, y compris par voie électronique, de la déclaration initiale et des informations qui la complètent dans les meilleurs délais et au plus tard un mois après la date de réception. Le maire enregistre cette déclaration et ces informations dans la base de données mise en place à cet effet par le ministère chargé de l'écologie. Ces informations sont tenues à la disposition du préfet et des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Entretien des terrains

Réglementation

La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir. C'est notamment les règles de droit civil qui s'appliquent. En effet, des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques pourraient survenir en laissant un terrain à l'abandon. Des déclenchements d'incendie, la prolifération d'espèces nuisibles ou invasives (rats...), l'attroupement de groupes (squat) seraient ainsi facilités.

Si l'absence d'entretien d'un terrain ou son abandon font courir des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques, le maire peut engager une procédure spécifique pour obliger la personne responsable à entretenir dans le cas de défaut d'entretien portant atteinte à l'environnement

La procédure prévue à l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales nécessite une atteinte grave à l'environnement constituant elle-même un danger grave et imminent.

1) les terrains concernés : non bâti et en zone urbaine

En application de l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales il s'agit des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant

2) les personnes en charge de l'obligation d'entretien

Ce sont les propriétaires ou leurs ayants droit.

Autorisation d'occuper le sol - droits et démarches

La réalisation d'une construction neuve, même de faible importance, pourvue ou non de fondations, la modification d'une construction existante, sont soumis à l'obtention préalable d'une autorisation, qui vise à certifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme en vigueur dans la commune.

L'autorisation du Maire : pour quel type de travaux ?

A chaque projet correspond une autorisation spécifique dont le dossier est à déposer auprès des services municipaux. Après instruction, le demandeur recevra un arrêté du Maire acceptant ou refusant le projet.

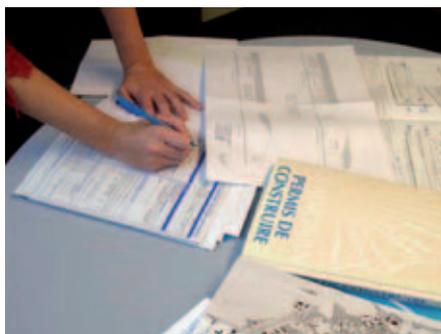
Sont concernés : le droit de construire, de démolir, de diviser un terrain, d'aménager des locaux. Ces autorisations se distinguent en fonction de l'importance des travaux envisagés :

Certificat d'urbanisme

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme :

Le certificat d'urbanisme d'information qui permet de connaître la réglementation et les servitudes applicables au terrain,

Le certificat d'urbanisme opérationnel qui indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet.



Dossier de permis de construire fourni par le service urbanisme de la mairie

Déclaration préalable

Ce dossier concerne :

- les constructions de moins de 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol qui ont une hauteur de plus de 12 m.

- les constructions qui créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

- les extensions des constructions existantes créant de 20 à 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, sauf si la surface totale de la construction après projet est portée au delà de 170 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, auquel cas, une demande de permis de construire est obligatoire.

- la division d'un terrain en 2 lots dont 1 à bâtir.

Permis de construire

A déposer si vous souhaitez :

- implanter une construction à usage d'habitation et/ou ses annexes, créant plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

- faire des extensions de constructions existantes créant entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, si la surface totale de la construction après projet est portée au delà de 170 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Modification d'un permis de construire en cours de validité

Tant que la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.) n'a pas été transmise, il est possible de modifier un projet.

(Toutefois, si les modifications projetées sont trop importantes ou de nature à changer considérablement le projet initial, un nouveau dossier de permis de construire sera nécessaire.)

Ouverture de chantier

Ce formulaire permet d'informer la mairie que les travaux ou aménagements autorisés sont commencés (uniquement pour le dossier de permis de construire)

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)

Ce document est à transmettre une fois que les travaux et/ou aménagements sont intégralement achevés.

Transfert de permis

Un formulaire est à compléter si vous souhaitez transférer le bénéfice d'un permis en cours de validité à une autre personne.

Permis de voirie et stationnement

Vous voulez effectuer ou faire effectuer des travaux sur le domaine public ou occuper temporairement le domaine public : il vous faut obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement.

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs et sur les sinistres

Deux obligations distinctes d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers ont été instaurées sur le département de la Dordogne.

- une obligation d'information sur les risques naturels et technologiques affectant le bien immobilier ; la liste des communes concernées est arrêtée par le représentant de l'Etat (Préfet).

- une obligation d'information sur les sinistres résultants de catastrophes naturelles ou technologiques reconnues ayant affecté en tout ou partie l'immeuble concerné ;

Ainsi toute transaction immobilière affectant un bien immobilier bâti ou non bâti, doit faire l'objet d'un état des risques, établi à partir des informations mises à disposition par le Préfet.

Chaque vendeur ou bailleur de bien immobilier a l'obligation de remplir cet état qui doit être annexé au contrat de vente ou de location avec copie d'extraits cartographiques correspondants.

Si le bien n'est pas situé en zone de risque, un état des risques «NEANT» peut être renseigné, mais n'est pas obligatoire.

Pour chaque commune concernée, un arrêté préfectoral a été pris le 12 novembre 2009. Cet arrêté fournit la base des éléments nécessaires pour remplir l'état des risques.

En cas de mise à jour des informations contenues dans l'arrêté préfectoral par commune, entre la promesse de vente et la signature de l'acte, l'état des risques est actualisé.

L'état des risques est annexé au contrat de vente ou de location.

Ces dossiers sont disponibles en mairie et sur les sites internet de la préfecture :

www.dordogne.pref.gouv.fr et de la direction départementale de l'équipement :

www.dordogne.developpement-durable.gouv.fr

Brûlage des végétaux, strictement interdit

Il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre : l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD), approuvé par arrêté préfectoral du 27 février 1984 pour le département de la Dordogne, l'indique clairement.

Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie «déchets municipaux » on trouve les **“déchets de jardins et de parc”** (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus de jardin entrent donc dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

Cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés doit être respectée pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée.

Vous disposez d'un point d'apport volontaire à la déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.



Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. En matière civile, le délai de droit commun pour agir en justice est de 5 ans, les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée. Néanmoins, le délai de conservation de certains documents peut être plus ou moins important.

Assurance

| | | |
|---|---------------------------|--|
| Quittances et primes | 2 ans | Quittances, avis d'échéance, preuve du règlement ; courrier de résiliation et accusé de réception |
| Contrats d'assurance habitation et automobile | Durée du contrat + 2 ans | Le contrat doit être conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation. Les factures d'achat et de réparation des biens doivent également être conservés pendant toute la durée du contrat |
| Dossier "dommages corporels" | 10 ans | Les papiers (factures, expertises, certificats médicaux) doivent être conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation, voire plus longtemps si des séquelles sont prévisibles. |
| Assurance sur la vie et assurance décès | Durée du contrat + 10 ans | Le bénéficiaire peut faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat d'assurance vie, en apportant la preuve de son ignorance jusqu'à cette date. |

Voiture

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Contravention | 3 ans à compter de l'infraction |
| Facture (achat, réparation...) | Durée de conservation du véhicule |

Banque

| | | |
|---|-----------------|--|
| Chèques à encaisser | 1 an et 8 jours | Passé ce délai, la banque n'a pas à le payer |
| Prêt à la consommation | 2 ans | A compter de la dernière échéance du crédit |
| Prêt immobilier | 2 ans | A compter de la dernière échéance de l'emprunt |
| Relevé de compte, virement, virement, prélèvement, remise de chèque ou d'espèce, talons de chèque | 5 ans | Ce délai correspond à celui de l'action civile |

Attention : s'ils contiennent des informations sur des créances dont la nature fait courir une prescription plus longue, les talons de chèque et relevés de compte doivent être conservés plus longtemps.

Famille

| | | |
|---|-----------|---|
| Actes d'état civil (copies intégrales et extraits) | indéfinie | Les actes d'état civil sont valables en principe sans limitation de date. Toutefois, dans certains cas (en vue du mariage notamment), il doivent avoir été délivrés depuis moins de 3 mois ou 6 mois. |
| Remboursement des cotisations d'allocations familiales | 3 ans | Les caisses disposent d'un délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration). |
| Jugement de divorce, jugement d'adoption | indéfinie | En cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal. |
| Acte de reconnaissance d'un enfant | indéfinie | La mairie peut en délivrer une copie. |
| Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs) | indéfinie | En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi, |
| Livret de famille | indéfinie | En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie. |
| Testament, succession | indéfinie | - |

Logement

| | | |
|---|------------------|--|
| Factures d'électricité et de gaz | 2 ans | - |
| Factures d'eau | 4 ou 2 ans | 4 ans si la distribution de l'eau est assurée par une personne publique, 2 ans s'il s'agit d'une entreprise privée |
| Facture de téléphone | 1 an | - |
| Factures liées aux travaux | 10 ans ou 30 ans | Dépend de la nature des travaux |
| Certificat de ramonage | 1 an | - |
| Attestation d'entretien annuel des chaudières dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kilowatts | 2 ans au minimum | - |
| Titre de propriété | indéfinie | Jusqu'à la revente |
| Charges de copropriété et correspondances avec le syndic | 10 ans | - |
| Contrat de location | indéfinie | Pendant toute la durée de la location et les 5 années suivantes. L'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement. |
| Inventaire du mobilier pour les locations meublées | indéfinie | Pendant toute la durée de la location. |
| Quittance de loyer | 5 ans | - |

Impôts et taxes

| | | |
|-------------------------------|-------|---|
| Impôt sur le revenu | 3 ans | A compter de l'année qui suit l'année d'imposition. Par exemple, la déclaration de revenus de 2007 est à conserver jusqu'à la fin 2010. |
| Impôts locaux | 1 an | Les avis d'impôts locaux doivent être conservés jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due. Attention : depuis 2005, l'avis de redevance est commun avec l'avis de taxe d'habitation. |
| Redevance télévision | 1 ans | L'avis de redevance doit être conservé jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due. |
| Preuve du paiement des impôts | 4 ans | - |

Travail

| | | |
|--|-----------|---|
| Bulletin de salaire, contrat de travail, certificats de travail | indéfinie | Jusqu'à la liquidation de la retraite |
| Pièces utiles pour réclamer le paiement (salaire, indemnité de licenciement) | 5 ans | - |
| Allocations chômage (paiement) | 2 ans | Les actions en paiement des allocations chômage se prescrivent au bout de 2 ans. |
| Allocations chômage (restitution) | 3 ans | Pôle emploi - Assédic dispose d'un délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées. |
| Titres de paiement de la pension de retraite | à Vie | Ils peuvent être demandés pour le calcul des droits à la pension de réversion, s'il y a lieu. |

| | | |
|--|-----------|--|
| Remboursement d'assurance maladie et maternité | 2 ans | Les caisses disposent d'un délai de 2 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration). |
| Mutuelle (carte, remboursement, ...) | variable | Au minimum suivant les délais prévus dans le contrat pour adresser une demande de remboursement. |
| Ordonnance | 1 an | La délivrance de la plupart des médicaments peut se faire dans l'année qui suit leur prescription. |
| Versement d'indemnités journalières | variable | Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à retraite dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite. |
| Remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux au titre d'un accident du travail | indéfinie | Il est préférable de conserver indéfiniment tous les documents, en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé de la victime. |
| Capital décès | 2 ans | L'avis doit être conservé 2 ans à compter du jour du décès. |
| Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé de l'enfant | indéfinie | Pour le carnet de santé : au moins pendant la minorité de l'enfant. |
| Certificats, examens médicaux, radiographies | indéfinie | Les documents doivent être conservés car ils peuvent être utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé. |

Restructuration du cimetière

Au cours de l'année 2008, la commune de Neuvic a recensé l'ensemble des sépultures qui se trouvaient en état d'abandon, afin d'envisager un état des lieux réel des capacités futures du cimetière. Ainsi, pendant près de quatre ans, des recherches ont été menées afin de retrouver dans la mesure du possible les propriétaires des dites tombes. En fin d'année 2012, et à l'expiration du délai légal, un grand nombre de tombes sont officiellement réputées abandonnées.



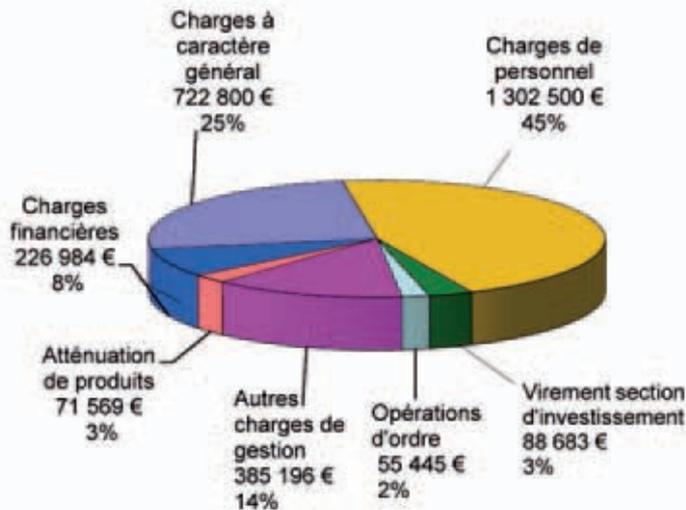
Par conséquent, un des objectifs de l'année à venir est de remettre en état des emplacements qui seront ensuite mis en vente par la commune. Ainsi, par étape, et par secteur, les sépultures abandonnées seront vidées de leur contenu par une entreprise qualifiée. Ce contenu sera déposé dans des sacs comportant les détails de l'identité des défunts. L'ensemble de ces éléments sera ensuite conservé dans un caveau existant, et réputé abandonné.

BUDGET

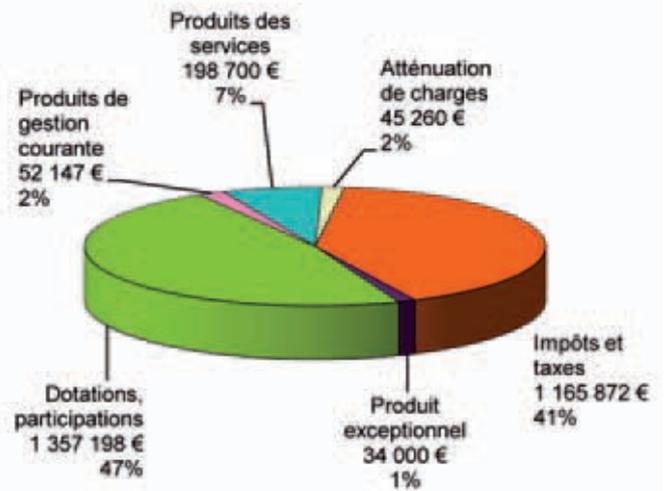
Budget principal

Section de fonctionnement

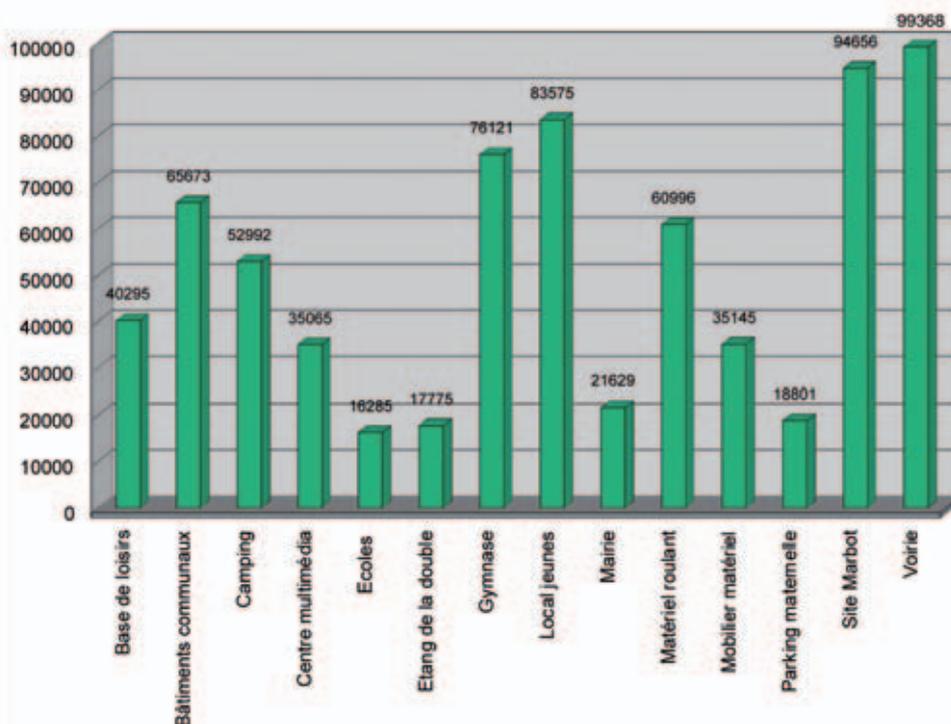
Dépenses : 2 853 177 €



Recettes : 2 853 177 €

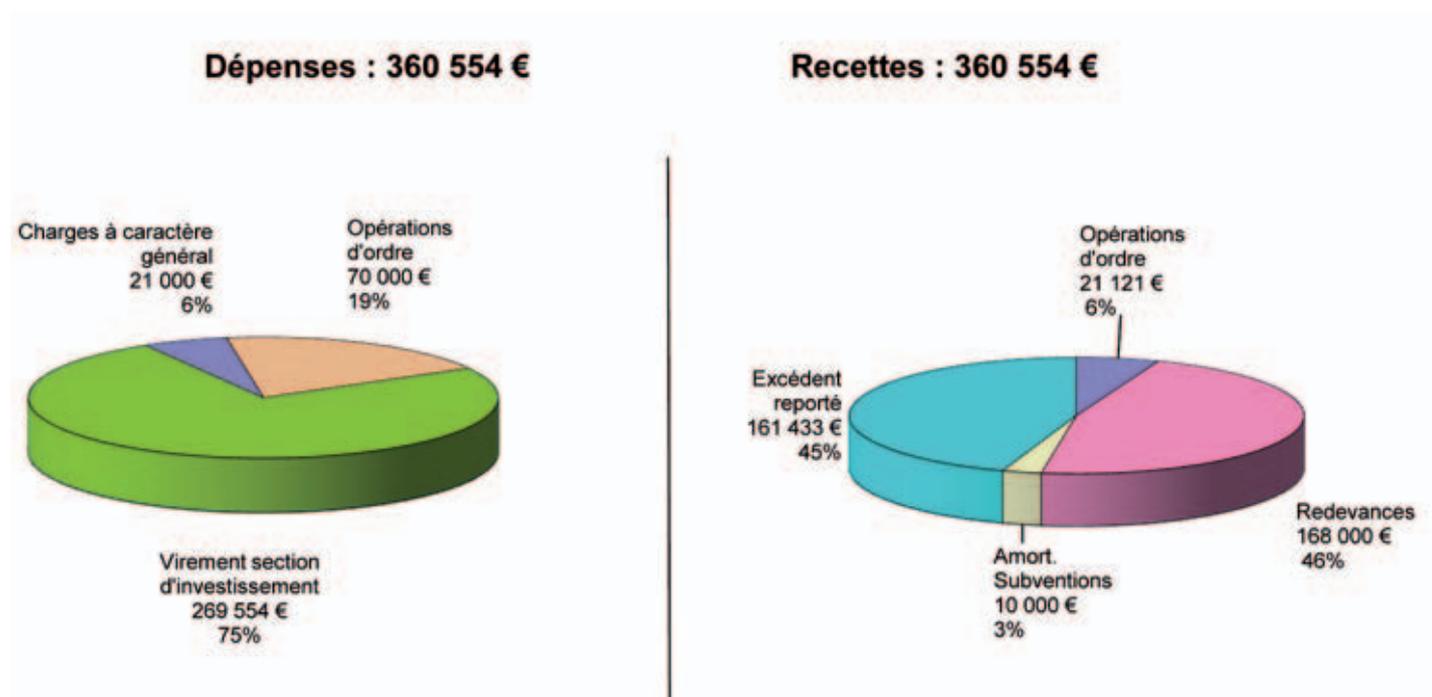


Section d'investissement - Opérations réalisées

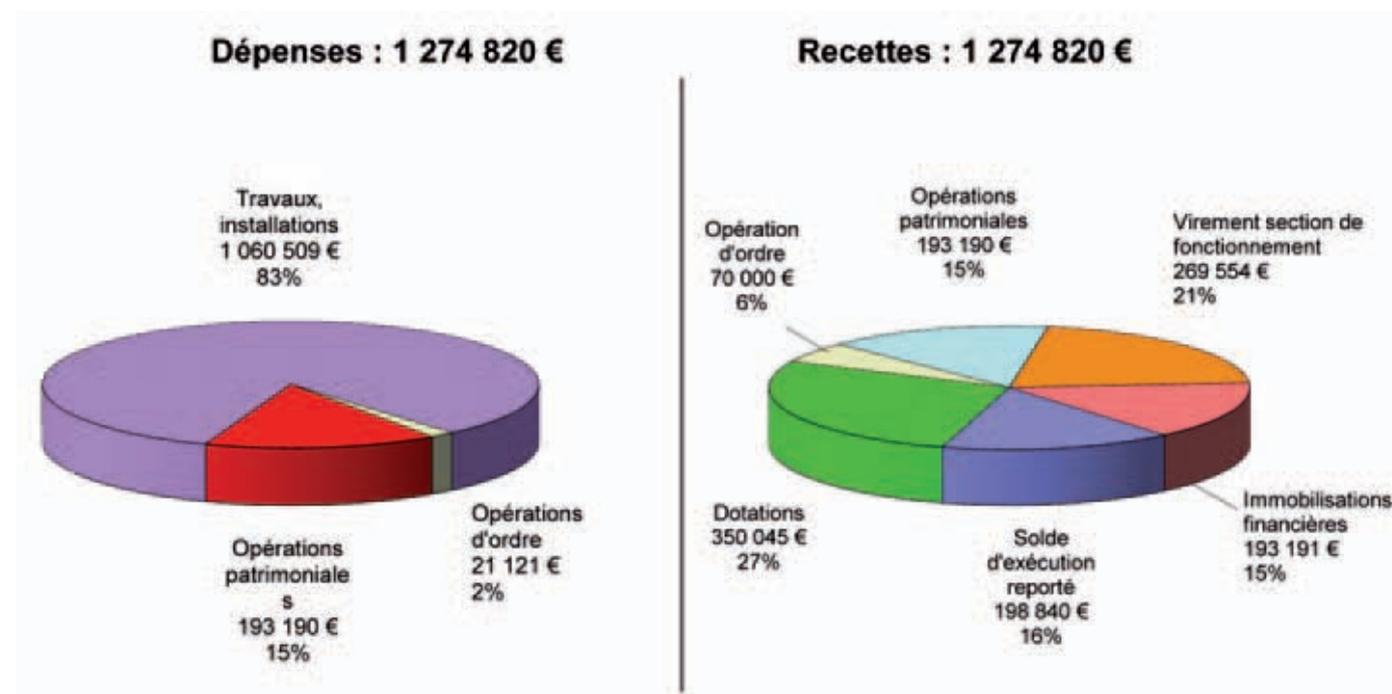


| Autres réalisations | | 33 805 € |
|---------------------|--|----------|
| Bibliothèque | | 9 885 € |
| Boulodrome | | 1 702 € |
| Halle | | 5 284 € |
| Piscine | | 4 919 € |
| Plantations | | 3 106 € |
| Stade | | 1 997 € |
| Salle de Planèze | | 6 912 € |

Section de fonctionnement

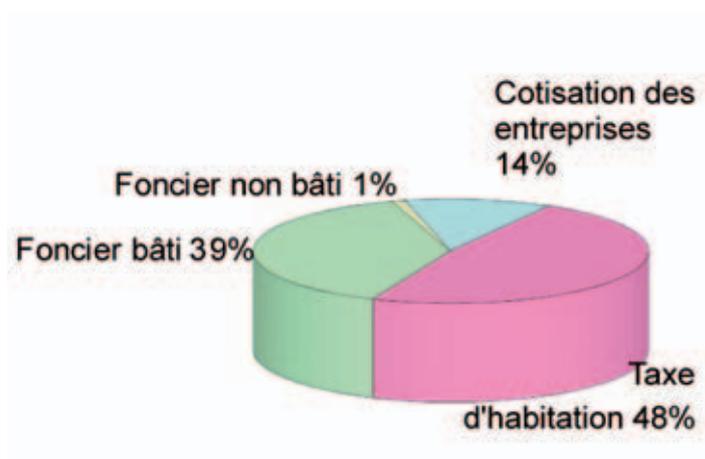


Section d'investissement



Produit de la Fiscalité

| | Bases d'imposition | Taux | Produits |
|----------------------------|--------------------|--------|--------------------|
| Taxe d'habitation | 2 966 000 | 18,54% | 549 896 € |
| Foncier bâti | 2 396 000 | 13,44% | 322 022 € |
| Foncier non bâti | 64 100 | 94,37% | 60 491 € |
| Cotisation des entreprises | 745 500 | 20,52% | 152 977 € |
| TOTAL | 6 171 600 | | 1 085 386 € |



Recours à l'emprunt

La commune garde toujours de l'autofinancement pour effectuer de gros travaux mais ce n'est pas toujours suffisant.

Aussi comme toutes les collectivités, elle doit avoir recours à l'emprunt pour financer ses gros travaux en 2013.

Actuellement les taux sont bas, donc avantageux.

La commune ayant des emprunts arrivant à échéance, envisage d'avoir recours à un emprunt pour financer la rénovation de la mairie, des travaux de reprise de tombes au cimetière, la mise aux normes de la salle de Planèze, l'aménagement du parking des écoles (espace ancien collège face à l'école maternelle), des travaux de voirie...

Du nouveau à la déchèterie de Neuvic !

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la déchèterie de Neuvic située à Planèze a changé d'exploitant.

Jusqu'à la fin de l'année 2012, dans le cadre d'un marché de prestations, la société Véolia Propreté était en charge de l'exploitation du site, de l'accueil des usagers à l'évacuation des déchets vers leurs filières de traitement.

François Roussel, Maire de Neuvic et Président du Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne a demandé l'étude de plusieurs pistes pour l'organisation de la gestion de la déchèterie à partir de 2013 :

- en confier l'exploitation au Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) conformément à ses nouveaux statuts moyennant une contribution annuelle fixée par le SMD3,

- poursuivre la délégation de service à un opérateur privé comme Véolia Propreté.

Après analyse des propositions reçues suite à l'appel d'offres lancé, c'est la proposition du SMD3 qui est apparue comme la moins disante et à qui a été confiée la gestion de la déchèterie de Neuvic. **Monsieur Philippe GAY**, qui assurait sur place l'accueil et la propreté du site, sera maintenu à son poste, les utilisateurs étant très satisfaits de ses services.

L'objectif à moyen terme est d'améliorer les conditions d'accueil des usagers en

augmentant l'amplitude d'ouverture, l'objectif

étant d'ouvrir six jours sur sept à compter du deuxième trimestre 2013. La Mairie envisage également d'organiser des distributions de compost issu du broyage des déchets végétaux apportés sur la plate-forme de la déchèterie (à ce jour les déchets végétaux sont compostés en partenariat avec les agriculteurs locaux).



Jusqu'à la fin de l'année 2012, la collecte des déchets ménagers était assurée par les agents du SMCTOM de Montpon Mussidan :

Laurent SECHER

José FONTHYNA

Jean-Bernard MONTILLOT

Christophe FACOM

à qui François Roussel maire, a remis l'ouvrage de Jean-Jacques ELIAS *Histoire de Neuvic* en remerciements de leurs bons et loyaux services.

Le marché de collecte a été remis en compétition et pour les années à venir c'est le service de collecte de nos voisins de la CCAIV (communauté de communes astérienne, Isle et Vern) qui a fait la meilleure offre et qui a donc été retenu. Cela ne change en rien au service qu'il s'agisse de la collecte des sacs noirs ou des sacs jaunes.

Cette compétence « déchets ménagers et assimilés » est une compétence intercommunale qu'il s'agisse de la déchetterie ou de la collecte.

Le POS * transformé en PLU*.

La loi portant engagement national pour l'environnement dite GRENELLE II du 12 juillet 2010 renforce les objectifs de tous les documents d'Urbanisme : ceux-ci doivent contribuer à réduire la consommation d'espace afin de préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières, mais aussi de diminuer les obligations de déplacement afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Au cours du siècle écoulé la France a consommé tous les 10 ans l'équivalent de la surface agricole utile d'un département. On ne pouvait pas continuer ainsi.

Notre PLU a été élaboré en répondant aux exigences de la Loi.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 30 janvier 2012 au vendredi 2 mars 2012 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs, chaque propriétaire a pu faire part de ses observations orales ou écrites.

Monsieur COUSY, commissaire enquêteur, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, a examiné les observations du public et a apporté une réponse à chaque requête. Ces éléments sont consultables aux heures d'ouverture de la mairie.

La dernière réunion, en présence des Personnes Publiques Associées* à cette procédure, s'est tenue à la mairie de Neuvic le 13 décembre 2012 et l'approbation de ce document d'urbanisme est à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal de février 2013.

Ce Plan local d'urbanisme sera ensuite transmis à Monsieur le préfet de la Dordogne qui exercera son contrôle de légalité et il deviendra exécutoire, à l'expiration du mois suivant cette transmission, soit au printemps prochain.

*POS : plan d'occupation des sols.

*PLU : plan local d'urbanisme

* Personnes Publiques Associées :

- Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (C.R.P.F)

- Chambre d'Agriculture de la Dordogne

- Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I)

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Dordogne (C.M.A)

- Conseil Général d'Aquitaine

- Conseil Général de la Dordogne

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P)

- Direction Départementale des Territoires (D.D.T) Service Connaissance et Orientation Territoriale

- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L)

- Direction Régionale des Affaires Culturelles Bordeaux (D.R.A.C)

- Institut National de l'Origine et de la Qualité (I.N.A.O)

- Préfecture de la Dordogne

- Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (S.T.A.P)

- Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (S.D.E)

- Autoroutes du Sud de la France (A.S.F)

Le SCOT (schéma de cohérence Territoriale) en Réflexion.

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. En fait, il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques à mettre en place touchant aux domaines suivants :

Habitat, développement commercial, déplacements, environnement, urbanisme, développement économique, touristique et culturel, préservation et restauration des continuités écologiques, protection des espaces et des paysages, communications numériques...

Plus de la moitié des territoires sont engagés ou vont s'engager dans une telle démarche en Aquitaine et il est souhaitable que toute la Dordogne soit couverte par des SCOT. La loi nous y invite en rendant impossible l'ouverture à la constructibilité de nouvelles zones dans les territoires non couverts par un SCOT à l'horizon 2017.

Elaboré par une ou plusieurs communautés de communes, il doit couvrir un territoire continu et sans enclaves. Une réflexion est actuellement menée par le Pays de l'Isle en la matière.

TRANSPORTS FERROVAIRES

1 – TER Bordeaux – Périgueux : 3 nouveaux trains en 2013

En 2013, il y aura trois trains TER supplémentaires le soir au départ de Bordeaux pour rejoindre Périgueux. Prévues en heure de pointe, les nouvelles rotations mises en place seront espacées seulement d'une demie heure entre 16h30 et 18h55. Un changement qui va permettre de « combler certains creux de desserte » et « améliorer le niveau de qualité de la ligne ».



2 - Où en est le projet de navette ferroviaire ?

Dans l'objectif de renforcer la desserte ferroviaire sur l'axe Mussidan – Périgueux – Niversac, la région Aquitaine envisage à l'horizon 2015 – 2016 de faire circuler des trains supplémentaires pour offrir entre :

- Bordeaux et Périgueux, une desserte semi directe toutes les heures, toute la journée, en approximativement 1h23.
- Mussidan et Périgueux, une desserte omnibus toutes les heures, aux heures de pointe, dans le sens de la pointe (vers Périgueux le matin et vers Bordeaux le soir).

Un comité d'axe a été mis en place sur la ligne Mussidan – Niversac.

Ce groupe de travail permettra de mettre en relation les divers acteurs concernés dans le cadre de l'aménagement des points d'arrêts. Ainsi, un contrat d'axe ferroviaire sera établi entre le Conseil Régional Aquitaine et les collectivités locales concernées, afin de définir le niveau à la desserte et la location de chaque gare, ainsi que le matériel roulant adapté.

Les abords du centre de détention : du nouveau

La municipalité s'est émue de l'état d'insalubrité de trois chalets sis au village des "Roudiers".

Une visite de ces logements a été réalisée dans le cadre du comité technique de lutte contre l'habitat indigne le 17 mars 2011 et il a été constaté que ces habitations n'offraient pas les garanties de solidité nécessaire au maintien de la sécurité publique.

En vertu des dispositions de l'article L.511-3 du code de la construction, une procédure de péril imminent a été mise en place et un expert, nommé par le Tribunal Administratif de Bordeaux, a conclu compte tenu des désordres constatés, à l'existence d'un péril grave et imminent.

Une interdiction temporaire d'habiter a été prononcée et l'hébergement des locataires a été effectué par la commune aux frais du propriétaire.

Suite aux conclusions du rapport du bureau d'étude Structure concernant les solutions techniques à mettre en place pour remédier de façon efficace et durable aux dangers que présentait l'état des structures de ces maisons, le propriétaire a décidé de les démonter.

Les terrains sont redevenus nus de toute construction le 02 mars 2012.

Agenda 21 : Un projet qui se met au place

Littéralement, "Agenda 21" signifie « ce qui doit être fait pour le 21^e siècle ».

Le concept d'agenda 21 local est une déclinaison pour les collectivités de la déclaration du sommet de la Terre de Rio (1992). Dans cette déclaration, le chapitre 28 appelle les collectivités territoriales à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population.

Cinq finalités sont déclarées : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires, l'épa-

nouissement de tous les êtres humains et une dynamique de développement durable suivant les modes de production et de consommation responsables.

La démarche engagée par la future communauté de communes Isle, Vern et Salembre comporte une première phase de diagnostic, en cours de réalisation.

Un comité de pilotage de l'Agenda 21 réunissant élus et citoyens sera constitué. Son rôle sera de faire des propositions pour l'élaboration du plan d'actions. Aux élus de délibérer ensuite sur la faisabilité de ces propositions.

A noter la possibilité d'une labellisation, par un comité national, de ce projet territorial de développement durable.

LE POINT SUR LA VELO-ROUTE VOIE VERTE

Ce projet formidable, qui, rappelons-le part de la voie des Stades à Périgueux et arrive au Pizou, 84 km plus loin, poursuit son petit « bonhomme de chemin » !

Les géomètres désignés par la commission de pilotage de ce projet terminent leur mission et rendront leurs plans de bornage très prochainement, ce qui permettra à la Commune de procéder aux acquisitions des terrains nécessaires le long des berges de l'Isle. En effet cette voie traversera notre Commune, pour l'essentiel, sur l'ancien chemin de halage, que l'on nomme aujourd'hui « servitude de marchepied », depuis le pont du Camping jusqu'à Mauriac. Cet itinéraire sera sûrement le plus attractif de cette Vélo-Route Voie Verte puisqu'il longera l'Isle sans discontinuer entre ces deux points, dans un environnement ludique, très agréable, "nature", calme et silencieux.

Rappelons que ce projet, dans sa totalité, est à la charge des différentes communautés de communes traversées, aménagements et équipements compris, seules les acquisitions des terrains nécessaires à sa réalisation sont à la charge des Communes.

Les travaux devraient débuter fin 2013 pour se terminer de façon impérative au printemps 2015, ce qui permettrait à ce projet d'être financé à hauteur de 80 % grâce à des fonds d'état, européens, régionaux et départementaux.



Ce sujet très important fera prochainement l'objet d'une publication particulièrement dédiée à l'évolution de notre intercommunalité.

Au 1^{er} janvier 2014, dans moins d'un an, la communauté de communes à laquelle nous appartenons va se "marier" avec la communauté de communes Isle et Vern et la communauté de communes de la Vallée du Salembre.

L'ensemble ainsi formé s'appellera communauté de communes Isle Vern et Salembre, regroupera 17 communes* représentant près de 20 000 habitants. Ce territoire aura de très nombreux atouts que les maires souhaitent valoriser en cherchant des synergies entre les cités tout en gardant une grande proximité avec leurs administrés.

La mise en musique de ces principes représente un très gros travail. Depuis plus d'un an avec l'aide d'un consultant et professeur d'Université à Marne la Vallée spécialisé en intercommunalité, les élus de toutes les communes ont travaillé dans le même sens avec comme seul objectif l'intérêt général et l'intérêt de nos administrés.

**Newvic, Douzillac, Beaumont, Sourzac, St-Séverin d'Estissac, Vallereuil, St-Germain-du-Salembre, St-Jean d'Ataux, Chantérac, St-Astier, St-Léon-sur-l'Isle, St-Aquilin, Léguillac de l'Auche, Montrem, Grignols, Manzac-sur-Vern, Jaure.*



De gauche à droite :

*Jean-Michel Magne,
Jacques Monmarson,
François Roussel,
Jacques Ranoux et
Vincent Aubelle
lors d'une réunion publique
avec tous les conseillers
municipaux
du territoire.*



LES REALISATIONS

13^e tranche d'assainissement

Cette extension du réseau d'assainissement collectif est terminée depuis la fin de l'année et concernait le secteur de **Villeverneix** et la rue de la **Libération**.

Dans la même période et par opportunité le village de la **Jaubertie** bénéficie de cet équipement plus tôt que prévu.

La création de la **ZAE de la Jaubertie Nord** et son raccordement au système collectif nécessite une extension du réseau et un renforcement de l'adduction d'eau. Compte tenu de l'ouverture des tranchées, il était opportun de profiter de ces ouvrages pour poser les canalisations. Le budget le permettant, tout le village a pu bénéficier de cette installation.

Pour permettre le raccordement, les foyers bénéficient de la pose en règle générale d'un tabouret en limite de propriété. Dans le cas particulier où la liaison de la sortie des canalisations de l'habitation ne peut se faire par le système gravitaire (pente), une pompe permettant ce type de raccordement est mis en place à l'intérieur de la propriété. Dans les deux cas, les travaux de raccordement restent à la charge du propriétaire. La pompe doit être raccordée électriquement par le bénéficiaire qui en devient propriétaire et de ce fait en assurera sa maintenance.

Le raccordement au réseau collectif d'assainissement est obligatoire pour tous les foyers desservis par cet équipement et ceci dans les deux ans suivant la fin des travaux. Une lettre d'information sera adressée à chaque propriétaire concerné par ces équipements afin de lui préciser la date à laquelle cette obligation prend effet.

Point Information Jeunesse :

La société **MC Découpe** dirigée par M. **MATI-GNON** souhaitant se développer, le conseil municipal décide de lui céder la partie des locaux de l'hôtel

d'entreprises occupés par le P. I. J.

L'ancienne bibliothèque située face à l'école maternelle est attribuée à cette association.

Le bâtiment vétuste nécessite une rénovation complète tant intérieur qu'extérieur. Les travaux sont confiés à des entreprises locales qui effectuent une réhabilitation totale du bâtiment, l'investissement étant d'environ 85 000 € TTC. Il est mis à la disposition de l'association **Neuvic Anim'** regroupant le P. I. J et les services animations au début du mois de septembre.

Gymnase

Depuis quelques années, le sol du gymnase nécessitait beaucoup d'entretien, présentait des fissurations difficiles à reboucher n'apportant pas satisfaction et confort d'utilisations aux nombreux sportifs fréquentant ces installations. Une étude a été faite pour la mise en œuvre d'un « sol sportif » adapté aux différentes utilisations.

Une entreprise spécialisée a été retenue et dans un temps relativement court (environ un mois) a procédé à la mise en œuvre de ce revêtement à la fois souple et résistant. Les utilisateurs tant scolaires que membres des clubs sportifs divers, basket, badminton apprécient son confort lors de leurs évolutions. Ce revêtement coûteux nécessite de prendre des précautions, utilisation de chaussures



adaptées, matériel en bon état afin d'éviter le poinçonnement, précautions particulières pour faire circuler d'éventuels spectateurs, mais toutes ces contraintes ont été bien prises en compte par les utilisateurs.

La réfection des façades, peinture d'étanchéité, la remise en état de l'entrée, peinture et menuiserie, les revêtements en enrobé des accès, le remplacement des chauffe-eau viennent compléter cette rénovation de l'ensemble du bâtiment.

Informations municipales

Le coût des travaux se chiffre à environ 90 000 €. Les travaux ayant été réalisés par des entreprises locales et une partie par les employés municipaux.



Accès et voirie gymnase - Parking école maternelle

Une grosse restructuration des voiries et parking de ce secteur entraîne des travaux importants améliorant la sécurité, le flux des véhicules et la rénovation des réseaux électriques, eaux pluviales, adductions d'eau et téléphone.

Le déroulement des travaux s'effectue par phases successives permettant l'utilisation des installations et la circulation des véhicules. Les employés municipaux ont procédé à l'enfouissement des réseaux, la pose de bordures, la création d'un parking derrière le bâtiment P.I.J, une voie d'accès piétonne pour les élèves du collège se rendant au gymnase. La rangée d'arbres existantes, en mauvais état et gênante pour la nouvelle voirie a été remplacée par la plantation de dix "albizia", le long du terrain de sport. L'accès au parking de l'école maternelle a nécessité la démolition d'un bâtiment de l'ancien collège. Travaux réalisés par les employés municipaux. Ces travaux que l'on pourrait qualifier de préparatoires étant terminés, la mise en œuvre du parking de l'école maternelle pourra débuter dans les prochaines semaines.

Travaux divers

Club house basket – local de la Bandas et des majorettes

- Création d'un sanitaire (WC - lavabo)
- Aménagement d'un local rangement

- Mise en place d'un faux plafond 60 x 60 avec isolation.

Crèche

Remplacement de menuiseries bois par des menuiseries en aluminium pour la salle d'activité des « grands » et le hall d'accueil.

Ecole primaire

Réfection du plancher de la salle du psychologue.

Création d'un sanitaire dans le local affecté au personnel enseignant
Réfection réseau E.P.

Local canoë kayak

Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC.

Travaux de plâtrerie.

Vidéo protection

Pose de caméras au parking de la salle des lotos à Planèze et sur le site des anciens Ets MARBOT.

Eglise

Réparation toiture du local rangement - sanitaire façade Nord et rénovation intérieure du local.

LES PROJETS

Salle de Planèze (lotos)

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal pour des raisons de mise aux normes, sécurité, incendie, accessibilité, la salle et les locaux du club MCPC situés à l'étage ne sont plus utilisables depuis le 30 novembre, date de fermeture. Le projet de réaménagement et mise aux normes a été confié courant 2012 à un cabinet d'architecture et le permis autorisant les travaux a été obtenu. Aujourd'hui des travaux de préparation et de démolition avancent, exécutés par les employés municipaux. Parallèlement des études pour la réalisation et le chiffrage sont demandées à des entreprises.

Compte tenu de l'importance des travaux, les locaux ne pourront pas être remis à la disposition des utilisateurs avant le dernier trimestre 2013.

Parking école maternelle

Le projet a été plusieurs fois différé du fait des travaux annexes (voir précédemment), nécessaires avant sa mise en chantier.

L'entreprise étant désignée, la réalisation de cet ouvrage se fera au cours du 1er semestre et inclura l'achèvement de la voirie desservant le gymnase et ses abords.

Club house basket – bandas

Rénovation de l'intérieur du bâtiment, peinture, revêtement, électricité et chauffage. Les menuiseries extérieures et le bardage des façades seront exécutés de façon identique aux travaux réalisés sur le P.I.J

Salle polyvalente boulodrome

L'état de vétusté de cette salle nécessite des travaux importants envisageables courant du second semestre 2013

Remplacement des menuiseries extérieures

Carrelage sols

Doublage murs – isolation

Electricité remise aux normes

Chauffage

Assainissement

Les canalisations des zones desservies au début de l'installation de l'assainissement collectif nécessitent un entretien et même un remplacement complet. Ces travaux importants ralentissent naturellement l'extension du réseau et la desserte de nouveaux foyers mais sont obligatoires donc prioritaires.

L'étude d'une nouvelle tranche concerne la zone des lotissements et notamment La Croix Blanche où le réseau unitaire doit être refait à neuf afin de séparer les eaux usées des eaux de pluie. Cette tranche de travaux pourrait débuter au cours du 2^e semestre 2013, des équipements spécifiques (débitmètre) étant en cours d'installation.

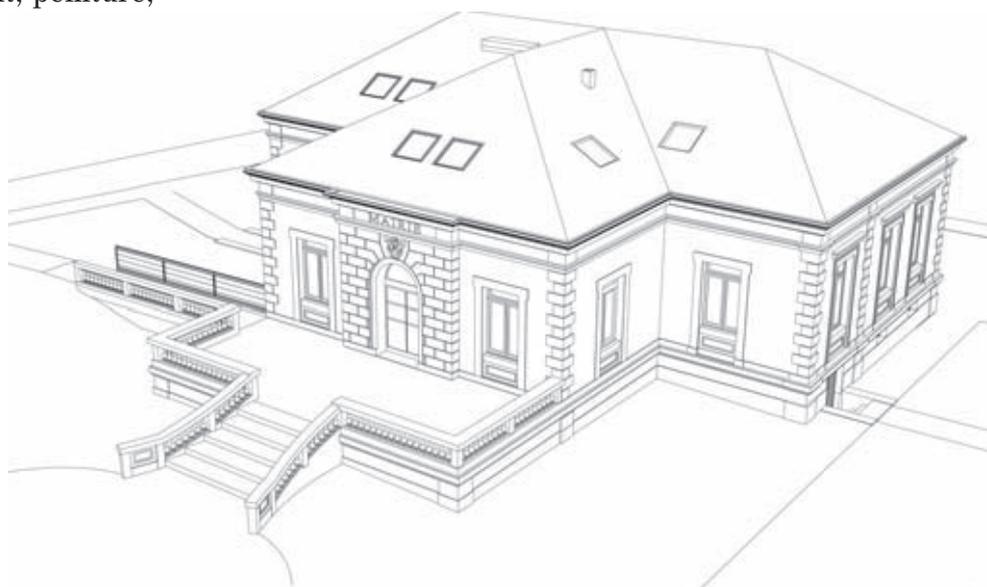
Mairie

Le Conseil Municipal n'était pas totalement satisfait du premier projet architectural de la façade Est de la mairie qui constituera la future entrée du

public (cf photo précédent bulletin).

Trois conditions étaient exigées par le Conseil Municipal, garder le style actuel de la mairie (style empire et présence de balustres etc.), avoir un vaste perron qui fasse transition entre l'escalier et l'entrée de la mairie et enfin avoir un accès handicapé qui réponde aux normes de la loi 2005/102 du 11 février 2005.

Le nouveau projet (photo ci-dessous) remplit ces 3 conditions et sera réalisé ainsi.



En ce qui concerne les travaux, ceux-ci devraient démarrer à la fin du printemps 2013, soit 110 ans après la création de la mairie et se poursuivre en 2014.

Pendant les travaux, la mairie sera transférée à l'Hôtel des entreprises.

Z.A. de la Jaubertie

La ZA de la Jaubertie est comme on peut le voir tous les jours en pleins travaux.

Pour des raisons de sécurité le département a imposé la création d'un rond point comme indiqué sur le panneau indicateur.

En venant de la jardinerie, la première route à droite desservira la zone artisanale qui comprendra bien sûr comme pièce maîtresse le nouvel Intermarché mais aussi d'autres enseignes qui arriveront plus tard. La commune est en phase d'acquisition d'un certain nombre de parcelles proches de cette zone pour lesquelles aucun accord amiable n'a pu être trouvé ; c'est la procédure d'expropriation pour cause d'utilité public qui permettra d'avoir la maîtrise du foncier sur ce secteur.

Informations municipales

La voie suivante à droite permettra de se rendre comme auparavant sur la 2 x 2 voies, soit en direction de Périgueux et Clermont Ferrand, soit en direction de Bordeaux.

La petite voie de desserte de la Robertie est bien sûr conservée.

Et enfin la 4^e à droite descend vers le Château.

Un transfert de propriété est prévu entre la commune et le conseil général de la Dordogne (Département) :

- classement dans le réseau routier départemental de la déviation du centre bourg et son prolongement jusqu'au rond point de la future zone d'activité après travaux de remise en état par la commune

- classement dans le réseau routier communal de l'avenue Général de Gaulle, depuis le centre bourg jusqu'à Théorat après travaux de réparations par le département.

Une concertation va être menée avec la Société Interspray qui est la source d'un trafic routier important, voitures des salariés, camions de livraison des matières premières et départ de produits finis.

Comme il s'agit de l'entrée principale à Neuvic avec à proximité le Château, la requalification de cette voie est importante entre le rond point et la déviation du centre bourg. Des études seront lancées de façon à garantir un trafic routier sécurisé mais aussi créer un environnement paysager de qualité compte tenu du patrimoine exceptionnel que constitue le Château de Neuvic.

Lancement de l'étude de pré-diagnostic thermique des bâtiments communaux

En 2011, la facture énergétique de la France a atteint 61,4 milliards d'euros, concentrant 85 % du déficit commercial du pays. L'impact aurait pu être plus important si 2011 n'avait pas été l'année la plus chaude enregistrée depuis 1900, avec un printemps et un automne exceptionnellement doux.

Depuis plusieurs années, le secteur du bâtiment s'est résolument engagé dans une réduction drastique de son impact économique et sur le dérèglement climatique.

Pour mieux impulser cette dynamique, l'article 5 de la loi de Grenelle, impose à l'Etat, pour ses propres bâtiments, un audit énergétique et cet article précise également que l'Etat incitera les collectivités territoriales à adopter les mêmes objectifs pour leur patrimoine.

Ainsi au mois de décembre dernier, une étude de pré-diagnostic thermique des bâtiments de notre commune a été lancée et durera 4 mois.

Les objectifs d'une telle démarche vont permettre :

- d'évaluer les performances énergétiques de chaque bâtiment.
- de comparer les différents bâtiments entre eux et préconiser les actions.
- d'évaluer la nécessité d'entreprendre des travaux d'économie d'énergie.



ANIMAUX DE COMPAGNIE

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

L'identification de nos animaux domestiques prévue par l'article L.214-5 est obligatoire.

Pourquoi identifier son animal ?

- pour prouver que vous êtes le propriétaire de votre animal et éviter les abandons.

- pour permettre de retrouver son animal en cas de perte, vol ou fugue.

Important : une médaille gravée ou un pendentif porte-adresse permettent à la personne qui trouverait votre chien de vous contacter rapidement sans avoir à se déplacer chez le

NE LAISSEZ PAS VOS CHIENS DIVAGUER !

Il arrive fréquemment que l'on croise un chien errant au cours de nos sorties dans les petites villes ou dans les villages. Les excuses des propriétaires (quand on les trouve) pour se déresponsabiliser varient de « je n'ai pas de clôture », jusqu'à « je n'ai pas le temps de le promener », en passant par « il ne fait de mal à personne », et « il a échappé à ma vigilance, c'est la première fois que cela arrive » ou encore « il ne lui ai jamais rien arrivé, il fait attention ».

Est-il utile de préciser qu'un chien n'est pas un humain et qu'aussi gentil soit-il, il peut avoir une réaction imprévisible dans un contexte favorisant ? Même dans une rue peu fréquentée, il suffit d'une fois pour que l'animal errant provoque un incident.

Pour les propriétaires un peu laxistes qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, sous couvert de « liberté et absence de contraintes », j'évoquerai les risques que leur animal cause un accident de la circulation (il peut être blessé, ou si par

vétérinaire ou la SPA pour accéder au fichier de la Société Centrale Canine.

Si vous perdez votre animal :

• Prévenez immédiatement les mairies dans un périmètre de 10 km autour de votre domicile (un animal apeuré peut facilement parcourir plusieurs kilomètres par jour).

• Prévenez aussi la gendarmerie, la spa, le fichier central canin ou félin et la fourrière où sont emmenés les animaux errants (vous trouverez les coordonnées auprès de votre mairie).

• Posez également des affiches avec la photo de votre animal dans les commerces alentours et commerçants ambulants.

Si vous trouvez un animal errant :

Essayez de le mettre en sécurité afin d'éviter tout accident de la circulation.

• Si vous pouvez le prendre en

réflexe le conducteur l'évite, provoquer indirectement des dégâts), qu'il morde un passant (qui voudrait par exemple le repousser ou l'empêcher de venir flairer son enfant), qu'il se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement (les chats, les cyclistes, les voitures) ou qu'il terrorise une personne qui n'est pas familière des chiens.

Si vous ne pensez pas aux autres, pensez au moins à lui : votre chien peut se faire écraser par un véhicule, être poursuivi par un enfant qui insiste pour le caresser malgré ses signes de refus ou tout simplement se blesser en posant la patte sur un objet contondant.

Dans tous les cas, c'est votre responsabilité civile qui est engagée.

Il me faut aussi évoquer les situations où la raison de la fuite du chien n'est pas le résultat de la négligence de ses maîtres. Certains chenapans s'y entendent merveilleusement pour se faufiler sous une clôture, ouvrir les portes ou forcer un passage dans le but de prendre la poudre d'escampette.

Il y a plusieurs éléments dont il faut tenir compte :

charge temporairement, emmener le chez un vétérinaire qui vérifiera si l'animal est identifié. Si tel est le cas, le vétérinaire contactera le fichier central afin d'obtenir les coordonnées des propriétaires.

• S'il n'est pas identifié, demandez lui la race exacte, l'âge approximatif, le sexe de l'animal que vous indiquerez à tous les services contactés (mairies, spa, fourrière, gendarmerie).

• Si vous ne pouvez pas le prendre en charge, contactez la mairie de la commune ou vous avez trouvé l'animal ou la gendarmerie qui se chargeront de capturer l'animal.

Signalez tout mauvais traitement ou acte de cruauté envers un animal à la Gendarmerie, la mairie et une association de protection animale.

Nina ROBERT
bénévole protection animale

- Certains chiens ont un environnement qui varie peu, parfois ils ne sont pas assez promenés, n'ont pas l'occasion de flairer de nouvelles odeurs, de découvrir de nouveaux lieux, de rencontrer et jouer avec des congénères. Ils cherchent donc à combler tous seuls leurs besoins insatisfaits.

- D'autres appartiennent à des races faites pour évoluer relativement librement et sur des territoires assez vastes. Ils prennent alors plus de liberté parce que c'est aussi pour cela que l'Homme les a sélectionnés.

- D'autres encore, les « chasseurs » notamment, mais pas seulement, ont pris l'habitude de se gérer tous seuls ou refusent les contraintes.

Le seul conseil que l'on puisse donner, c'est de mettre en place des habitudes à appliquer par toute la famille pour ne pas le laisser divaguer ou éviter les départs intempestifs : veiller à la fermeture à clef des portes de sorties, promener le chien le plus souvent et le plus longtemps possible selon l'emploi du temps de chacun, veiller au renouvellement des stimulations, et bien sûr, être vigilant.

Devenez "piegeurs volontaires" de frelons asiatiques



Devant le nombre sans cesse croissant de frelons asiatiques, la mairie de Neuvic a décidé de fournir gratuitement des pièges pour une campagne de piégeage qui se déroulera de mi-mars à mi-mai.

Ce piégeage a pour but de capturer les femelles fécondées qui ont survécu à l'hiver, sans mettre en danger la biodiversité.

Ce piégeage de printemps permettra d'épargner les colonies d'abeilles et les insectes sauvages (plus de 50 % des proies des frelons asiatiques) et c'est le moyen le plus efficace et le moins coûteux pour rompre la multiplication des nids.



Vous êtes intéressés pour participer à cette action :

Que faire ? Tout simplement vous inscrire à la mairie en vous présentant à l'accueil, en téléphonant au **05 53 82 81 80** ou par mail :

mairie.neuvic@libertysurf.fr

200 pièges seront achetés par la mairie et mis à votre disposition (à raison d'un piège par famille).

Il vous sera remis en même temps que le piège un document qui vous indiquera très précisément comment installer votre piège, que mettre comme appâts, comment l'entretenir et que faire à la fin du piégeage.

Vous aurez également une fiche de relevé de piégeage à remplir sur laquelle vous noterez (en principe par semaine) la date et le nombre de frelons capturés.

Les informations que vous nous ferez parvenir seront très précieuses car elles permettront de mesurer l'impact de cette campagne et également d'établir, en fonction de votre adresse, une carte de peuplement du frelon sur la commune.



Votre correspondant :

Mairie de Neuvic

Téléphone : 05.53.82.81.80

Mail : mairie.neuvic@libertysurf.fr

Distinctions



**Meilleur apprenti médaille d'Argent - échelon départemental
Maintenance des équipements industriels**

Julien BESSE - 52, route de Saint-Astier - NEUVIC

**Meilleur apprenti médaille d'OR - échelon départemental
Construction d'ensembles chaudronnés**

Damien METGE

17, rue de la Poutaque - NEUVIC



Bienvenue à Neuvic

Artisans et commerçants

Damien DUMILLIER
SAV Electroménager – Antenniste distributeur
Tél. 07 77 07 71 80
E-mail : dums24otmail.fr



Gilles FAUCHER
Travaux pour la maison, création,
réparation,
dépannage (tous corps de métier)
Tél. 06 85 40 33 81
E-mail : gilfaucher@hotmail.fr

Magali MILHES
Pension canine Précious Beauty's
Les Bertrands
Tél. 05 53 82 27 30
<http://www.preciousbeautys.fr/>



Entreprise SCHMITT Peter
Monteur agencements
1, impasse des Granges
Tél. 05 53 81 46 71 ou 06 64 10 19 04

Virginie
Auxiliaire de Vie
Rue de la Garenne
Tél. 05 53 80 20 13 ou 06 81 48 77 58



honorifiques



Monsieur Jean-Jacques ELIAS
Moulin de la Veyssière
Médaille de Bronze au concours régional
de l'huile de noix du Périgord



Madame Jeannine WOJDALA
Médaille d'honneur de la ville de Neuvic
pour 20 années à la Présidence de
l'association du don du sang bénévole de Neuvic

Service social et emploi



Point relais Pôle Emploi
Depuis janvier 2008

Vos interlocutrices :

Fabienne CASSE

Conseillère ESF – Responsable de l'Espace Solidarité Emploi

Carine DUGOULET

Conseillère emploi, formation, insertion

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI

Z.A de Théorat 24190 NEUVIC

Tél. 05 53 80 86 86 – Fax 05 53 80 86 87

Courriel : sse.neuvic@wanadoo.fr

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h - 12h30 /
14h - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30

Mercredi : fermeture hebdomadaire

Services au public

Pour les demandeurs d'emploi

Accompagnement à la recherche d'emploi

- Suivi et aide individuelle
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

L'accès aux offres d'emploi

- Affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi, actualisées quotidiennement
- Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires

Formation

- Affichage des offres de formation
- Aide à la recherche de financement
- Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de Pôle Emploi

Démarches administratives

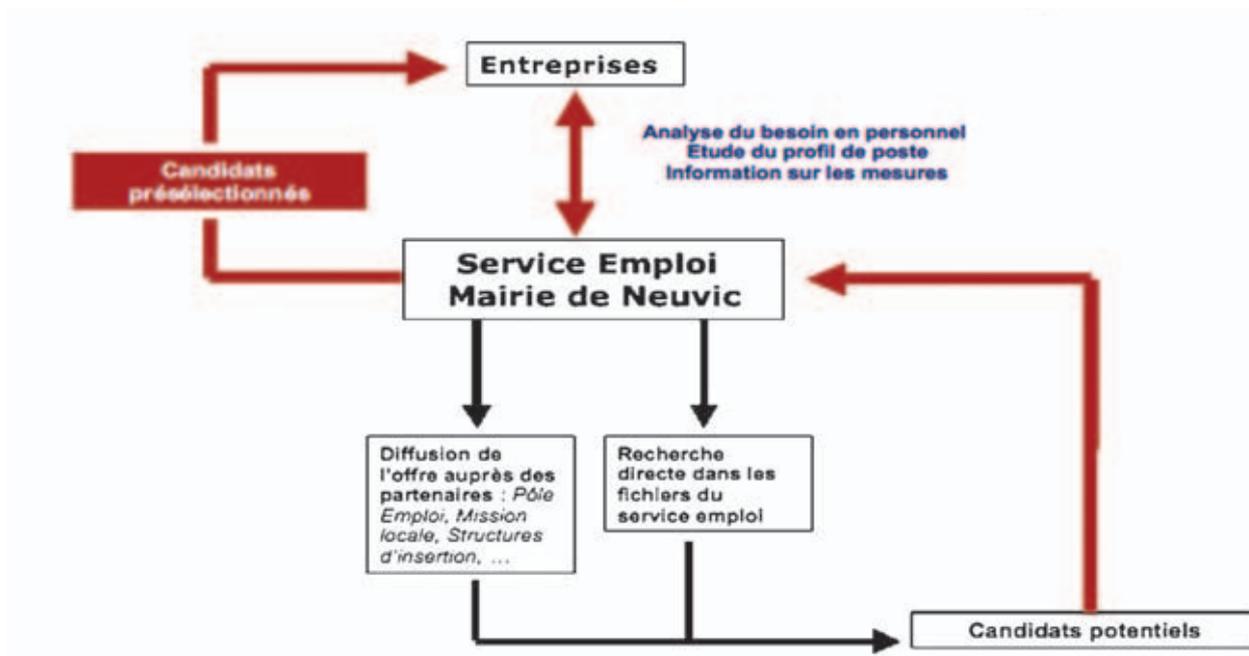
- Inscription comme demandeur d'emploi via Internet
- Déclaration de situation mensuelle auprès de Pôle Emploi via Internet
- Gestion des problèmes divers en lien avec l'emploi

Pour les entreprises

Accompagnement et soutien à l'embauche

Information et documentation sur les mesures pour l'emploi
Diffusion des besoins en personnel auprès du service emploi et de Pôle Emploi
Recherche de candidats et présélection des candidatures.

Le traitement des offres d'emploi



Nos actions en 2012

Les "Ateliers pour l'Emploi"

Organisés par le SERVICE EMPLOI, en collaboration avec les associations ASCSN, LA TRESSE, LE CHATEAU DE NEUVIC, C3i, ATELIERS D'INSERTION DU PAYS DE BELEYME et AI DES 2 VALLEES, ces ateliers thématiques ont permis à une cinquantaine de personnes d'aller à la rencontre d'entreprises locales, de parfaire leurs techniques de recherche d'emploi et de participer à des recrutements.

Les thèmes abordés cette année étaient les suivants :

- Préparer son entretien d'embauche (2 sessions dans l'année)
- Simulation d'entretien d'embauche (2 sessions dans l'année)
- L'industrie de transformation des matières plastiques (visite de l'entreprise SODIPIA à Saint-Médard de Mussidan)
- Bien communiquer par téléphone dans sa recherche d'emploi
- Comment se déplacer : les aides à la mobilité
- Bien rédiger son CV
- L'hôtellerie restauration (visite de l'entreprise du château à Neuvic).

Rappel : ces ateliers ont lieu une fois par mois dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi. La liste des thèmes est diffusée sur le site internet de la mairie, rubrique « service social emploi » au début de chaque semestre. Les personnes intéressées doivent se rapprocher du Service Emploi de la mairie au : 05 53 80 86 86 pour procéder à leur inscription.



Atelier mobilité



Atelier CV



Visite de l'entreprise
d'hôtellerie restauration
Château de Neuvic

Organisme de formation



Toujours dans un souci de répondre aux attentes et aux besoins des demandeurs d'emploi le service emploi évolue et innove en créant SSE-Formation.

Ouvert aux particuliers comme aux entreprises, cet organisme dispense des formations en informatique et en valorisation de l'image professionnelle (à partir des techniques du relooking).

Nous participons à l'amélioration des compétences et du bien être des salariés en proposant des formations adaptées, en individuel ou en groupe.

Nous accompagnons également les salariés en difficultés sur leur poste en valorisant leur image et en les aidant à reprendre confiance en eux.

Vos interlocuteurs :

Carine DUGOULET : formatrice (communication et valorisation de l'image professionnelle), responsable de SSE-Formation

Olivier DEFFARGES : formateur informatique (technique de l'information et de la communication).

Qu'est ce que le relooking professionnel ?

Le relooking professionnel aide à augmenter le potentiel et la confiance en soi des personnes en situation de recherche d'emploi, de reconversion professionnelle ou d'évolution de carrière. Il aide aussi chaque participant à trouver l'équilibre entre les codes vestimentaires des entreprises et leur propre image.

Parce que l'impact de l'image est un vecteur essentiel de la communication, lors des sessions de formation les stagiaires apprennent à prendre conscience de l'importance de leur apparence dans le milieu professionnel.

Nous travaillons à optimiser leur allure (couleurs, coiffure, maquillage, tenue vestimentaire professionnelle) afin qu'ils soient irréprochables face aux recruteurs. Leur look doit être en adéquation tant avec eux-mêmes qu'avec leurs compétences.

Les formations

Image professionnelle

Préparer un entretien professionnel

Initiation à l'image professionnelle

Valoriser son image professionnelle

Informatique

Informatique initiation débutant

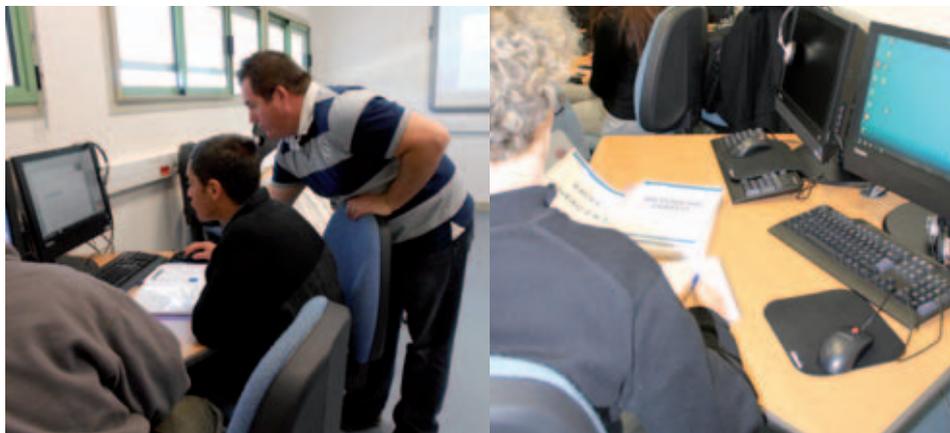
Excel (initiation et perfectionnement)

Word (initiation et perfectionnement)

Navigation internet



Valoriser son image professionnelle



Salariés d'Interspray et de l'ASCSN en formation informatique

Notre équipe réalise aussi des prestations "sur mesure" en fonction des besoins et des objectifs.

Les formations en inter-entreprises pour le 1^{er} semestre 2013 :

Image professionnelle

| | | | |
|---------|----------|--------------------------------------|-----------|
| Février | 8 | Préparer un entretien professionnel | ½ journée |
| | 22 | Initiation à l'image professionnelle | ½ journée |
| Mars | 28 et 29 | Valoriser son image professionnelle | 2 jours |
| Avril | 5 | Préparer un entretien professionnel | ½ journée |
| | 19 | Initiation à l'image professionnelle | ½ journée |
| Juin | 7 | Préparer un entretien professionnel | ½ journée |
| | 13 et 14 | Valoriser son image professionnelle | 2 jours |
| | 28 | Initiation à l'image professionnelle | ½ journée |

Informatique

| | | | |
|---------|----|----------------|-----------|
| Février | 4 | Word ébutant | ½ journée |
| | 5 | Word confirmé | ½ journée |
| | 7 | Excel ébutant | ½ journée |
| | 8 | Excel confirmé | ½ journée |
| Mai | 13 | Word ébutant | ½ journée |
| | 14 | Word confirmé | ½ journée |
| | 16 | Excel confirmé | ½ journée |

Détails des formations, devis et inscription au 05 53 80 86 86.

Comment financer sa formation ?

• Vous êtes salarié

Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Il a pour objet de permettre à tout salarié de suivre, à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, quelque soit la taille de son entreprise.

Conditions d'accès :

CDI : justifier d'une ancienneté de 24 mois (consécutifs ou non), dont 12 mois dans l'entreprise actuelle.

CDD : justifier d'une ancienneté de 24 mois (consécutifs ou non) en tant que salarié au cours des 5 dernières années, dont 4 mois (consécutifs ou non) en contrat à durée déterminé.

INTERIM : justifier de 1600 heures au cours des 18 derniers mois dont 600 heures dans l'entreprise de travail temporaire dans laquelle est formulée la demande de C.I.F.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF)

Il a pour objectif de permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures.

Conditions d'accès :

CDI : justifier d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

CDD : justifier d'une ancienneté de 4 mois (consécutifs ou non) en CDD dans les 12 derniers mois.

Services publics

Plus de renseignements :
www.fongecifaquitaine.org
www.travail-emploi-sante.gouv.fr

- **Vous êtes demandeur d'emploi**

Des solutions existent !
Renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle Emploi.

Comment nous contacter ?

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez vous inscrire à une session de formation et/ou obtenir des renseignements complémentaires.

Vous pouvez télécharger notre catalogue des formations 2013 sur le site internet www.mairieneuvic.fr rubrique *Service social emploi* onglet *Formation*.

Vous pouvez aussi nous contacter sur notre ligne directe au **05 53 80 86 86**.

Centre multimédia

6, rue des frères Pouget
Renseignements : 05 53 80 09 88
Réservations spectacles : 05 53 80 12 34
Fax : 05 53 80 12 01
E-mail : multimedia@mairie-neuvic.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Permanences d'accueil au public
Mardi de 10h à 12h et de 17h à 19 h - Mercredi et jeudi de 14h à 17h - Vendredi de 10h à 12h

La salle informatique

La salle informatique a pour vocation la découverte et l'apprentissage de l'outil informatique. Des ateliers d'initiations et des stages thématiques sont organisés tous les mois et sont principalement réservés à un public adulte. Et les enfants dans tout ça ?

Les plus jeunes sont également pris en compte au centre multimédia.

Un travail en partenariat avec différentes structures locales est mise en place tout au long de l'année :

Avec l'école primaire :

Tous les enfants du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) viennent tous les mardis s'initier au traitement de texte et réalisent des recherches sur Internet afin de

répondre aux compétences du Brevet Informatique et Internet (B2i) instauré par l'Education Nationale.

Avec l'Institut Médico-Educatif (IME) :

Une classe comptant une dizaine d'élèves (IM-PRO) vient deux mercredis matin sur trois pour acquérir des compétences en informatique. Ces jeunes retranscrivent les différentes activités qu'ils réalisent (recettes de cuisine, sorties, loisirs,...) sur support informatique.

Vous pouvez suivre la vie du groupe sur leur blog : <http://improneuvic.over-blog.com>

Avec les centres de loisirs :

Lors de chaque vacances scolaires les centres de loisirs réalisent des ateliers informatiques.

Les enfants du centre de loisirs maternel utilisent l'outil informatique à travers des coloriages et des jeux de mémoires.

Les enfants du centre de loisirs primaire peuvent participer à des jeux en ligne grâce à des sites prévus à cet effet sur internet.

Concernant les adultes, une nouvelle forme d'animation a été mise en place sur certains ateliers spécifiques (retouche photo, film). Les participants peuvent amener leur propre ordinateur portable

et réaliser l'atelier directement avec leur matériel. Ces ateliers faisant appel à des ressources personnelles (photos), beaucoup d'utilisateurs préfèrent travailler ainsi.



Tableau des animations pour 2013

| DATES | ANIMATIONS |
|---------------------------------------|---|
| 14 janvier au 1 ^{er} février | TABLEUR / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 4 au 8 février | Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 11 février au 1 ^{er} mars | TRAITEMENT DE TEXTE / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 4 au 15 mars | Point Internet (lundi, mercredi, jeudi, vendredi 14h/17h et mardi 14h/20h) |
| 18 mars au 5 avril | ENVIRONNEMENT WINDOWS / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 8 au 26 avril | RETOUCHE PHOTO / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 29 avril au 10 mai | Point Internet (lundi, mercredi, jeudi, vendredi 14h/17h et mardi 14h/20h) |
| 13 au 17 mai | Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 21 mai au 7 juin | INTERNET / initiation débutant Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| 10 au 28 juin | FILM / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h) |
| Juillet / août | Point Internet Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 14h/17h et mardi 14h/20h |

La salle de spectacle

Que ce soit sur grand écran ou sur la scène, plusieurs propositions artistiques ont été programmées.



La musique

Jacques GANDON a proposé son nouveau répertoire dans une ambiance cabaret, arrosée de lumières tamisées. **L'Affaire Brassens** a au contraire illuminé la salle par des effets spéciaux. Ce spectacle qui a affiché complet a obligé les organisateurs à refuser des spectateurs.

Jacques GANDON

L'affaire Brassens



Dans un autre genre, **Samba Garage** et **The Boulzarac Choral Orchestra** a réuni 60 artistes : une chorale, des percussions et des cuivres.



Et le duo guitare/voix de **Lucia STANIZZO** a présenté des standards de Jazz.



La danse

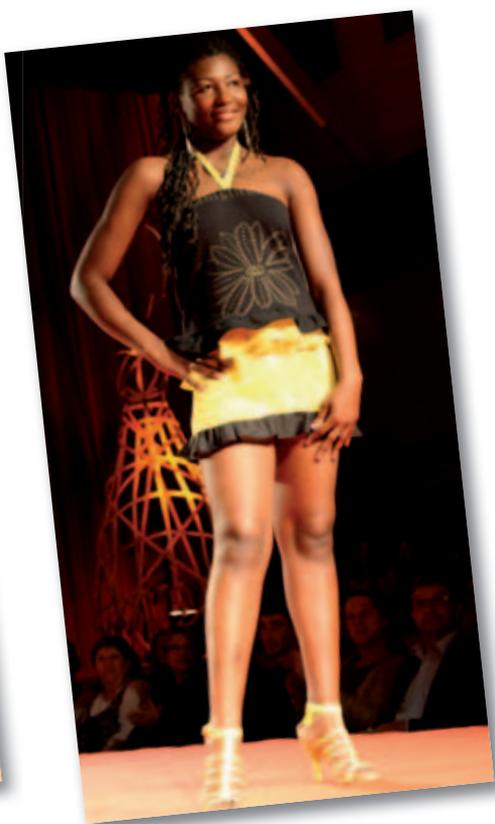
Nouveauté pour 2012, la salle de spectacle s'est transformée en piste de danse.

L'orchestre Rebeyrol a animé un bal le temps d'un samedi soir et le Bagad Ker Vourdel a entraîné les convives d'un repas sur des danses folkloriques aux sons des musiques bretonnes.



Soirée bretonne

Et...



Défilé de mode avec La Bobine



Humoriste : Jean-François
BALERDI

Spectacle pour les scolaires



Théâtre amateur



Conteurs : Jean Bonnefon
et Daniel Chavaroche

De plus, le centre multimédia poursuit son partenariat avec le centre culturel La Fabrique en participant au festival de la Vallée et aux séances de cinéma de plein air.

326 spectateurs dans la cour
du château





Festival la Vallée



Quels spectacles en 2013 ?

Pour palier l'arrêt de la diffusion des spectacles cielectran, dès janvier des ciné-conférences « Connaissance du Monde » et du cinéma seront proposés.

« Connaissance du Monde » est la plus grande organisation de conférences filmées du monde. Nous vous proposons de partager des aventures captivantes avec ceux qui les ont vécues. Découvrez à l'écran les terres lointaines que vous rêvez de visiter et la vie des hommes de l'autre bout du monde, commentées en direct par le conférencier.



Programme du 1^{er} trimestre 2013

| | | |
|---------------------|--|--|
| Samedi 02 février | La Boîte de Pandore Mysogénial | Comédie musicale Spectacle vivant |
| Vendredi 08 février | Connaissance du Monde L'Ouest américain avec Eric Courtade | Ciné-conférence |
| Samedi 23 février | Le Bon, la Brute et le Président Compagnie de Marsac sur scène | Théâtre amateur |
| Samedi 16 mars | Flamenco La Peña andalouse | Danse, musique et chansons Spectacle vivant |
| Vendredi 29 mars | Cinéma | Diffusion sur grand écran |

La bibliothèque Jeanne d'Arc

Bibliothèque municipale

25, av. Général De Gaulle

Tél. 05 53 81 66 27

E-mail : neuvic.bibliotheque@wanadoo.fr

Les livres en gros caractères sont mis en avant avec les livres lus dans un emplacement différencié des autres documents afin d'être plus vite trouvés.

Un vidéo-agrandisseur est mis à la disposition des lecteurs pour la lecture des documents écrits trop petits.

Les collections ne sont pas toutes en libre accès mais grâce à la consultation du catalogue informatisé dans la bibliothèque, il est possible de faire réserver des documents placés dans le magasin de la bibliothèque (à l'étage). Ils seront à disposition pour la visite suivante.

Il est également possible de faire venir des documents de la Bibliothèque Départementale de Prêt ou bien d'autres bibliothèques du département par le biais de réservations sur le catalogue départemental www.bibliotheque-dordogne.net ou de la bibliothèque.



Il est possible de consulter les magazines ou autres documents sur place dans un espace convivial.

Vous pouvez vous rendre à la bibliothèque aux horaires suivants :

Mardi : 10 h - 12 h 16 h - 18 h
Mercredi : 9 h - 12 h 14 h - 18 h
Jeudi et vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous.

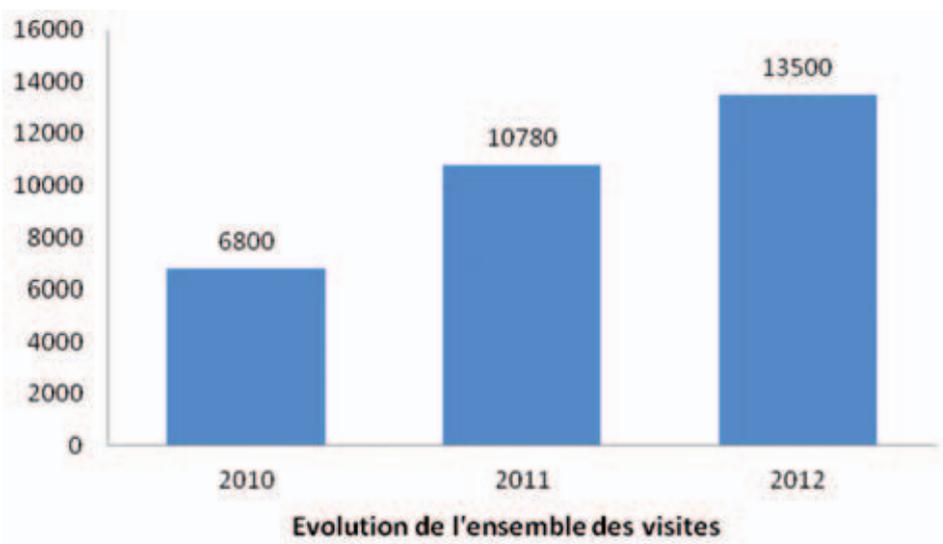
L'emprunt des documents :

L'emprunt des documents est soumis à une inscription dont les modalités sont les suivantes :

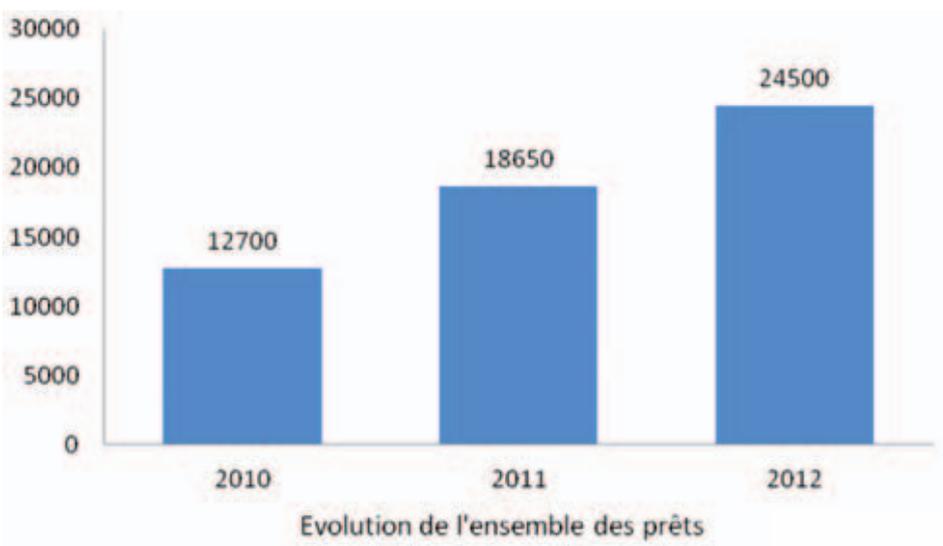
- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Le cas échéant : justificatif d'exonération du tarif de l'inscription (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux).
- le montant de l'inscription pour 2013 est de 7 € par famille.

Modalités de prêt :

| | Maximum par personne | Maximum par famille | dont | Nouveautés | Durée maximale de prêt |
|--------------------|----------------------|---------------------|------------|------------|------------------------|
| Livres | 5 | 15 | 7 BD maxi | 14 jours | 28 jours |
| Périodiques | 3 | 5 | | 14 jours | 28 jours |
| Audio | 3 | 5 | | 7 jours | 14 jours |
| Vidéo | 2 | 5 | 2 fictions | 7 jours | 14 jours |

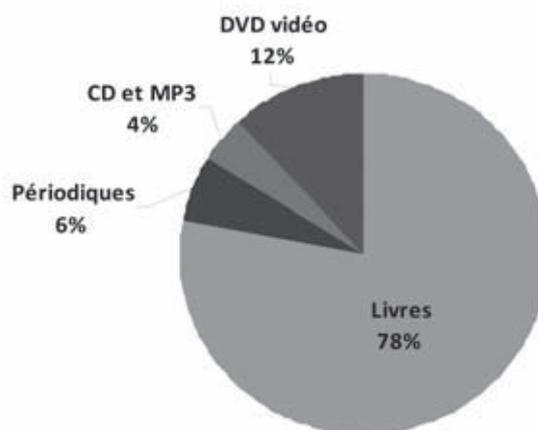


Progression constante de la fréquentation de la bibliothèque



Très nette augmentation des prêts

Les prêts de DVD sont toujours en progression ainsi que les prêts de livres lus en MP3.



Au mois de juin, un fac-similé du tombeau du Pharaon a été installé dans la bibliothèque pour le plus grand plaisir des grands comme des petits.

Une exposition itinérante dans le réseau des bibliothèques d'Annesse et Beaulieu, de Saint-Léon, de Saint-Astier et de Neuvic : « **Comment sont faits les livres** » a été proposée du 30 octobre au 21 novembre.

Une visite de l'imprimerie INVELAC (installée dans les anciens locaux de l'usine Marbot) a été organisée dans le cadre de cette exposition et a ravi tous ses participants, tant par la qualité de l'accueil que par la qualité du travail observé.



Des intervenants ont présenté leurs activités spécifiques à la création d'un livre. Un spectacle alliant lecture musique et dessin a été proposé au centre multimédia par la compagnie **Hooly Gooly** autour d'une nouvelle de Jack London : *Construire un Feu*.



La conteuse **Praline Gay-Para** est venue présenter des contes des 9 continents aux élèves des classes de 6^e du collège grâce à un partenariat avec la Bibliothèque Départementale dans le cadre des contes particuliers.

Les dons de documents sont toujours les bienvenus, seuls les documents vidéo ne sont pas acceptés en raison des droits de diffusion spécifiques aux bibliothèques. Une sélection peut toutefois être effectuée par les bibliothécaires.

Animations 2013 :

Participation à la manifestation **Etranges Lectures** organisée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne. Le lieu choisi pour la commune de Neuvic est le Pays basque avec l'œuvre : le fils de l'accordéoniste de **Bernardo Atxaga**. Une lecture de l'œuvre en présence de l'auteur aura lieu le jeudi 13 juin (renseignements auprès de la bibliothèque).

Les Pitchouns de la crèche de Neuvic

8, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 81 51 07
E-mail : les-pitchouns.creche-de-neuvic@orange.fr

Les horaires d'ouverture restent inchangés à savoir 7 heures à 18 heures du lundi au vendredi. Nous sommes fermés au pont de l'Ascension, entre Noël et le 1^{er} de l'an, et en général la der-

nière semaine de juillet et les quinze premiers jours d'août.

Cette année, malgré notre agrément pour 20 enfants, nous avons accueilli 51 enfants pour de plus ou moins longues périodes et nous en recevons actuellement une trentaine sur toute la semaine de façon plus ou moins régulière selon les besoins des parents et nos possibilités d'accueil.

Nous poursuivons notre collaboration avec Cathy de la bibliothèque tous les mardis ainsi qu'avec Stéphanie Dardy éducatrice au RAM, avec qui certains enfants ont pu profiter de l'intervention d'un plasticien et découvrir le contact avec l'argile

en la manipulant et repartir avec leurs « œuvres ».

Comme tous les ans, nous avons fêté les Rois, Carnaval, Pâques avec le centre de loisirs (nous avons cherché ensemble les œufs de Pâques dans le parc), les fêtes des mamans et des papas, et bien sur Noël, tous les enfants sont repartis avec un livre et ont assisté à un spectacle de contes en tissu en partenariat avec les assistantes maternelles du RAM.

Les plus grands ont été sensibilisés au tri sélectif lors d'une matinée avec des jeux organisés par une maman animatrice au SMD3 et notre éducatrice.

Les enfants ont pu également découvrir de nouvelles saveurs au cours de la semaine du goût grâce à notre cuisinière.

Pour la première fois, les enfants sont allés chez les commerçants pour réclamer des bonbons pour Halloween, et cela leur a beaucoup plu.

Avec l'arrivée d'Émilie, notre nouvelle éducatrice, de nouveaux projets vont voir le jour en collaboration avec toute l'équipe au cours de la future année.

Quant aux demandes de places, nous sommes désolées de ne pouvoir accueillir tous les enfants, il serait souhaitable que les parents se renseignent de façon précoce et nous tiennent informés de leur choix de mode de garde, afin de pouvoir satisfaire un maximum de familles en recherche.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2013 !



Relais assistantes maternelles (RAM)

Le relais d'assistantes maternelles de la vallée de l'Isle (RAM)

1, rue Ste-Anne de la Martinique
24400 MUSSIDAN
Contact : Stéphanie Dardy
Tél. 06 95 13 47 77
E-mail : ramvi@orange.fr

Le ram qu'est-ce-que c'est ?

C'est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance qui a pour missions d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles agréées, les candidates à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.

Permanences à l'accueil de loisirs maternel, avenue Talleyrand Périgord à Neuvic, sans rendez-vous le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rendez-vous le jeudi de 13 h 30 à 17 h 00

Parents et futurs parents, vous recherchez un mode d'accueil ou vous confiez déjà votre enfant à une assistante maternelle agréée ?

Vous trouverez au relais :

Un accompagnement dans vos démarches administratives de votre situation d'employeur (informations sur vos droits, contrat de travail, déclaration pajemploi...)

Un lieu ressource pour trouver une assistante maternelle agréée et bâtir une relation de qualité avec celle qui accompagnera votre enfant durant ses premières années.

Une écoute et des échanges avec un professionnel de la petite enfance sur les questions éducatives ou relationnelles.

Assistantes maternelles agréées et candidates à l'agrément

Le relais vous propose :

Une information actualisée sur les démarches pour l'agrément, la profession d'assistante maternelle, vos droits, vos obligations.

Une écoute et un soutien dans votre pratique professionnelle quotidienne.

Des opportunités d'enrichissements professionnels grâce à des réunions d'informations, des animations, des rencontres...

La participation à la vie du relais en laissant s'exprimer vos compétences particulières.

Animations pour les enfants

Le relais organise des animations pour partager des moments conviviaux et ludiques en présence et sous la responsabilité de l'assistante maternelle.

Ces temps permettent à votre enfant de :

Faire l'expérience de la rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

Découvrir différentes activités adaptées à ses besoins et à ses capacités (jeux, lecture, motricité, chansons...)

Prendre le temps de se socialiser en douceur, en respectant le rythme de chacun.



Maison de la petite enfance

Accueil de loisirs maternel,
10, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 80 20 42

L'accueil de loisirs maternel est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants de classe maternelle le mercredi, certaines vacances scolaires et en périscolaire

Il est géré par la communauté de commune de la moyenne vallée de l'Isle.

Les enfants sont essentiellement issus du canton de Neuvic. La capacité d'accueil du centre est de 20 en-

fants en péri-scolaire, le mercredi, et les vacances scolaires.

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée d'animatrices diplômées BAFA et d'une directrice.

Les objectifs éducatifs

Le projet pédagogique de l'ALSH s'appuie sur les valeurs éducatives et sur les orientations éducatives du projet éducatif validé par la mairie.

L'accueil de loisirs : un lieu de vie pour les enfants

Où ? 10, avenue Talleyrand Périgord à côté de la crèche.

| Horaire | Temps de l'enfant | Proposition pour l'enfant |
|----------------|---|---|
| 6h50 à 9h30 | Accueil du matin | Un petit encas est mis à disposition jusqu'à 8h30. Différents ateliers sont proposés : Dessins, pâte à modeler, légos, puzzles..... |
| 9h30 à 10h30 | Temps de présentation Activité du matin | Temps de présentation des activités, du programme de la journée, des vacances..... |
| 10h30 à 11h00 | Temps libre | Des ateliers libres sont mis à disposition. |
| 11h00 à 11h30 | On se prépare pour partir au restaurant scolaire. | Le restaurant scolaire est à 200 m de l'accueil de loisirs |
| 11h30 à 12h 30 | REPAS | Les animateurs encadrent les enfants tout le long du repas |
| 12h30 à 13h00 | On se prépare pour le temps de repos | Retour du restaurant scolaire, passage aux toilettes, etc. |
| 13h00 à 14h30 | Sieste | L'enfant sera amené à se détendre grâce à une histoire ou une musique douce |
| 14h30 à 16h00 | Reprise des activités | Activité à la carte, activités à thème |
| 16h00 à 16h30 | GOÛTER | |
| 16h30 à 18h30 | Accueil du soir | Différents ateliers sont proposés Dessins, pâte à modeler, légos, puzzles.... |

Les activités

| Catégorie | Moyens | Outils pédagogique |
|-------------------|--|---|
| Activités à thème | Les enfants se retrouvent autour d'un thème décidé par l'équipe d'animation en fonction de la vie du centre et des envies des enfants Les thèmes feront l'objet d'activités de différentes catégories Création, confection, bricolage Imaginaire, expression, sport, culture, découverte, | Ateliers, ballades, cinéma, visites, grands jeux, kermesse, informatique Bibliothèque, piscine, rencontre, chasse au trésor, Olympiades, cuisine |

Le périscolaire

| Horaire | Temps de l'enfant | Propositions pour l'enfant |
|---------------|-------------------|--|
| 6h50 à 8h35 | Accueil du matin | Différents ateliers sont proposés Dessins, pâte à modeler ; puzzles, jeux, etc. |
| 16h30 à 18h30 | Accueil du soir | Différents ateliers proposés Dessins, pâte à modeler, puzzles, jeux, etc. |

L'accueil du matin

| Objectifs | Moyens | Outils |
|--|--|---|
| Permettre à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme de retrouver ses copains ses animatrices Faciliter l'intégration du groupe Dialogue, échange entre parents/animatrices | Accueil échelonné. Prise en charge échelonnée. Cadre rassurant et convivial. Possibilité entre différentes activités de temps libre autonome : lire, jouer, discuter, ne rien faire, dessiner | Coins jeux, dessin, bibliothèque, repos |

L'accueil du soir

| Objectifs | Moyens | Outils |
|---|--|---|
| Permettre à l'enfant de s'amuser en attendant ses parents Echange entre parents/équipe d'animation | Présence sécurisante, rassurante, conviviale et dynamique de l'équipe d'animation. Temps de parole avec les enfants : Possibilité entre différentes activités de temps libre autonome : dessiner, lire, jouer, ne rien faire | Coins jeux, dessin, bibliothèque, repos |

Inscription

La directrice de l'accueil de loisirs se tient à votre disposition pour tous renseignements aux heures d'ouvertures du centre.





**TOUTE L'ÉQUIPE D'ANIMATION
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2013 !**



Centre de loisirs Les Castors Juniors

ALSH "Les Castors Juniors"

Rue du Jumelage

Tél. 05 53 81 56 09

E-mail : clshlescastorsjuniors@orange.fr

L'Accueil de Loisirs de la Communauté de Communes de la Moyenne Vallée de l'Isle présente un projet pédagogique qui va permettre aux enfants :

- De développer des notions de responsabilisation, d'autonomie, de prise d'initiative.
- D'apprendre à vivre en collectivité.
- D'accéder aux différents moyens de détente mis à leur disposition.
- De se socialiser en introduisant la notion de mixité sociale.
- De développer leur ouverture d'esprit, leur tolérance et leur écoute.
- De découvrir et de respecter leur environnement naturel et humain local.
- De développer l'esprit d'équipe au travers d'activités sportives et collectives.

Toutes ces notions se retrouvent dans les activités sportives, artistiques, culturelles, sorties organisées, lors de la vie quotidienne et dans le projet d'animation que propose l'ALSH de la Communauté de Communes de la Moyenne Vallée de l'Isle.

Sorties au cours de l'année 2012



En mars, l'incontournable sortie à « La Patinoire itinérante de Bergerac ». Les enfants n'ont pas encore peur de tomber, c'est le moment de les initier au patinage !!!



En avril, sortie au cinéma de Mussidan, pour la projection du film "Sur la piste du Marsupilami".

En juillet :

Sortie à l'Aérodrome de Périgueux-Bassillac, dans le cadre d'une journée découverte de l'aéronautique. Au cours de celle-ci, les enfants ont pu visiter les installations de la plateforme aéroportuaire, avoir quelques notions d'aérodynamique, de fonctionnement des avions et un vol d'initiation dit « Baptêmes de l'air » pendant lequel les enfants ont survolé en avion pendant vingt minutes l'agglomération périgourdine.



Sortie à Martel où les enfants ont pu découvrir et partager des sensations inoubliables avec le train à vapeur de Martel...

Taillée dans la falaise de Mirandol, surplombant la Dordogne de 80 m, cette ancienne ligne de chemin de fer Bordeaux-Aurillac fut construite entre 1880 et 1884. Elle fut reconstruite en 1919 avec un rail américain toujours en place à ce jour de Martel à St Denis. A cette époque le train servait à l'expédition des truffes du marché de Martel, l'un des plus importants de France. D'où le nom de « Truffadou ».



karting en toute sécurité car encadrée par un moniteur qualifié a fait le bonheur de tous.



Sortie à Brantôme pour une promenade en bateau sur la Dronne "Le Jean Maffioletti II". Un commentaire historique sur la ville a permis de faire découvrir aux enfants pendant 50 minutes environ le Moulin de l'Abbaye, le Moulin du Couvent, ses îlots sauvages, sa faune, canards, poules d'eau, martins-pêcheurs et hérons.



En août :

Sortie à Bergerac Karting au cœur du Périgord Pourpre. Cette initiation à la conduite d'un



Services publics

En décembre, **repas de Noël** au Restaurant Scolaire et **Cinéma à Mussidan**. Au retour, les enfants ont pris un goûter amélioré, après lequel des cadeaux leur ont été distribués.

Chaque année, l'Arbre de Noël est une occasion pour renouveler les jeux de société, de construction, d'éveil, les CD de musique et les livres éducatifs à l'Accueil de Loisirs.

Les animations particulières en 2012

(Avec les partenaires locaux, fédératifs...)

Sorties "Bibliothèque" et "Centre Multimédia" :

Une fois par mois, les sorties à la bibliothèque Jeanne d'Arc un lieu de culture très agréable, sont animées par **Cathy Macarie** ou **Nicolas Caminel** dans un but éducatif et ludique, afin de faire découvrir les joies de la lecture aux enfants. C'est aussi un moment pour eux d'échanger et d'emprunter des livres qui correspondent à leur attente.



Il est parfois difficile de se décider devant un tel choix et certains ont mis du temps à trouver leur bonheur. Mais il a fallu se déterminer en fonction de ses préférences entre des documentaires, des contes... avant de quitter la bibliothèque un livre à la main.

Pendant les vacances scolaires, les animations au Centre Multimédia sont encadrées par **Olivier Deffarges** ou **Emeric Colinet** : apprendre et comprendre l'utilisation d'Internet par le biais de jeux. (Ex : Jeux sur Internet : manipulation de la souris, attitude de l'enfant face à l'écran ; Découverte de l'utilisation d'Internet puis « Rallye Inter-

net » : tri de l'information, choix du site consulté, récupération et utilisation des informations recueillies.)



"Les Castors Juniors aux Jeux Olympiques !" était le thème des vacances d'hiver.

Participation à un grand jeu de connaissances sur le thème du Sport, préparé par le **Comité des Fêtes** de connivence avec les **commerçants de Neuvic**. Ce jeu fut récompensé par une remise de cadeaux lors de la manifestation de Carnaval le mercredi 21 mars.

Grâce à la contribution des agents des Services Techniques, les enfants ont pu créer Pétassou « La bête noire du sport », représenté cette année par un personnage diabolique sur lequel on pouvait lire : tricherie, magouille, dopage, malchance... etc.



Pour agrémenter les vacances, une initiation suivie d'une compétition de « Judo » a été organisée et encadrée par un intervenant extérieur qualifié (**Julien Lopez**), au Dojo de Neuvic.



Pendant des mercredis récréatifs, les enfants ont réalisé un slogan pour le journal *Dordogne Libre*, dans le cadre de l'opération « Mon village est formidable ». Une photo de groupes, avec les enfants des deux Accueils de Loisirs et des habitants de Neuvic est venue immortaliser ce moment convivial dans le parc de la bibliothèque.



Tout au long de l'année, des échanges avec les enfants de l'I.M.E. (Institut Médico Éducatif) et leur éducatrice **Martine Merceron-Sarlat**, ont eu lieu au sein des deux structures, afin de poursuivre un projet sur l'intégration et la tolérance.



« **Crise de rire pour Pâques !** » était le thème des vacances d'avril.

Cette année **Le Festival de « La Vallée... Cent rires ! »** a permis aux enfants de construire un objet insolite en boîtes de conserve avec l'aimable participation des agents des Services Techniques. Il a été exposé dans le hall du Centre Multimédia de Neuvic, lors de la soirée du mercredi 23 mai.



« **Et si tu "Été Sportif" »** était le thème d'une journée organisée par la **Direction des Sports du Conseil Général**. Les enfants ont pu participer à des activités sportives tels que : judo, karaté, aikido, canoë kayak, baseball, tir à l'arc, pétanque et handisport.





Des sorties à la **piscine municipale de Neuvic** ont été organisées avec **Nathalie Fleury** éducatrice sportive des activités natation le temps d'un été.

« **Cuisto-Dingo** » était le thème des vacances de Toussaint. La première semaine fut consacrée à Halloween avec son habituel défilé costumé **chez les commerçants de Neuvic** pour une cueillette de bonbons !!



La deuxième semaine fut alléchante avec les ateliers des apprentis chefs cuisiniers !!



Conditions d'inscription :

Les inscriptions sont prises en compte en fonction de la capacité d'accueil.

La priorité est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent et qui sont domiciliés sur le territoire de la commune de Neuvic, ou des Communes composant la Communauté de Communes de la Moyenne Vallée de l'Isle.

Les enfants doivent être âgés de 6 à 12 ans et doivent être scolarisés.

Inscription :

Les inscriptions se font directement à l'Accueil de Loisirs durant les heures d'ouverture.

En périscolaire de 6h50 à 8h35 et de 16h30 à 18h30. Les mercredis et vacances scolaires de 6h50 à 18h30.

Pour gagner du temps, la plupart des documents pour une inscription peuvent être téléchargés sur le site : www.mairieneuvic.fr rubrique « Jeunesse » / « Centres de Loisirs ».

Vous trouverez également, une liste de pièces à fournir et à joindre obligatoirement au dossier d'inscription.

Conditions d'admissions :

Toute admission à l'Accueil de Loisirs est soumise à une réservation.

Si vous n'avez pas réservé la place de votre enfant, il est possible qu'il ne puisse pas participer aux activités.

Pour cette année 2013, d'autres projets sont à l'étude tout en continuant les animations relatives aux diverses fêtes...

Les enfants et le personnel de l'Accueil de Loisirs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013 !

Marie-Christine FAUCHER
Directrice de l'A.L.S.H.

Point Information Jeunesse



NEUVIC ANIM'
POINT INFORMATION
JEUNESSE

4, rue du Jumelage - Tél./Fax : 05 53 80 54 10
E-mail : neuvic.animations@wanadoo.fr



QUI SOMMES NOUS ?

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J.)

Le P.I.J. est un service gratuit et anonyme ouvert à tous. On y trouve de la documentation sur la scolarité, la formation, la vie lycéenne et étudiante en Aquitaine.

Le P.I.J. informe sur l'alcool, la drogue, les maladies sexuellement transmissibles, l'enfance maltraitée et tous autres « risques sociaux ».

Vous pouvez consulter les annonces sur les formations, emplois saisonniers, les renseignements sur la vie associative (annonces de lotos, brocantes, concerts, expositions, etc.).

Des journées à thèmes sont proposées, comme information, débat sur l'alcool et la toxicomanie, la prévention routière, le sida.

LE SERVICE ANIMATIONS

Fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les projets sont réalisés à partir des demandes des jeunes. Ces dernières années différentes sorties ou séjours en centre de vacances ont été réalisés, comme Futuroscope, patinoire, bowling, Disneyland, stages de sports, ateliers musicaux, camps itinérants à la montagne et à la mer, séjours humanitaires en Roumanie, en Ukraine. Les derniers camps d'été : 2009 itinérant au Portugal, 2010, Marseille et Espagne, 2011 a permis de

faire une sortie aux Antilles de Jonzac à Pâques et un camp en Corse, participer au "Jeunes Aquitains s'Engagent" à Carcans et d'aller à Bordeaux ; le camp d'été 2012 a eu lieu en Espagne.



*Camp en Espagne
été 2012 :
Grands jeux,
kayak des mers,
planches à voile,
voile, visite de
Barcelone, etc*



Prévisionnel été 2013 : PROJET EUROPÉEN :
échange de jeunes à VISAGINAS en Lituanie du
6 au 19 juillet.

La responsable Sylvie YON aide à l'élaboration de projets individuels ou collectifs, encadre et dirige les séjours en centres de vacances.

Le Local Jeunes est équipé d'un téléviseur, lecteur vidéo, différents jeux de société, un babyfoot, etc.

Le P.I.J. et le SERVICE ANIMATIONS sont des sections de l'association NEUVICANIM' (videgrenier, salon du livre, 14 juillet, bourse aux armes, spectacles musicaux, ...).

L'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Une rapide rétrospective de 2012

Cette année encore pour fêter l'arrivée de l'été, les résidents et leurs familles ont été conviés au barbecue organisé par nos cuisiniers. Une belle journée ensoleillée au cours de laquelle chacun a pu chanter et danser au son de l'accordéon de Nathalie.



En juillet, nous avons partagé une journée de pêche avec les résidents de l'Ehpad de TOCANE. Ce fut l'occasion pour nos résidents de nous démontrer leur talent de pêcheur ce qui nous a permis de rapporter une bonne friture. Que de bons souvenirs.



Au cours de la sortie au Moulin de DUELLAS, les résidents ont pu, après avoir partagé un pique-nique, faire une balade en gabare avec le passage de l'écluse et terminer par la visite du musée des outils d'autrefois. Le soleil leur avait donné rendez-vous pour toute la journée profitant ainsi des beaux paysages.



Les travaux de sécurisation de l'établissement comprenant la pose d'une clôture grillagée en façade et la fermeture par l'installation de verrous électromagnétiques sur 4 portes à l'arrière de la structure sont achevés. Désormais, l'entrée et la sortie de l'Ehpad s'effectue au 26, avenue du Général de Gaulle.

Avant d'aborder 2013

Durant l'année 2013, nous poursuivons la mise en œuvre des objectifs définis dans notre projet d'établissement et plus particulièrement l'écriture des projets personnalisés pour chaque résident accueilli dans l'Ehpad.

Nous achèverons nos travaux sur l'évaluation interne de nos activités, de la qualité de nos prestations et de nos pratiques professionnelles. L'entrée dans cette démarche contribue à inscrire nos activités dans une culture de l'évaluation et de procéder aux améliorations dès lors que le dysfonctionnement et les causes ont été identifiés et compris.

Tout ceci contribue à l'amélioration des prestations proposées aux usagers et à leur famille.

Au nom des résidents et du personnel, je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Madame Florence GADRAT-FALLERT
Directrice

La paroisse

Paroisse St Pierre et St-Paul des Rives de l'Isle
Relais de Neuvic

Évêque de Périgueux et Sarlat :
Mgr Michel Mouisse



Père Hervé



Père Guy



Père Sébastien



Frère Roland

Le Père Hervé vient du diocèse de Cotonou, au Bénin ; les Pères Guy et Sébastien, et le Frère Roland sont membres de la communauté des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin.

Horaires des messes à Neuvic :

Pour le week-end, veuillez consulter le panneau d'affichage de l'église.

Il y a le samedi ou le dimanche une messe à Neuvic ou dans une commune voisine.

Messe le vendredi à 10h00 à la chapelle de la Maison de retraite, une fois par mois.

Les autres semaines, le mardi à 9h30 à l'église.

Le catéchisme :

Niveau 1 (8 ans) : à Neuvic, St-Astier et Razac.

Niveau 2 : à Neuvic, Manzac, St-Astier et Razac.

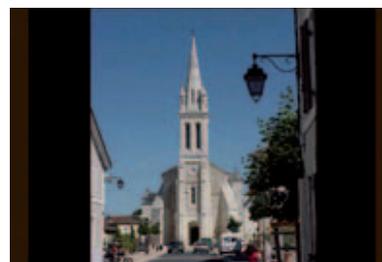
Niveau 3 : le mercredi ou le samedi, à St-Astier et à Razac.

Niveaux 4, 5, 6 : à St-Astier, deux samedis par mois.

Pour les 3-7 ans, « l'éveil à la foi » : des activités adaptées aux tout-petits, un samedi matin par mois, à l'église de St-Astier. Veuillez contacter Mme Carine Brieu, au 05 53 06 93 67.

Les autres activités paroissiales pour les Neuvicois :

Visites aux personnes âgées, à la Maison de Retraite. Contact : Mme Gauthier 05 53 81 63 79.



3 prêtres et un diacre au service de la Paroisse :
P. Hervé Goubèmon, P. Guy Rose,
Père Sébastien Revirand (curé modérateur),
Fr. Roland Dauchez

Bénévolat au Secours Catholique, pour accueillir les personnes, préparer et distribuer colis alimentaires et vêtements. Tél : 05 53 81 32 68

Groupe de partage biblique : découvrir ensemble les textes qui seront lus à la messe du dimanche. Tous les mercredis soirs, à 18h30, à la sacristie de l'église.

Prier à plusieurs : chapelet à l'église, tous les jeudis, à 14h45.

Chanter : répétitions des chants deux mardis par mois, à St-Astier, de 18h15 à 19h30, avec le P. Sébastien.

L'accompagnement des familles en deuil :

Depuis juin 2008, une équipe d'une dizaine de bénévoles assiste les prêtres dans la préparation des obsèques et leur célébration, comme cela se fait en beaucoup d'autres paroisses. Une formation leur a été donnée. L'équipe peut toujours intégrer de nouveaux membres !

Pour contacter un prêtre :

Maison Paroissiale, 18, place du 14 juillet 24110 St-Astier. Tél : 05 53 54 11 66 ou 05 53 04 10 46

L'école maternelle

2012 a été très riche pour l'école maternelle ! En particulier la fin de l'année scolaire dernière, qui a été marquée par un spectacle et une kermesse pour lesquels les parents d'élèves se sont énormément investis, autant pour l'organisation que pour la participation, au plus grand bonheur de tous ! Nous espérons donc que leur motivation restera intacte afin que parents, enfants et enseignantes partagent, cette année encore, des moments précieux.



Pour la rentrée de 2012-2013, nous avons accueilli Mme Dequeker en remplacement de Mlle Michel, partie dans une autre école. Nous avons débuté l'année avec cinq classes de 21 à 22 élèves, répartis comme l'an dernier : une classe de PS-MS, deux classes de PS-GS, une classe de MS et une classe de MS-GS. **Bonne année à tous !**



L'équipe enseignante

L'école élémentaire

Des effectifs constants cette année à l'école élémentaire de Neuvic, à ce jour, 209 élèves inscrits.

L'équipe enseignante, elle, reste stable, une seule entrée, l'arrivée de M. GOY François sur la classe de CLIS (rappelons que l'an dernier la classe de CLIS avait rencontré de gros soucis ; l'enseignante nommée sur le poste n'avait été présente que peu de jours et des difficultés de remplacements ont eu lieu toute l'année, seule Mme Sabrina GIRARD avait été fidèle à son poste en étant présente tous les jeudis).

Font également partie de l'équipe O. DEFFARGES qui gère les cycles 3 en informatique au Centre multimédia et Mme F.MARLIER sur le poste d'assistante d'éducation qui prend en charge les Cycles II en informatique (du nouveau matériel informatique a été installé par la municipalité pour les élèves de cycle II). Travaillent également dans l'école à temps partiel cinq EVS-AVS sous contrat pour accompagner des enfants en difficulté. Et Stéphanie BERTRAND reste fidèle à son poste et continue d'intervenir deux après-midis par semaine.

N'oublions pas tout le personnel communal qui prend en charge les enfants à la pause mé-

ridienne et à l'arrivée et au départ des transports scolaires, le personnel de la restauration scolaire et du péri-scolaire sans qui l'école ne pourrait pas fonctionner aussi aisément.

Cette année l'école bénéficie de deux comités de parents élus en tant que représentants de parents d'élèves au conseil d'école, une liste majoritaire menée par M. BUISSON et l'association FCPE avec Mme GUEDES pour représentante principale.

Des projets seront mis en place en commun, école et partenaires pour faire vivre au mieux l'école et ceci, bien évidemment, dans l'intérêt de chaque élève.

L'association de bénévoles anime toujours deux fois par semaine (les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30) une aide aux devoirs pour des enfants en difficulté.

Les projets pédagogiques seront davantage tournés cette année vers l'art et le patrimoine, les plus grands pourront découvrir ou redécouvrir leur ville en étudiant notamment les œuvres de M. BOUCHER, ses fameux « trompe-l'œil ».

Toute l'équipe enseignante et moi-même nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013 et une excellente santé à tous.

La directrice K. Beun

L'office de tourisme du Pays de Neuvic

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NEUVIC

2, place de la Mairie 24190 NEUVIC SUR L'ISLE
Tel : 05.53.81.52.11
E-mail : ot.neuvic@wanadoo.fr
Sites web : www.paysdeneuvic24.com
www.tourisme-isleperigord.com
Blog : [www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.
over-blog.com](http://www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com)

Président : Eric FOURGNAUD
Responsable : Karine JAMIER
Animateur : Eric DYVORNE



L'Office de Tourisme a une mission de service public déléguée par les Communautés de Communes de la Moyenne Vallée de l'Isle et de la Vallée du Salembre, ces 2 structures octroyant une subvention annuelle de fonctionnement à l'Office de Tourisme.

Les différentes missions de l'Office de Tourisme :

1/ Accueil et Information du public

L'Office de Tourisme est **ouvert toute l'année** (sauf congés annuels et réunions extérieures diverses)
Du mardi au vendredi : 9h30 - 17h30
Samedi : 9h30 - 12h30.

Du 14 juillet au 15 août :

Idem + dimanche : 10h - 13h : accueil personnal-

isé avec dégustation de produits du terroir à l'entrée du camping de Neuvic en présence des producteurs locaux (foie-gras, biscottes, rillettes de saumon, vin de pays, miel) et d'associations ou clubs (canoë, randonnée, modélisme).



Depuis 2 ans, l'Office de Tourisme s'est engagé dans une **démarche qualité** afin d'adapter l'offre touristique aux évolutions de la demande. Un plan local de formation est également en place sur le territoire pour une durée de 3 ans afin que les Offices de Tourisme suivent l'évolution de la profession dans une logique de stratégie de territoire.

L'Office de Tourisme diffuse les **animations organisées sur le territoire : format papier (agenda des festivités et Fête en Périgord), affichage, site Internet / blog de l'OT et site Internet du Comité Départemental du Tourisme.**

Disponibles dans votre Office de Tourisme : plan de ville de Neuvic, plan guide randonnée (22 chemins



balisés, 2,30 €), agenda des animations, programme centre multi-média et cinéma, sites à découvrir, restaurants, carte touristique, hébergements, liste des associations, etc.....

Depuis janvier 2012 : **accès wifi gratuit dans votre Office de Tourisme !**

2/ Promotion du territoire

Le site Internet www.tourisme-isleperigord.com
Les 4 Offices de Tourisme de la Vallée de l'Isle (Neuvic, Mussidan, Montpon et St-Astier) ont regroupé toute l'offre touristique du territoire sur un seul site web pour une meilleure lisibilité. En ligne courant janvier 2012, ce site évoluera au fil du temps et proposera des reportages photos et vidéos, des bons plans, des séjours thématiques...

Création de séjours à thème en Vallée de l'Isle en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme.

Participation à « Jardin en Fête » dans le parc botanique du château de Neuvic.



Pages spéciales sur Neuvic dans le Journal du Périgord (septembre-octobre 2012) : aide à la réalisation des articles (photos fournies, entretien et contacts.)

Interviews France Bleu Périgord durant l'été pour la promotion du territoire.

Guide se loger en vallée de l'Isle édition 2013

Hôtels, campings, chambres d'hôtes, hébergements de groupes, gîtes et salles à louer de la Vallée de l'Isle (de St-Astier à Montpon).



Guide touristique Vallée de l'Isle édition 2013
Sites à visiter, activités autour de l'eau, loisirs nature, activités enfants, artisanat, producteurs et restaurants.

Découverte pédestre de Neuvic
Balade au cœur de la ville pour découvrir son histoire. Disponible à l'Office de Tourisme.

Salons du Tourisme
Les Offices de Tourisme de la Vallée de l'Isle seront aux côtés de l'Office de Tourisme de Périgueux au salon des vacances de Bruxelles ainsi qu'au salon Mahana de Lyon en février 2013 (Le Périgord sera hôte d'honneur) afin de promouvoir notre territoire.



3/ Communication et coordination

Les rencontres du Tourisme en Vallée de l'Isle
Tous les ans, une journée de rencontres entre les prestataires touristiques de la vallée de l'Isle est organisée en avril afin que tous échangent leurs points de vue et de la documentation avec un objectif : apprendre à mieux connaître le territoire et les activités de chacun pour mieux le vendre.



Eductour en Vallée de l'Isle

Journée de découverte de la Vallée de l'Isle offerte tous les ans en juin aux commerçants et prestataires en contact direct avec la clientèle touristique. Les trajets s'effectuent en bus et les sites accueillent gratuitement les prestataires, seul le repas du midi est à la charge des participants. Un seul but : devenir les meilleurs ambassadeurs de la Vallée de l'Isle.



Assemblée Générale de l'Union Départementale des Offices de Tourisme de la Dordogne

L'Office de Tourisme a organisé cette année l'évènement qui s'est déroulé en octobre au château de Neuvic en présence des directeurs et présidents des Offices de Tourisme du département. Ce fut l'occasion de faire découvrir notre beau château grâce à la visite guidée et au repas qui a suivi la réunion.

Le blog de l'Office de tourisme : www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com

Toute l'actualité de l'Office de Tourisme en ligne : un nouveau site à découvrir ? Une nouvelle loi en vigueur sur l'activité touristique ? Une nouvelle animation ? A quoi sert l'Office de Tourisme ? Toutes les réponses sur ce blog !

La page Facebook : Tourisme Neuvic 24

Elle permet de montrer l'actualité de l'Office de Tourisme et de promouvoir le territoire par la rédaction d'articles, l'insertion de liens (articles de presse, vidéos à partager, photos, etc.) et joue un rôle interactif grâce aux commentaires et appréciations des internautes.

4/ Animation du territoire

Les animations organisées autour de la valorisation du patrimoine en 2012 :

« L'Isle fête la randonnée » à St-Germain du Salembre samedi 19 mai : une centaine de randonneurs est venue à cette balade culturelle et gourmande.



5 circuits de découverte en minibus le mercredi après-midi durant l'été : 191 personnes sont venues découvrir des sites méconnus du grand public, rencontrer des artistes passionnés et déguster de savoureux produits du terroir.



Les projets d'animations en 2013 :

- L'Isle fête la randonnée samedi 11 mai (lieu à définir)
- Circuits de découverte en minibus : les mercredis 17-24 et 31 juillet, 7 et 14 août.
- Balade aux flambeaux : date à définir.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse sans laquelle nous ne pourrions réaliser toutes ces actions.

N'hésitez pas à franchir la porte de l'Office de Tourisme pour obtenir plus d'informations.

Le camping municipal

Camping Le Plein Air Neuvicois

Tél. 05 53 81 50 77 - Fax 05 53 80 46 58

E-mail : camping.le.plein.air.neuvicois@cegetel.net

Site : <http://www.campingneuvicdordogne.com/>

Qui dit « tourisme », dit « contraintes météorologiques », et le printemps 2012 n'a pas été très clément avec les quelques clients qui avaient opté pour des vacances à Neuvic. C'est dommage, ils étaient plus nombreux que d'habitude, mais ils n'ont guère été récompensés.

Le soleil a bien voulu s'installer à partir de la mi-Juillet pour se prolonger jusqu'à début Septembre, ce qui a redonné le sourire à tout le monde.

Compte tenu de tout ceci, la fréquentation est restée stable par rapport à l'an passé.

Le rendez-vous rituel du dimanche matin s'est maintenu avec toujours autant de succès grâce à la présence de l'Office de Tourisme, des producteurs exposants, des associations et des élus.

Le camping est doté depuis juillet d'un mobil home pour personnes à mobilité réduite (PMR) qui devrait être réellement commercialisé en 2013.

Après avoir travaillé pendant plusieurs mois afin de satisfaire aux nouvelles normes de reclassement et être fin prêt pour le maintien en trois étoiles du camping, l'audit a eu lieu le 12 juillet 2012. Le nombre de points requis étant parfaitement atteint,

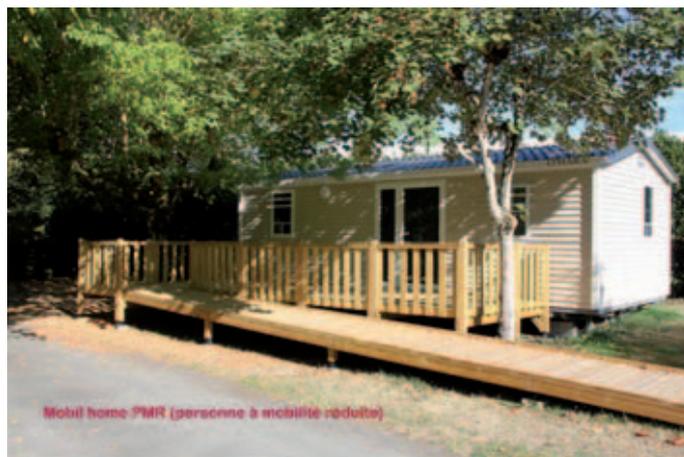
le camping est donc classé en 3 étoiles pour 5 ans.

Sur cette lancée, il pourrait être envisagé de viser maintenant les 4 étoiles. Ce projet fera l'objet de discussion entre l'équipe municipale et la direction du camping.

Dans le but d'économie d'énergie, il pourrait également être examiné la possibilité d'une installation solaire visant à la production d'eau chaude pour les sanitaires.

Au niveau du locatif, l'achat d'un mobil home 3 chambres est également en projet.

Le camping « le Plein Air Neuvicois » déjà très attractif par son cadre de verdure, la qualité de ses espaces verts, la propreté et la modernité de ses équipements, sa proximité du centre du bourg, compte bien continuer à être un élément dynamique de la vie neuvicoise, de par les retombées économiques engendrées par la présence d'une population supplémentaire durant les quatre mois de saison estivale.



I.M.E. - I.T.E.P.

Institut Médico-éducatif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

La vie de château a ses avantages (belles grandes pièces, dépendances transformées en foyers pour les enfants, nombreux va-et-vient entre les différents bâtiments...) et ses inconvénients (belles grandes pièces, dépendances transformées en foyers pour les enfants, nombreux va-et-vient entre les différents bâtiments...). Inconvénients pour le chauffage, bien sûr ! D'où l'installation d'une

chaudière utilisant du bois déchiqueté (à Chantérac) en remplacement de nos vieilles installations au fioul. Cette grosse chaudière chauffe le château ainsi que tous les bâtiments à proximité : foyers, atelier, gymnase, etc. Les bâtiments du fond du parc, trop éloignés, sont alimentés par une chaudière à granulés de bois. Ce projet a pu voir



le jour grâce à des subventions de l'ADEME, du Conseil Général, de l'Agence Régionale de Santé et de l'Europe. Il nous permettra, et de générer moins de pollution qu'avec l'emploi d'hydrocarbures, et de réaliser des économies estimées à 30 % !

Une dizaine de jeunes accompagnés de 2 éducateurs et du jardinier, ont participé à un projet de développement au Maroc, initié par le Conseil Général. Il s'agissait de créer un parcours à vocation touristique dans la région de Larache, dans la partie nord du pays. Mission accomplie et, surtout, petits et grands ont découvert les différents aspects de la vie et de la culture marocaines, rurale et urbaine, avec un plaisir non dissimulé.



Le grand cycle de la vie ne nous épargne pas : l'arrivée des hirondelles au printemps sera compensée par des départs importants dans notre institution. Jean-Michel Monmège, directeur général de la Fondation, prendra sa retraite de même que Jean-Pierre Lefranc, Anne-Marie Flayac, Francine Demagny et Christian Merlingeas : tous auront apporté leur pierre à une oeuvre qui n'en finit pas de grandir depuis la naissance de la Fondation de l'Isle, en 1853...

CHÂTEAU et PARC

Le nombre de visiteurs a augmenté de manière significative en 2012 : + 20 %. Cette hausse importante ne fait pas de nous un site majeur en Périgord - ça n'est pas notre vocation première, mais elle peut être mise au crédit du travail réalisé par l'Office de Tourisme de Neuvic en particulier et des offices de la vallée (I.T.V.I.) en général. Le renforcement de la promotion de notre petit coin de campagne dans des salons nationaux et internationaux commence

à porter ses fruits, dont la récolte profite à tous. Alors, merci à tous ceux qui nous soutiennent professionnellement ou par leur venue régulière.



ENTREPRISE D'INSERTION

L'hôtellerie-restauration parcourt, elle aussi, son petit bonhomme de chemin. L'aménagement d'une terrasse permet enfin de profiter du cadre côté rivière et la réception de groupes de jeunes cet été a confirmé notre choix de développer cette branche d'activités.



Et, encore et toujours, un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent.



Les reconnaissez-vous ?



École primaire, année 1975/1976

1^{er} rang en haut : MAGNOL Christian, POUPARD Yves, BEAUCOURNUT Evelyne, TEXIER Franck, REVEILLAS Jean-François, BEAUBREUILH Valérie, THOMAS Armand, MAZIERES Monique, DUMAS Véronique, GUICHARD Christine, RAFIER Jean-Michel.

2^e rang au milieu : TISON Gilles, LEONARD Marie-Christine, MARTIN Valérie, HENRION Michèle, DOUSSET Eric, PAULIN Sylvain, LAVAL Bernard, CHINON Laurence, SEDRAN Patrick, SOUBIALE Nadège.

3^e rang en bas : BOISSARIE Sylvie, JEAN Françoise, CHAUMARD Françoise, THEIL Philippe, PLANTEY Philippe, CHASTANET Dominique, BAILLOU Philippe, VIVIER Christine, BIRAS Marie-France.



École primaire, année 1979/1980, CE2

1^{er} rang en haut : M. LANDRODIE, Catherine LACOSTE, Jean-Marc PILLET, Marie-Ange PAYENCHET, Valerie LAFOND, Catherine SOULIÉ, Stéphane GUTHINGER, David VACHER, David BOUÉ

2^e rang au milieu : Jean-Michel VISSE, LASSAGNE, Franck AZÉMA, Jean-Luc BEAUGIER, Sylvie ROBERT, Sylvie MORCETTI, Agnès PASCAUD, Frédéric BEAUCORNUT, Hervé SIMON

3^e rang en bas : Hervé BAILLOU, Jean-Yves DROAL, Eric PAYENCHET, Philippe PETIT, Jean-François DUMAS, ?, Emmanuelle GOURAUD, Valérie MERLET, Carole GUICHARD, Murielle DELORD, Nathalie NÉDÉLEC



Club de foot, saison 1981/1982 - Equipe première

1^{er} rang (de gauche à droite) : B. PLANTEY, A. SEGALINI, M. NAULIN, J. BONNELIE, J. DE MATOS, P. GOMINET

2^e rang (de gauche à droite) : P. BOGDAN, J. COUPLET, T. DOUSSET, J.-C. JOSEPH, S. FIEDLER, J. DUCHER, G. RASPIENGEAS, P. JOSEPH, Th. BURGER



Club de foot, saison 1981/1982 - Equipe réserve

1^{er} rang (de gauche à droite) : A. Millaret, M. Dupuy, D. Millaret, E. Lavignac, J.-J. Blancheton, A. Denis

2^e rang (de gauche à droite) : Ch. Boissarie, G. Teich, C. Le Guen, J.-L. Ronteix, Ph. Faucoulange, J.-M. Papon, P. Jean, M. Boissarie, R. Jean

Les reconnaissez-vous ?

École de rugby, saison 1971/1972

1^{er} rang en haut (de gauche à droite) :
?, ?, ?, ?, Garraud

2^e rang en bas (de gauche à droite) :
Peytoureau, Vivier, Mazière, Weisseldinger



École de rugby, saison 1971/1972

1^{er} rang en haut (de gauche à droite) :
Burger, ?, ?, Vigneron,
Plantey, ?, Chaunard

2^e rang en bas (de gauche à droite) :
Espere, Puel, Doucet, ?,
Lavignac

École de rugby, saison 1971/1972

1^{er} rang en haut (de gauche à droite) :
Biret,
Soubiale, ?, ?, Lafon, Garraud

2^e rang en bas (de gauche à droite) :
Brunet,
Daix, ?, Delage



Prévention et Aide technique

Deux thèmes abordés en 2012 :

1) La prévention des risques professionnels

Une démarche dynamique et participative, organisée pour réaliser des actions de prévention des risques auxquels sont exposés les salariés. Elle permet d'identifier les risques professionnels pour pouvoir réaliser leur évaluation et définir un plan d'action de prévention intégrant un ensemble cohérent d'éléments d'ordres techniques, organisationnels et humains. Le plan d'action doit ensuite donner lieu au pilotage et à la réalisation des actions de prévention décidées en favorisant l'implication des salariés et de leurs représentants. La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) a initié un projet ambitieux visant à prévenir les risques professionnels dans le secteur de l'aide à la personne à domicile.

Cet organisme nous a donc aidés financièrement et nous a apportés une aide logistique afin de :

- Prévenir les accidents liés aux déplacements professionnels.
- Gérer le temps et le stress pour tout le personnel.

Nous avons bénéficié de l'accompagnement d'un ergonome et d'heures de conduite sur le circuit de Faux (conduite sur route mouillée, freinage, évitement d'obstacle).

Nous remercions tous nos bénéficiaires pour leur partenariat. Plusieurs groupes d'une dizaine de salariées sont partis en formation et les plannings ont subi des modifications.

Cette action vise à diminuer les accidents de la route survenus dans le cadre des missions. Elle va être poursuivie en 2013 par un repérage des zones dangereuses (carrefours, gibiers...).

2) Les aides techniques

Elles permettent d'améliorer le confort des bénéficiaires et la qualité du travail des employés sous l'égide de la CARSAT.

Une convention précise les modalités :



Elaborer un diagnostic des situations avec une ergothérapeute,

Améliorer les conditions de vie et les conditions de travail par l'apport de moyens techniques (lève malade, lit médicalisé...).

Former les aides à domicile à un repérage des besoins et à l'utilisation des matériels.

Des visites ont donc eu lieu auprès des familles volontaires et des améliorations ont été apportées à la satisfaction de tous.

Tout cela entre autre, pour faire face à l'enjeu que représente la maladie d'Alzheimer tant envers les malades que leur proches.

Son objectif : construire un parcours personnalisé pour chaque malade, depuis le diagnostic jusqu'à la prise en charge à domicile et le cas échéant en établissement.

Même frappée par la maladie d'Alzheimer, une personne doit avoir le libre choix de rester chez elle, dans un environnement qu'elle connaît, où elle a des repères. Pour faciliter la prise en charge à domicile en début de maladie et permettre aux malades d'utiliser leurs capacités restantes pour apprendre à faire autrement des actes de la vie quotidienne auxquels ils tiennent particulièrement.

Parce qu'ils sont contraints de veiller constamment sur les malades, les aidants sont soumis à une pression permanente.

Le soutien qu'apportent les aidants à leur proche doit être le plus possible ajusté aux besoins et aux souhaits des personnes malades mais également aux souhaits et aux capacités réelles des aidants. Notre personnel suit le plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladie chronique, effectue des propositions permet-

La vie des associations

tant d'améliorer concrètement leur vécu quotidien. Des aspects sociétaux, démographiques, médicaux et financiers doivent être pris en compte :

- La garantie d'un large socle de financement public de la dépendance,
- La réaffirmation de la priorité au maintien à domicile
- La nécessité de diminuer le reste à charge des personnes âgées.
- La création du droit universel à un plan personnalisé d'autonomie ;
- Une évaluation des personnes prenant en compte les besoins mais également la situation et le projet de vie de la personne ;
- La poursuite des efforts en matière de professionnalisation des personnels

Un grand moment

La signature de la convention de Constitution du Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale Isle et Crempse en octobre 2012.

Ce groupement d'associations du secteur de l'aide à domicile, le premier du genre dans ce domaine d'activité en Dordogne, trouve son origine il y a plus de 3 ans, et particulièrement lorsque les associations membres (ACCAD de Mussidan, ANACE de Neuvic et AIVAP de Villamblard) ont commencé à travailler ensemble dans l'atelier « mutualisation » du plan départemental de modernisation de l'aide à domicile, sous l'impulsion de leur fédération UNA Dordogne.

Les Présidents y étant fortement impliqués dont Monsieur Elias Jean-Jacques qui s'est retiré aujourd'hui après de longues années passées aux destinées de la structure, c'est son successeur Monsieur Guillaume Daniel, élu nouveau Président, qui poursuit cette action avec son équipe. Ce groupement est la mise en commun de potentiels humains, techniques, juridiques, pour les optimiser et rendre un meilleur service aux usagers.

Les associations membres du GCSMS interviennent en effet auprès d'eux depuis parfois plusieurs dizaines d'années, dans les domaines principaux de l'aide et du maintien à domicile, de la gestion de résidence pour personnes âgées, du portage de repas, du jardinage, et autres activités de services, (demain sans doute un véhicule adapté aux transports des handicapés), ceci sous le regard attentif des collectivités locales dont bien souvent les élus sont à l'origine de la création et

participent aux Conseil d'administration.

Quelques chiffres pour identifier les champs d'action du groupement :

43 communes sont concernées, 800 usagers bénéficient d'intervention de salariés des associations (activités prestataire) pour près de 115 000 H en 2011, 265 usagers relèvent de l'activité mandataire (ils sont employeurs, bénéficiant d'une assistance administrative des associations) pour plus de 60 000 H. Soit un total de 174 000 H gérées à des niveaux divers sur ce territoire.

143 personnes sont salariées représentant plus de 80 équivalents temps plein, pour un chiffre d'affaires consolidé de plus de 2 666 580 euros.

Aujourd'hui, elles se regroupent dans le respect de l'autonomie de chacune, pour optimiser un certain nombre de préoccupations communes :

La gestion des ressources humaines, leur formation, leur adaptation aux différentes formes du vieillissement à domicile, l'amélioration des pratiques administratives et financières, le contrôle budgétaire, la veille juridique, le développement des activités, etc.

Le but essentiel de notre structure est de répondre aux besoins des Familles, des Personnes Agées et Handicapées :

- Entretien du cadre de vie
- Courses
- Aide aux actes essentiels (lever - coucher - toilette ...)
- Préparation des repas
- Jardinage
- Aide aux déplacements
- Relation avec l'extérieur.

Nous pouvons faire « à la place » toutes sortes de démarches : exemples :

- Prendre les courses au supermarché.
- Récupérer un document à la Préfecture.
- Surveiller les enfants...

Pour nous joindre :

Tél. 05 53 81 52 84

E-mail : anace24@wanadoo.fr

Association Culturelle et de Solidarités Nouvelles

« Accompagnement vers l'emploi, environnement et textile »

ASCSN : association loi 1901 reconnue d'utilité sociale, conventionnée par la Direccte pour deux chantiers d'insertion et agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports. Elle est financée par le Conseil Général de la Dordogne, l'Etat, le Conseil Régional, ses fonds propres et les recettes liées aux prestations de services qu'elle fournit. Elle bénéficie également d'un agrément comme organisme de formation.

Créée en 1982, l'ASCSN – association culturelle et de solidarités nouvelles – œuvre dans le champ de l'insertion par l'activité économique sur le territoire de la vallée de l'Isle et du Ribéracois.

Par ses deux chantiers d'insertion (service textile « La Bobine » et service environnement), l'association propose un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies en leur donnant un contrat de travail à temps partiel et une aide à la construction d'un projet professionnel.

La structure salarie une cinquantaine de personnes à l'année : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des minima sociaux ou jeunes peu qualifiés, ainsi que 8 salariés permanents.

La Bobine

Située à l'Hôtel des Entreprises de Neuvic, la Bobine propose :

- du prêt à porter : vêtements "2^e vie" de qualité et dans tous les styles, pour homme, femme, bébé, enfant, du linge de maison, des accessoires ;
- un service de repassage ;
- un dépôt pressing en partenariat avec Point Net de Ribérac ;
- la création et la location de costumes ;
- un atelier de créations couture ;
- des articles de mercerie et loisirs créatifs ;
- l'organisation de défilés de mode présentant nos créations ;

Ces services sont ouverts à tous :

| | |
|----------|--------------------------|
| Mardi | 10h-12h30 et 13h30-17h |
| Mercredi | 10h-12h30 et 13h30-17h30 |
| Vendredi | 10h-12h30 et 13h30-17h |
| Samedi | 10h-12h30 |



Une carte d'adhésion annuelle (1 euro) est délivrée lors du premier achat.

Sur le même site et sur ces créneaux, vous pouvez également apporter vos dons. Merci.

En venant nous rendre visite, vous ferez un geste pour l'environnement (réduction de la mise au rebut d'articles ré-employables) et un geste pour la création d'emplois en milieu rural.

Le service environnement

Depuis 1995, ce service propose aux collectivités territoriales, en vue de l'insertion des demandeurs d'emploi, des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts, des forêts, des sentiers de randonnée et des ruisseaux.

Nous avons une antenne à Ribérac pour l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi du ribéracois, dans le cadre de travaux d'entretien de ruisseaux pour le compte du Syndicat du Pays Ribéracois.

Le jardin de Léone à St-Léon sur l'Isle est ouvert au public. Visite possible sur rendez-vous au : 05 53 81 63 06.

Avez pensé aux copeaux de bois pour couvrir vos massifs ?

Issus de bois blancs de la vallée de l'Isle, ils étouffent les herbes sauvages, maintiennent l'humidité du sol, améliorent l'aspect de vos massifs et enrichissent le sol.

Contactez nous au : 05 53 81 63 06 pour toute commande.

L'ASCSN est aussi un organisme de formation agréé spécialisé dans la sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail et Evaluation des risques professionnels).

La vie des associations

Projet : depuis deux ans, l'ASCSN participe avec d'autres structures d'Aquitaine à un projet de développement social et économique du territoire par la culture.

Il associe des personnes et structures d'horizons variés, l'éducation populaire, le monde artistique et l'insertion par l'activité économique.

Le principe consiste à mobiliser des dynamiques de coopération et de mutualisation et de démontrer que le territoire dispose de ressources et richesses pour engager des actions innovantes s'appuyant sur la culture et en cohérence avec une démarche économique solidaire.

Dans ce cadre, une saga-conte est réalisée en plusieurs épisodes, itinérante sur les départements d'Aquitaine, à l'échelle d'environ 5 ans, jouée dans l'espace public, qui associera les populations à toutes les étapes, de la création à la réalisation pour évoquer le passé, le présent, le futur, la petite et la grande histoire, le réel et l'imaginaire.

Le prologue de cette histoire s'est tenu en

Dordogne, le 1^{er} décembre 2012 à St-Astier avec la participation de Générrik Vapeur.

Administrateurs

Fabienne RAYNAUD, présidente ; Jean-Michel RAYNAUD, vice-président ; Didier HELION, trésorier ; Martine LEHELLE, trésorière adjointe ; Nicole CANAS, secrétaire ; Béatrice GUILLAUMARD, secrétaire adjointe ; Marc HAGENSTEIN pour le Syndicat de l'Isle, Michel FAVARD, Fabienne PRIOSET et Isabelle PICHARD, membres.

La démarche et les services de l'association vous intéressent, vous souhaitez agir de manière solidaire, ou vous êtes à la recherche d'un emploi et éligible au contrat unique d'insertion,

Prenez contact avec nous :

A.S.C.S.N

Zone Artisanale de Théorat - 24190 NEUVIC

Tél. 05 53 81 63 06 - Fax : 05 53 82 68 64

E-mail : ascsn@wanadoo.fr

Association RE-VIVRE

Dordogne Dons d'Organes et de Tissus

C'est à force de dire les choses que l'on arrive à faire comprendre le bienfait du **don**.

J'ai le cœur plein de joie car en 2012, nous avons réussi à sauver 5 personnes, **oui** je dis bien **sauver**, en Aquitaine.

- la première a eu une greffe cœur/poumons pour ses 19 ans ; ce fut une réussite complète.
- La deuxième a eu une greffe de poumons pour ses 18 ans ; là aussi, ce fut une réussite complète.
- La troisième a eu une greffe de rein pour ses 27 ans ; désormais elle n'a plus besoin de dialyse.
- La quatrième a eu aussi une greffe de rein pour ses 21 ans et comme la précédente, elle n'a plus besoin de dialyse.
- La cinquième a eu une greffe cœur/poumons puis un peu plus tard, une greffe de foie ; depuis elle vit normalement.

REVIVRE : quel beau geste et quelle récompense morale !!!! **Quel serait votre comportement si c'était l'un des vôtres ??? Eh oui, cela n'arrive pas qu'aux autres !**

Mais malheureusement, il reste 14 000 personnes en attente. Et 397 personnes ont disparu par manque de DONS.

C'est sûr que c'est une décision difficile à prendre, c'est pour cela qu'il faut en **PARLER** et même accepter le don d'organes de la personne qui va partir. Il faut respecter sa volonté et non la vôtre même si vous n'êtes pas d'accord. Vous êtes en train de perdre un être cher et on vient vous proposer un tel choix. De plus, il faut faire vite car le temps est limité à 4 heures pour la transplantation.

Il ne suffit pas d'avoir la carte sur vous, c'est la famille qui aura le dernier mot : **PARLEZ EN, IL N'EST JAMAIS TROP TARD !**

Que 2013 vous apporte pour vous et votre famille la santé.

J'ai encore refusé de l'argent que l'on nous a offert pour notre association, **CAR CE N'EST PAS AVEC DE L'ARGENT QUE L'ON POURRA FAIRE UNE TRANSPLANTATION, SAUVER OUI MAIS AVEC DES DONS D'ORGANES.**

J'ouvre une parenthèse, ce que nous avons fait, nous le referions car grâce aux dons, cela a permis de **sauver 6 personnes et 2 ont retrouvé la vue**. Alors, si c'était à refaire, nous le ferions **pour le don d'organes. PARLEZ-EN !**

Nous restons à votre écoute,

Le président, Yves MARCHAND et la secrétaire Lucienne CANTARELLI

Déchets ménagers : les circuits de ramassage

1 - LUNDI matin : collecte sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive gauche de la rivière Isle.

2 - JEUDI matin : collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements, et la campagne rive droite de la rivière Isle.

Pour les jours fériés, la collecte aura lieu : mardi 02 avril (Pâques), jeudi 9 mai (Ascension), mardi 21 mai (Pentecôte).

Tri sélectif - déchets recyclables - sacs jaunes

Collectés en porte à porte le vendredi sur tout le territoire de la commune. Pour le jour férié du 1^{er} novembre la collecte aura lieu samedi 02 novembre.

Les sacs sont distribués à la mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Ferrailles et encombrants

Collectés en porte à porte, le 1^{er} lundi des mois de FÉVRIER, AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE et NOVEMBRE, sur tout le territoire de la commune : 4 février, 8 avril, 3 juin, 2 septembre, 4 novembre.

Les ferrailles et encombrants ne doivent en aucun cas être déposés au pied des conteneurs à ordures ménagères.

Si vous ne pouvez attendre le jour prévu pour la collecte, vous pouvez les déposer à la déchèterie située route du Grand Mur à Planèze, les lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Collecte des déchets verts sur rendez-vous

Les déchets verts présentés à la collecte ne sont pas pris en charge par les bennes à ordures ménagères.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchèterie pour y déposer leurs déchets verts, il est proposé un service de collecte sur rendez-vous.

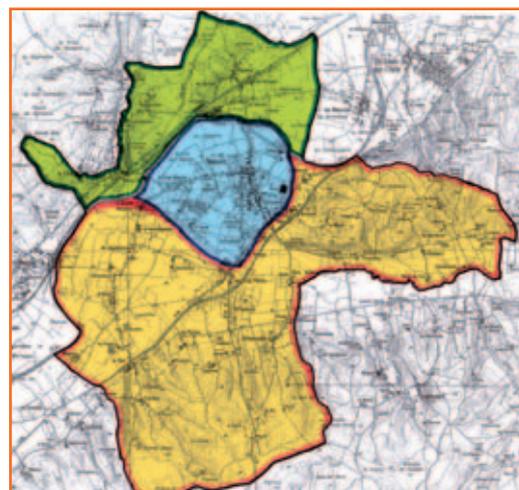
Ce service de collecte en porte à porte est à destination uniquement : des personnes handicapées et des personnes âgées n'ayant pas de véhicule pour transporter les déchets verts.

- Modalités d'accès au service :

Les demandeurs s'inscrivent auprès de l'accueil du secrétariat de la mairie au 05 53 82 81 80 avant le mercredi pour enlèvement la semaine suivante. La collecte est effectuée pour l'année 2013, les mercredis 13 mars, 10 avril, 12 juin, 10 juillet, 11 septembre, 09 octobre, 06 novembre. La présence de l'utilisateur est indispensable pour signature du bon d'enlèvement.

- Définition des déchets verts :

Tous les déchets verts (tailles, tontes, feuilles, déchets de jardin, etc.) sont admis. Ils doivent être présentés dans des réceptacles à usage unique fournis par l'utilisateur ou en fagots ficelés pour les tailles (branchages d'un diamètre limité à 10 cm et d'une longueur maximum de 2 mètres). Ils ne doivent pas comporter de déchets nuisibles au compostage : terre, plastique, cailloux, ferraille, etc.



Les agents de collecte commencent les tournées à partir de 7h, il est recommandé de sortir les sacs poubelle, sacs de recyclables et encombrants, juste avant ou à défaut la veille au soir du ramassage.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la CCAIV (communauté de communes Astérienne Isle et Vern), au 05 53 04 73 39.



Déchets « spéciaux »

| | |
|---|---|
| <p>Le verre bouteilles, bocaux, et pots en verre</p> | <p>déposé dans les conteneurs prévus à cet effet et répartis aux endroits : lotissement de la Chênevière, le But, le Breuil, les Cinq Ponts, la Croix Blanche, la Gare, lotissement de la Croix Blanche, rue Sainte-Béatrix, Puy de Pont, Planèze (au passage à niveau rue de la Garenne), lotissement du Terme Est, stade camping, place du Chapdal, place de la mairie, boulodrome, zone artisanale (3), rue de la Libération, déchèterie (accessible de l'extérieur)</p> |
| <p>Les encombrants : vieux meubles, matelas et sommiers, appareils ménagers, jouets, vieux vélos, meubles de jardin, batteries, tous les objets en métal (ferrailles, tuyaux...)</p> | <p>doivent être portés à la déchèterie ou déposés devant votre porte le jour prévu pour la collecte des encombrants (voir rubrique précédente), avant 7 heures</p> |
| <p>Les piles</p> | <p>déchet dangereux et toxique : elles doivent être rapportées dans les magasins qui les vendent</p> |
| <p>Les huiles de vidange</p> | <p>conteneur prévu à cet effet à la déchèterie</p> |
| <p>Le textile</p> | <p>déposé en déchèterie</p> |
| <p>Le polystyrène</p> | <p>déposé en déchèterie</p> |
| <p>Les médicaments et produits médicaux</p> | <p>à rapporter à la pharmacie</p> |
| <p>Les seringues</p> | <p>votre pharmacien vous remettra un premier collecteur : une fois plein vous le portez à la déchèterie, en échange il vous sera remis un collecteur vide.</p> |
| <p>Les déchets d'amiante</p> | <p>déchets dangereux : ils doivent être portés au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) de Saint-Laurent des Hommes « Seneuil » Tél. 05 53 80 42 74 Dépôt gratuit pour les particuliers du territoire de la communauté de communes de la moyenne vallée de l'Isle</p> |
| <p>Les déchets électriques</p> | <p>déposés en déchèterie</p> |
| <p>Les déchets verts : résidus de tonte de pelouses et de la taille de haies</p> | <p>portés en déchèterie : brûlage interdit</p> |
| <p>Compostage</p> | <p>il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs à un prix très intéressant auprès de la CCAIV* (service collecte des déchets) au 05 53 04 73 39, M. Vincent VIMENEY.</p> |

*CCAIV : communauté de communes Astérienne Isle et Vern

Déchèterie

23, route du Grand Mur à Planèze - Tél. 06 34 10 58 08 - Monsieur Philippe GAY
Ouverture : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
A compter du 1^{er} mai, la déchèterie sera accessible tous les jours.



Don du Sang

1982 - 2012 : 30 ans

Le 22 janvier 82 grâce à l'engagement de nombreux neuvicois, l'association des donneurs de sang de Neuvic a vu le jour.

La composition du bureau était la suivante : M. Labrue, Maire, M. Rodrigo représentant l'usine Marbot, MM Roussel, Clament, Grimaud, Crabanat, Mmes Reynaud, Fiedler, Beaudeau, Martial, Soeur Gerland, Odile Martial et d'autres encore parmi lesquels Maryse Petit ici présente, merci pour l'aide que vous nous apportez encore aujourd'hui en tant que secrétaire.

- grâce à ces pionniers l'amicale est toujours en place, merci à eux .

Le mardi 2 février 82 a eu lieu la 1^{re} collecte à Neuvic sous la présidence de Mme Reynaud qui a assuré son mandat jusqu'à son décès en 1993. De cette collecte nous n'avons pas le nombre de dons, par contre en février 83 il y a eu 75 donneurs, 54 en mai et 56 en octobre, (j'ai une pensée toute particulière pour elle et aussi pour Alex Grimaud et Jacques Coutellec qui nous ont quittés après avoir tracé le chemin).

En 1986 Jeannine Wojdala a rejoint l'équipe en place et au décès en 1993 de **Mme Reynaud** en a accepté la présidence. Grâce aux différentes équipes qui l'ont accompagnée elle a pu continuer dans la sérénité ; aujourd'hui encore l'équipe de bénévoles répond toujours présent, merci à tous. La présidente rappelle que Mme Sylvia Aupetit a assuré le secrétariat de juin 99 à 2004, Mmes Jacqueline Grimaud, Odette Pluchon, Pierrette Gay, Marthe Moreau, Eva Wallet Alice Cacheux, Véronique Fleuret, MM Alain Belvisi, Bernard Guichard, Rodolphe Jehan ont été à ses côtés et d'autres qui malheureusement ont disparu.

Quel magnifique slogan : Je donne mon sang et vous ?...

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

De 18 à 70 ans, si vous êtes reconnu apte par le médecin du prélèvement

Pour un premier don ?

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité. Après 60 ans le don est soumis à l'appréciation du médecin de l'EFS.

Dans certaines situations vous devrez attendre pour donner votre sang :

- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 jours après des soins dentaires (sauf soins de carie : 1 jour)
- 14 jours minimum après un épisode infectieux
- 4 mois après une intervention chirurgicale.

Quelle éthique pour le don de sang ?

Anonymat – Bénévolat – Non profit – Sécurité – Hygiène (pour chaque donneur le matériel utilisé lors du prélèvement est stérile et à usage unique)-**Qualité** : le respect de bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur le matériel et le produit garantissent la meilleure qualité des produits sanguins.

Qui peut donner ?

Toute personne reconnue apte par le médecin. Les donneurs du groupe O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients.

Si vous ne pouvez pas ou plus donner votre sang, n'hésitez pas à encourager vos proches, vos amis à le faire et à rejoindre la grande famille des bénévoles.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour donner un peu de leur temps et apporter leur soutien à ceux qui attendent une transfusion.

L'accueil dans les nouveaux locaux (club house) a permis de recevoir les donneurs dans de meilleures conditions. Nous tenons à remercier la municipalité et les responsables du club de rugby qui ont mis à notre disposition cette salle accueillante pleine de lumière. Merci à l'équipe médicale qui a admirablement bien pris ses marques.

Du 16 au 19 mai quatre représentants de l'amicale de Neuvic ont assisté au congrès national à Montreuil qui a réuni 913 congressistes et accompagnants, le choix des thèmes abordés, la qualité des intervenants dans les forums ont été largement appréciés.

La vie des associations

Le 7 octobre le loto a été une réussite sur le plan financier. Il faut savoir que c'est grâce à ce bilan positif et à la subvention de la municipalité que Neuvic peut être représenté dans tous les congrès depuis une bonne dizaine d'années, ainsi qu'aux réunions départementales chaque trimestre.

L'amicale était représentée le 4 novembre à Bergerac pour assister à l'assemblée générale départementale (11 participants).

Le 18 novembre a eu lieu l'assemblée générale, ce jour là, la présidente Jeannine Wojdala a confié les clés de l'association au nouveau président : Pierre MAERTENS, donneur de sang et habitant Neuvic, bienvenue à toi Pierre dans ces nouvelles fonctions. – tu auras le soutien de toute l'équipe.

A l'issue de cette Assemblée générale il a été procédé à une remise de diplômes et un petit cadeau souvenir a été offert à tous les anciens membres du conseil d'administration.

Pour un ultime bulletin, l'ancienne présidente s'adresse à tous avec émotion, en assurant combien la charge de responsable est riche de rencontres et d'échanges, et confirme à Pierre qu'il ne sera pas déçu d'avoir accepté cette nouvelle mission.

Pour contacter le président :

Pierre MAERTENS

23, rue Arnaud Yvan Delaporte

24190 Neuvic

Tel : 05 47 19 11 80 - Port : 06 33 88 26 84

Dates des collectes pour 2013

| | |
|-------------|--------------------|
| 22 Janvier | de 15h à 19 heures |
| 16 avril | de 15h à 19 heures |
| 18 Juin | de 15h à 19 heures |
| 27 Août | de 15h à 19 heures |
| 26 Novembre | de 15h à 19 heures |

Prenez un peu de votre temps, donnez votre sang,

Tous nos vœux vous accompagnent pour 2013.



Restos du Cœur

Les Restaurants du Cœur de Neuvic
Espace Solidarité Emploi
Zone artisanale de Théorat
Tél. - Fax : 05 53 80 59 07

ELLES QUITTENT LEUR POSTE AUJOURD'HUI :

Pour tout ce qu'elles ont fait depuis des années au sein des restos du cœur de Neuvic, pour leur disponibilité et leur dévouement, pour le réconfort qu'elles ont apporté aux bénéficiaires et aux bénévoles et ceci toujours dans la bonne humeur, merci Michèle, merci Suzanne, leur exemple nous guidera pour les campagnes à venir.

Une nouvelle campagne d'hiver commence le 30 novembre 2012 avec une équipe de bénévoles formés d'anciens et de nouveaux qui accueilleront leurs nouveaux responsables Denise et Patrick qui vont remplacer Michèle et Suzanne qui restent au service des bénéficiaires mais qui souhaitent passer le relais.

Cela ne changera rien au dynamisme et à la bonne humeur de l'équipe qui se prépare à œuvrer pour les bénéficiaires en cette saison 2012-2013.





L'équipe des restos du cœur de Neuvic

Secours Catholique

Secours Catholique de Neuvic Espace Solidarité Emploi – zone de Théorat

Les bénévoles du Secours Catholique de Neuvic sont à la disposition des familles en situation de précarité :

L'accueil des familles est ouvert tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 afin d'apporter une aide morale et un suivi et de donner une aide ponctuelle aux familles après étude de leur situation.

La Friperie est ouverte à tous publics le lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16h 30.

La boutique est un lieu convivial où l'on peut choisir et essayer librement des vêtements enfants et adultes contre une faible participation financière.

Les ventes sont transformées en aide alimentaire car il y a de plus en plus de personnes en précarité.

L'équipe des bénévoles compte toujours sur votre soutien et votre fidélité pour

mener à bien sa mission et vous en remercie.

Nous n'acceptons que du linge propre qui pourra avoir une seconde vie. Pour éviter qu'il ne soit dérobé, il est préférable de l'apporter aux heures d'ouverture de la fripe.

L'équipe des bénévoles remercie particulièrement monsieur le maire et tous les services de la commune de Neuvic pour leur aide.

Très bonne année à tous !

Contact :

Mme Arlette TRABALLONI : 05 53 81 32 68



T.D. aux devoirs

La mission de l'association reste la même : aider les enfants de l'enseignement primaire en difficultés d'apprentissage des fondamentaux (lecture et calcul) à retrouver le goût et l'envie d'apprendre grâce à une aide différente et complémentaire de l'action des enseignants et des parents.

De nouveau cette année l'association a pu compter sur l'aide d'une dizaine de bénévoles dont 7 à 8 ont régulièrement assuré chaque mardi et vendredi en fin d'après-midi une aide pour accompagner les enfants dans leur apprentissage de la lecture et du calcul.



Comme chaque année des demandes d'aide n'ont pu être satisfaites par manque de bénévoles. Ce bulletin est pour nous l'occasion de renouveler notre



demande pour de nouvelles « bonnes volontés ». N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Espace Solidarité Emploi au tél : 05 53 80 86 86, de nombreux enfants et parents vous attendent.

Pour récompenser les enfants de leur assiduité et renforcer leur motivation, l'association a organisé une sortie récréative au Centre International de la Préhistoire un mercredi après-midi au printemps dernier aux Eyzies. C'est à la satisfaction des bénévoles que la totalité des 9 enfants pris en charge l'année scolaire dernière ont participé.

*Patrick JAHAN
Président*

Centre de détention

Bilan 2012 des activités culturelles et sportives financées par l'association socio-culturelle et sportive du centre de détention de Neuvic.

Cette année encore l'atelier musique a été reconduit avec une personne extérieure qui intervient 3 heures par semaine. Tous les mois une séance cinéma de film à l'affiche est projetée par notre partenaire itinérant Ciné-Passion.

Plus ponctuellement, des comédiens professionnels sont intervenus pour créer avec un groupe de détenus un court métrage dans le même style que le *Service Après-Vente* sur Canal +.

Un stage d'expression musicale a été initié par un intervenant extérieur, ce qui a débouché

sur la création d'un CD avec des textes écrits par les détenus.

Pour la fête de la musique un groupe de reggae dub est venu jouer devant un public d'une quarantaine de détenus.

Un stage de création de bande dessinée a été proposé encadré par un auteur de BD de la Dordogne. Deux tournois d'échecs ont été organisés par le président d'un club d'échecs du secteur.

Quant aux activités sportives, plusieurs manifestations ont été organisées tout au long de l'année à l'intérieur du centre de détention : tournoi de badminton, tournoi de tennis de table, tournoi de football, tournoi de tennis, course à pied 10 kilomètres autour du stade.

Trois sorties extérieures d'une journée en VTT encadrées par les moniteurs de sport ont été organisées dans les sentiers de Neuvic et des alentours.

*Ch. ALARIC
Le trésorier*

FSE Collège Henri Bretin

Le foyer socio-éducatif du collège Henri BRE-TIN (association loi 1901) repose sur le bénévolat de quelques parents d'élèves et de quelques enseignants. Son but est d'aider les élèves et leurs familles dans le cadre des activités périscolaires qui leur sont proposées. Ses recettes proviennent des cotisations des familles adhérentes, des subventions des municipalités du canton et des bénéficiaires des différentes animations qu'il organise :

- Le concours de belote en novembre
- La soirée élèves, en décembre
- Le vide grenier en mars
- Une après midi portes ouvertes suivie d'un spectacle de fin d'année de la chorale et de l'atelier théâtre du collège au centre multimédia
- La vente de photos de classe.

L'année précédente le FSE a contribué au financement de divers projets : un voyage culturel et linguistique en Angleterre et en Italie. Le foyer remercie chaleureusement les municipalités du canton pour l'aide financière qu'elles lui ont apportée pour réaliser ces voyages qui seront un souvenir mémo-

nable pour les élèves qui en ont bénéficié.

Pour l'année 2013, il participera au financement d'un voyage culturel, scientifique et historique à Paris, et aidera aussi les nombreuses activités, interventions extérieures, et sorties pédagogiques initiées au collège.

Par ailleurs, le FSE a acheté pour le loisir des élèves du matériel sportif : tables de ping-pong, raquettes et balles de ping-pong, ballons de football en mousse durcie, ballons de rugby en mousse durcie, « cages » de football...

Comme vous l'avez souhaité, je vous communique les dates événements prévus et organisés par le Foyer Socio-éducatif pour l'année 2012-2013 :

La soirée élèves, décembre 2012

Le vide grenier, mars 2013

La journée Sportive, mai 2013.

La Fête du Collège, juin 2013

Pour continuer ses multiples actions en faveur des familles et de leurs enfants, le foyer fait appel à la bonne volonté de tous, parents et enseignants, et compte beaucoup sur la présence des habitants de Neuvic et de son canton aux diverses manifestations.

*Damien ETTE,
Le Président*

Neuvic Anim' Comité des Fêtes

Un coup d'œil dans le rétroviseur :

2012 a été un très bon millésime :

- Le **Carnaval** organisé le 21 mars avec la participation des enfants des écoles, de l'IME et de nombreux parents, nous a menés de la halle au gymnase où PETASSOU a été jugé, condamné et brûlé (merci aux Castors Juniors pour la décoration de Pétassou et pour avoir préparé le jugement). Ensuite, retour sous la halle pour les résultats du concours organisé pour les enfants (tous les participants ont eu un lot) et pour un goûter en musique.



Les **vide grenier-brocantes** des 27 mai et 9 septembre, avec à chaque fois plus de 150 exposants et un très beau temps, nous ont amené un très grand nombre de visiteurs.



La vie des associations

Le 17 juin, en partenariat avec le club de pétanque, un **tournoi régional** a été organisé au bouldrome.

Et, toujours au bouldrome, le 23 juin, ce qui sera le clou de la saison, plus de 1000 spectateurs ont été conquis par le **groupe NADAU** qui a su faire découvrir à beaucoup la musique et la culture occitane avec une bonne dose d'humour et surtout beaucoup de poésie.



tation : malgré cela et une organisation un peu plus compliquée, nous avons reçu 92 exposants et plus de 1600 visiteurs.

Et pour finir l'année le **Téléthon** sous la halle et le concours des maisons illuminées pour Noël.



Le 14 juillet, plus de 150 repas servis sous la halle pour la **soirée « Sans culotte »** et, après le feu d'artifice et la participation de la banda « Los Campaneros », bal populaire.



Le 05 août, la **Bourse aux Armes** a été pour la quatrième année consécutive bien arrosée, la pluie s'étant invitée à la manifes-



Et maintenant que vous réserve l'année 2013 ?

- Carnaval le 27 mars
- Vide grenier, brocante le 19 mai
- pétanque en partenariat avec la Boule Neuvi-coise le 16 juin
- Spectacle gratuit au bouldrome précédé d'un loto géant le 22 juin (la compagnie Equinoxe viendra nous dévoiler les meilleurs moments des grandes comédies musicales pendant plus de 2 heures).
- Le 14 juillet, repas des « Sans Culottes » et bal sous la halle.
- Le 04 août, bourse aux armes au bouldrome.
- Vide grenier brocante le 08 septembre.
- Et pour finir l'année, Téléthon et concours des maisons illuminées et si l'opportunité se présente, une ou deux animations supplémentaires.

Nous remercions le public de venir de plus en plus nombreux à nos manifestations et cela nous donne du baume au cœur (car préparer, organiser et remettre tout en place demande une certaine énergie et c'est parfois assez sportif).

Les bénévoles du Comité des Fêtes

Chorale Amitié musicale

« AMITIE MUSICALE » existe depuis 1993 et, à ce jour est composée de 34 choristes répartis en 4 pupitres. Notre Assemblée Générale s'est tenue le 18 octobre avec approbation des comptes de l'année 2011/2012.

Composition du bureau :

Présidente : Arlette TRABALLONI - 05 53 81 32 68

Vice-présidente : Hannah OAKLEY

Secrétaire : Michèle BOIVIN - 05 53 81 57 52

Secrétaires adjointes : Françoise MONDARY, Monique ROBE-SAULE

Trésorier : Keith OAKLEY

Trésorière adjointe : Odile ROBERT

Chef de chœur : Morag HAMILTON - 05 53 80 04 85

Remercions notre Chef de Chœur Morag HAMILTON pour son grand talent. Elle dirige notre chorale depuis 2007 à la suite du départ en retraite de Lucette CASALIS. La chorale est accompagnée au clavier par Stéphane SEJOURNE.

Remercions enfin les communes qui nous ont reçus, pour la qualité de leur accueil.

Nos prestations pour l'année 2011/2012 :

Novembre : animation avec les résidents de la maison de retraite de ST-ASTIER

Décembre : le 10 : Eglise de NEUVIC dans le cadre du marché de Noël, avec la participation des commerçants

Le 17 : Eglise de ST-ASTIER, concert organisé par l'Association du Millénaire de l'Eglise – chants et



contes de Noël avec « Ralou »

Mars : Eglise de NEUVIC, au profit de l'Association RETINA

Mai : le 9 : animation pour les résidents de l'EHPAD de NEUVIC

Le 13 : Eglise de DOUZILLAC avec Danes JONES guitariste

Juin : repas de fin d'année à COURSAC.

Notre répertoire s'inspire des périodes allant du Moyen-Âge à nos jours, également d'auteurs contemporains. Si vous le désirez, **vous pouvez assister en auditeur libre à nos répétitions** pour ainsi décider de nous rejoindre au **CLUB « TRAIT D'UNION »**, rue Arnaud Yvan de Laporte à NEUVIC, le **jeudi de 19h15 à 21h30**. Vous serez les bienvenus.

Vous pouvez également consulter notre site : amitiemusical.wordpress.com et ainsi connaître nos activités courantes et nos projets pour l'année prochaine.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une très bonne année 2013 !

La Banda Los Compañeros

La Banda « Los Campaneros » a été créée à Neuvic en mai 1986, elle évolue déjà depuis plus de 26 ans tout en résistant aux fluctuations de l'air du temps.

C'est toujours avec autant d'enthousiasme, qu'avec une poignée de passionnés, elle maintient une réputation dans le département et ceux limitrophes, entre autres, lors du festival des bandas à Bouillac dans l'Aveyron en ramenant le trophée musical.

Oh que oui, la Banda « Los Campaneros » a du talent et de la générosité !

Si le talent demande des qualités innées, il y a besoin d'innombrables répétitions, d'efforts individuels et collectifs, sous la baguette amicale de Nicolas et Boris BREME.

La générosité, c'est d'abord l'amitié et le dévouement pour toutes les causes où la fête bat son plein. Les pantalons blancs et bérêts rouges aiment s'amuser, mais surtout en faire profiter tout le monde.

Je remercie la municipalité ainsi que tous les acteurs qui contribuent au succès de la banda.

La Banda « Los Campaneros » se réunit tous les mardis, le soir à partir de 20h30 à la salle de l'ancien collègue. Toutes les personnes qui aiment la musique et voulant rejoindre le groupe peuvent nous contacter au 06 78 76 38 56.

Je terminerai juste par ces quelques mots ;

La vie des associations

la mentalité saine des musiciens qui opèrent dans un même but, permet à un groupe d'évoluer tout en cultivant certaines valeurs quelque peu en voie de disparition de nos jours, entre autres, le bénévolat, la tolérance, le goût de l'effort, le respect, tout cela sans se prendre pour meilleur que son prochain ni se prendre au sérieux mais en respectant les bases élémentaires.

*Patrick BRUNAUD
Le Président*



Association musicale de la vallée de l'Isle

Cette année 2011 - 2012 fût marquée par le décès de notre Président, Monsieur Jean Bonnet, le 14 juin 2012. Les examens ont pu se dérouler comme prévu mais la petite fête de l'école prévue comme chaque année fût annulée.

C'est avec plaisir que nous accueillons notre nouveau Président, Monsieur Eric Vouillat qui mènera avec qualité l'avenir de l'association.

Cette rentrée 2012 - 2013 est équivalente aux autres rentrées en terme d'effectifs.

Comme chaque année nous tentons de caser les inscrits en cours d'année pour que la musique reste accessible à tous.

Grands et petits êtes les bienvenus pour débiter ou progresser dans l'instrument de votre choix.

Vous aurez la possibilité de jouer du piano, batterie, guitare, trompette, trombone, tuba, saxophone, clarinette et flûte traversière.



Contact :
Thierry Chateaufreynaud :
06 30 79 09 97

FNATH

La FNATH, c'est « l'association des accidentés de la vie » (travail et maladies professionnelles, circulation, vie courante, pathologies). Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2005. Cette fédération nationale implantée dans tous les départements est présente en Dordogne depuis 1929, elle y compte 2300 adhérents répartis dans 26 sections locales.

L'action juridique au service des adhérents est une mission majeure de la FNATH : « Nous aidons tous ceux qui sont confrontés aux accidents de la vie à faire reconnaître leurs droits. Cela va d'une simple demande de reconnaissance de travailleur handicapé auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées jusqu'à la défense d'une personne devant les tribunaux dans le cadre des accidentés du travail ou des reconnaissances de maladies professionnelles » disent les juristes permanents de la FNATH de Dordogne.

Ils sont habilités à plaider devant les juridictions de sécurité sociale (Tribunal des Affaires de Sécurité sociale, Cour d'Appel).

Le combat le plus récent de la FNATH est l'accompagnement des personnes dont la pathologie a été traitée avec du Médiateur, médicament aujourd'hui interdit. La FNATH les informe de la situation juridique, des démarches à entreprendre, des pièces à rassembler, des perspectives d'indemnisation.

La section locale de Neuvic a organisé pour la seconde fois, un loto en août qui a fait salle comble.

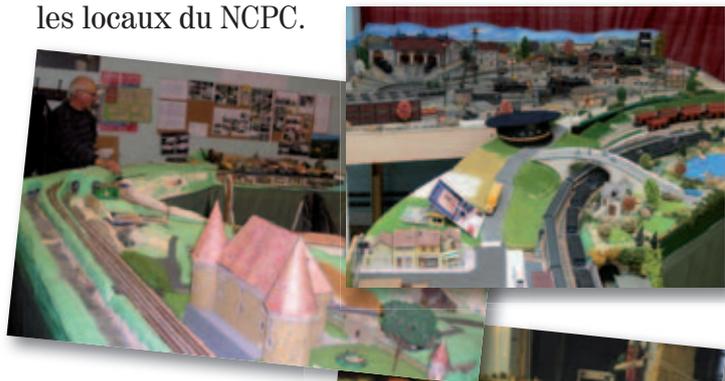
Président M. SIMON Zoé, **Vice présidente** Mme DOYOTTE Paulette, **Trésorier** M. PIQUET Jacques
Membres du bureau : M. MEDARD Jean-Luc, M. GAY Jean-Pierre, M. CHABREYROUX Alain, M. LAMBIN Michel, M. PAROT Raymond.

FNATH
86, avenue du Maréchal Juin
24000 Périgueux
Tél. 05 53 45 44 50

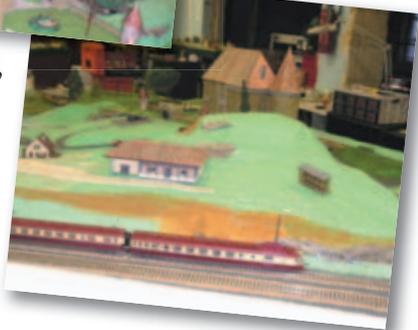
NCPC

Le NCPC est un club de modélisme situé route du Grand Mur à Planèze, dans les locaux de l'ancienne cantine Marbot. Cette association regroupe deux sections :

La section train, modélisme ferroviaire à l'échelle HO regroupe les férus de trains avec reconstitution d'un circuit décoré de plus de 100 mètres de long. On peut les retrouver chaque dimanche matin dans les locaux du NCPC.



La section Slot, courses de voitures électriques sur rail à l'échelle 1/32^e ou 1/24^e pilotées par poignée, a organisé plusieurs manifestations en 2012 :



Le **championnat de France de Slot** en mai, où Neuvic a gagné pour la première fois avec deux jeunes pilotes engagés aux couleurs du NCPC.

Les 24 heures de Neuvic, course emblématique du slot français voire européen, où pendant 24 heures les pilotes se relaient et doivent effectuer le plus de tours en passant le moins de temps possible aux stands, à l'instar des fameuses 24h du Mans.

Enfin, le NCPC a accueilli en automne **une manche du Championnat Sud Ouest**, où les voitures ont évolué cette année sur la piste bois.

Une piste a également été installée lors du **salon du jouet de Razac**, avec un énorme succès puisque les visiteurs faisaient la queue pour prendre la poignée le temps de quelques tours de piste.

Et chaque 3^e samedi du mois est organisé un championnat club, pendant lequel les pilotes du NCPC s'affrontent amicalement.

Pour 2013, de grands changements vont avoir lieu car des travaux de mise en conformité des bâtiments contraindra la section trains à se mettre en

sommeil, pendant qu'un circuit de voitures sera installé provisoirement dans un local situé en face de l'actuel, entre la déchèterie et la salle des lotos.

Mais les 24h de Neuvic seront maintenues les 3, 4 et 5 mai 2013, ainsi que les championnats club chaque 3^e samedi du mois.

Renseignements : 06 21 79 00 74



Ateliers neuvicois

Tous les mardis après midi de 13h30 à 16h30, les ateliers Neuvicois accueillent les personnes qui aiment découvrir des techniques décoratives particulières et créer des objets de leurs mains.

Au cours des différents ateliers, savoir-faire et astuces s'échangent dans un climat amical fort sympathique.

Nous faisons de la peinture sur soie, sur bois, sur tissu, de la création de bijoux, des tableaux en 3D.

Des intervenants viennent nous parler de sujets divers : mal au dos, nutrition, divorce, héritage, champignons, élevage des vers à soie...

Nous profitons aussi de sorties de groupe, de repas en commun.

Le premier week-end de décembre, le Club organise une exposition vente de nos productions à Neuvic, salle de la RPA, l'argent récolté sert à renouveler le matériel de base. C'est une bonne occasion de trouver des idées de cadeaux pour Noël.

Notre bureau :

Marise GREGIS : présidente

Marcelle RAMBAUD : secrétaire

Martine HUOT : trésorière

Pour tous renseignements :

Marise GREGIS : 05 53 81 53 68

Société Colombophile Neuvic/Sourzac/Vallereuil

Pour l'année 2011, notre Société a obtenu, le samedi 11 février 2012, le trophée de la première association pour le nombre d'adhérents. La cérémonie de remise du prix s'est déroulée au Sportico de Gravelines (Picardie) lors des Championnats de France.

L'année 2012 a été très satisfaisante étant donné que les vents ont été dans l'ensemble favorables pour nos amateurs.

Nous avons terminé la saison par un concours BRETEUIL, en juillet, 572 km. Et le classement fût le suivant :

- 1^{er} : M. Andrieux sur 1 500 pigeons

- 2^e : M. Limelette

- 3^e : M. Petit

Avec le club de l'amitié (Charente) au classement général.

Le 20 octobre, le groupement des Vallées Dordogne a effectué la remise des Trophées à nos champions à la mairie de Sourzac, à son siège social.

Roger PETIT
Le Président



*Remise des coupes à la mairie de Sourzac
du groupement des vallées Dordogne.
12^e Région Colombophile*

Envol de pigeons Breteuil - direction Neuvic



Le club de Scrabble

Le club de scrabble est un lieu privilégié pour découvrir et pratiquer cette activité ludique. Les nouveaux participants, débutants ou non, sont toujours les bienvenus.

Nombreux sont ceux qui aiment jouer au scrabble. Ce jeu est surtout connu sous sa forme traditionnelle, la version « duplicate » est moins pratiquée bien qu'elle soit plus équitable car tous les joueurs disposent des mêmes données.

Nous nous rencontrons le samedi après-midi, à partir de 14 heures, dans la salle de réunion de l'hôtel d'Entreprises.

Contact : Jeanine Petit : 05 53 82 25 04



Comité de jumelage

NEUVIC / TESTBOURNE PARISHES

Après les animations de début d'année comme la soirée-crêpes et le loto, 32 membres du Comité, dont 3 nouveaux couples, se sont envolés de Bergerac le 16 Mai pour fêter une nouvelle année de retrouvailles, et ont été accueilli à Southampton par leurs correspondants de Whitchurch et des villes environnantes.

Le *cream-tea* traditionnel les attendait en présence des responsables du Comité anglais et certaines élites locales.

Une journée de visite à Londres était programmée, en pleine préparation des Jeux Olympiques donc beaucoup d'embouteillages, mais une promenade commentée en bateau sur la Tamise a enchanté tous les voyageurs neuvicois et leur a permis de voir tranquillement au fil de l'eau tous les magnifiques monuments, anciens et nouveaux.

Une journée en famille était réservée pour des visites individuelles du pays et surtout des moments d'amitiés plein de souvenirs.

Une soirée-surprise avait été organisée par Colin,

Peggy et Pauline pour faire déguster à leurs invités sept pudding différents préparés par les cuisinières du Comité ! Ah, ce fameux pudding ! Un délice !

Le repas de gala du samedi a été comme d'habitude apprécié par tous et c'est avec beaucoup de nostalgie que les membres du Comité ont quitté le dimanche leurs hôtes anglais mais avec la promesse de se retrouver en 2013.

Nous avons terminé la saison par un repas à la pisciculture de Douzillac avec les succulentes truites en papillote préparées par Delphine et Fabrice.



Les présidents anciens et nouveaux des deux Comités

En octobre, après un bel été de repos, une délicieuse paella a réuni la quasi-totalité des membres pour la réunion de reprise suivie en novembre de l'Assemblée Générale au cours de laquelle



les premiers projets concernant la venue de nos amis anglais ont été entérinés.

Tous les membres réunis lors du repas de gala

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter :
Jean-Pierre NICOT, président, au 05 53 82 65 76

ou Jacqueline DELAMARCHE, secrétaire, au
05 53 81 51 81.

FCPE

2012/2013 annonce un changement des membres du bureau de l'association. En effet après de nombreuses années au service de l'association comme parent d'élève puis comme président, Mr JEAN Guy a quitté ses fonctions. Qu'il soit ici vivement remercié pour son énorme investissement, sa présence, ses idées et le soutien qu'il a apporté en effectuant de nombreuses démarches auprès de l'éducation nationale. En effet, l'année écoulée n'a pas été simple, notamment du fait de l'absence prolongée de l'enseignant de la CLIS. Ses actions et son investissement ont été bénéfiques puisque pour cette année scolaire le poste a été attribué à Mr Goy pour toute l'année. Tous nos remerciements donc pour cette année de présidence ou un questionnaire a également été distribué à tous les parents de l'école élémentaire afin de recueillir leur avis et celui de leur enfant sur la vie à l'école. Vous avez été nombreux à vous exprimer ce qui a permis de mieux vous représenter lors des conseils d'école

Le nouveau bureau a été élu en septembre 2012, lors de l'assemblée générale, il est composé de parents « irréductibles » : Laure et Michel,

de quelques «jeunes nouveaux» : Eliette, Hélène, Audrey et de nouveaux «récents» : Bénédicte, Antoine, Chrystel.



Il y a aussi du nouveau pour la maternelle puisque Jennifer et Christine ont été élues, elles seront là pour apporter leur complémentarité avec les autres parents d'élèves qui s'investissent déjà au sein de l'école et nous espérons leur apporter un réel soutien tout au long de l'année.

En 2012, compte tenu des manifestations organisées sur l'année 2011 qui n'avaient pas permis de faire suffisamment de bénéfiques, la FCPE n'a pu participer au financement de la classe découverte du cycle 3. Cette année s'ouvre sous de meilleurs auspices puisque la fête de fin d'année (2012) a été un réel succès. Non seulement le beau temps a facilité son organisation mais les parents étaient également au rendez-vous !!

Merci de votre présence et de votre participation. Nous espérons que 2013 sera aussi réussie, nous ne manquerons pas de vous solliciter pour quelques « petits coups de main » et espérons que vous serez au rendez-vous. Cette manifestation, qui requiert l'implication de tous : parents, corps enseignant,

municipalité... doit rester un moment festif inoubliable pour les enfants tellement fiers de présenter leur spectacle.

Pour 2013, la FCPE s'associera à RASCINE (Rassemblement des Artisans, Services, Commerçants, Industries de Neuvic et ses Environs) présidée par Mme Sylvie NINEY pour organiser quelques moments forts. Ainsi, nous avons participé une nouvelle fois au marché de Noël avec la présence des enseignants de l'école Élémentaire de Neuvic et les parents d'élèves de la Maternelle de Neuvic. En espérant que cette journée a été une réussite pour les enfants. Une tombola a été proposée. Nous remercions l'association RASCINE qui permet à la FCPE de participer au marché de Noël ainsi que les parents et les enseignants pour l'aide qui nous sera apportée.

Vous nous retrouverez dans plusieurs manifestations tout au long de l'année dans l'objectif de récolter des fonds pour pouvoir aider comme il se doit, nos enfants à travers les différentes sorties et activités qui sont proposées par les écoles.

Au collège le rôle des parents est quelque peu différent dans la forme bien sûr, sachant que la récolte de fonds se fait par le biais du FSE ou l'on retrouve d'ailleurs les mêmes parents FCPE. Ils participent activement au conseil d'administration et à ses nombreuses commissions mais aussi aux conseils de classe des 12 sections qui existent au collège et rédigent les comptes-rendus à l'attention des parents.

Pour conclure, la FCPE remercie par avance l'implication, la participation, le bénévolat et les bonnes volontés de tous pour votre soutien aux manifestations qui se dérouleront tout au long de cette année sans oublier la collaboration des employés communaux ainsi que celle des enseignants et bien entendu nos enfants et leurs parents pour les excellents gâteaux préparés.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTÉ A TOUS !

Composition du bureau :

Présidente : GUEDES Audrey - 05 53 81 50 05

Secrétaire : LE MAOUT Laure - 05 53 80 20 55

Trésorier : PORCHE Michel - 05 53 82 20 91

R.A.S.C.I.N.E

Rassemblement des Artisans, Services, Commerçants, Industries de Neuvic et ses Environs

Les commerçants et Artisans sont toujours présents pour cette année 2013, toujours à la présidence Mme Sylvie Niney entourée « des irréductibles » (Audrey, Maryvonne, Félicia, Pascal, Denis, Stéphane...)

C'est grâce à la participation et au dévouement des artisans, commerçants, écoles, parents d'élèves, autres associations de Neuvic et la municipalité que nous participons à l'animation de Neuvic.

Pour cette année écoulée, nos métiers de bouche ont fait le repas de la Vallée.

Un marché de Noël, sous le signe de la convivialité a été organisé samedi 15 décembre ; tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de vin chaud pour manger des carcasses et marrons grillés. Quant aux plus jeunes, ils se sont promenés dans la calèche avec le Père Noël, ils ont joué sur le toboggan et avec

les chevaux à pédales. Certains ont peints Noël à côté des animaux de la crèche, sous le regard de Marie et du charpentier Joseph.



Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec la même douceur. Avec pour la première fois la participation des écoles élémentaires.



La vie des associations

taires et maternelle de Neuvic, avec les stands de gâteaux, gaufres, bonbons... des parents d'élèves des deux écoles. RASCINE a fait don des lots pour la tombola de la FCPE.

Cette journée féérique s'est bien passée et les enfants étaient heureux de voir le Père Noël que nous remercions vivement d'être venu toute la journée.

L'activité commerciale de Neuvic a encore vu son nombre se restreindre, mais nous sommes confiants et nous accueillerons, comme nous l'avons toujours fait, les nouveaux qui arriveront en 2013. Vous trouverez un savoir-faire, un professionnalisme et une

écoute parmi tous les commerçants et les artisans de Neuvic. Ce n'est pas impersonnel ! Un geste gentil, un mot aimable et une attention particulière vous attend derrière chaque porte de commerçants et atelier d'artisans que vous allez pousser. Une disponibilité et une qualité que vous ne trouverez nulle part ailleurs...

Tous les artisans et commerçants de l'association R.A.S.C.I.N.E. vous présentent leurs meilleurs vœux 2013 !

Association des Anciens Combattants de Neuvic

Le 4 février 2012 : Assemblée générale

Compte rendu financier présenté par le trésorier M. Paul Pelat.

Compte rendu des activités de l'année écoulée par le secrétaire M. Marc Grasset dit "Le Rebelle".

Le président Paul Durieux demande à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus.

Le 22 avril 2012 : Congrès départemental à Sarlat. Une forte délégation de la section de Neuvic était présente.

Le 8 mai 2012 : Cérémonie commémorative 8 mai 1945. Comme il est de coutume la cérémonie commence avec le dépôt de gerbe au monument aux morts de Théorat, en présence des autorités civiles et militaires. Ensuite, rendez-vous aux monuments au mort de la place Eugène Le Roy à Neuvic, montée des couleurs en présence des porte-drapeaux. Allocutions, minute de silence, sonnerie aux morts, fin de la cérémonie, vin d'honneur offert par la municipalité de Neuvic suivi d'un repas pris en commun au centre multimédia de Neuvic.

Le 27 juillet 2012 : Cérémonie à Espinasse (commune de Saint-Germain du Salembre). En honneur des victimes résistants lors de l'affrontement avec les troupes d'occupation allemandes.

Le 15 août 2012 : Eglise de Vallereuil

l'association Areval et son comité rendent hom-

mage au cinquantième anniversaire de la guerre d'Algérie. Exposition des photos de l'époque. Commentaires des autorités locales.

Le 20 août 2012 : Grand rassemblement des APCPG AFN et de leurs amis.

Cérémonie commémorative des fusiliers de Neuvic à la stèle de Théorat.

Assistance nombreuse, dont la présence de Monsieur le maire de Neuvic et des autorités militaires.

Le 21 août 2012 : Anniversaire de la libération de Neuvic, célébré par les autorités civiles et militaires.

Le 11 novembre 2012 : Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au monument aux morts place Eugène Le Roy : dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, minute de silence, message de Monsieur le Maire de Neuvic.

Rendez-vous salle du Sourire pour le vin d'honneur, offert par la municipalité de Neuvic.

Repas pris en commun au foyer de la rue Arnaud Yvan Delaporte

Le 05 décembre 2012 : Cérémonie officielle au monument aux morts des victimes du conflit en Afrique du Nord à Coursac, avec présence des anciens combattants de Neuvic.

Allocution du président départemental des CATM, prise de parole des autorités civiles et militaires, sonnerie aux morts, minute de silence en présence d'une délégation militaire de Périgueux.

Fédération générale des retraités des Chemins de Fer

Section de Neuvic & Mussidan

Notre section a conduit le 12 février un groupe au MUSIC-HALL de Bergerac où les danseuses et le repas ont été appréciés de l'ensemble du groupe.

Le 23 février nous avons tenu notre assemblée générale et le repas annuel a eu lieu le 15 mai 2012. Pour des raisons de santé notre responsable Pierre

Renaudie a restreint les activités et a transmis la bonne marche de la section à Monsieur Jean-Louis Tronche à qui nous souhaitons la bienvenue à la tête de notre bureau.

La prochaine assemblée générale du 20 novembre 2012 permettra de fixer la date du repas annuel et les autres activités pour 2013.

Comme chaque année les nombreux amis et sympathisants sont toujours les bienvenus lors de ces activités ou sorties que nous organisons. Nous les en remercions.

Bonne année à tous !

Pierre Renaudie



Le Club Trait d'Union

Le Club Trait d'Union propose aux actifs et aux retraités une large palette d'activités réparties sur toute la semaine : tarot le lundi soir, gymnastique le mardi après-midi et cours d'anglais ou de français le soir à partir de 18h15, randonnées le mercredi en matinée ou l'après-midi en fonction de la période de l'année et jeux de société (scrabble, belote, tarot, etc...) le jeudi.

Chaque année le Club propose également voyages et sorties :

Le 24 mars ce fut une journée récréative et gastronomique à Atur, le 19 juin une escapade en Corrèze et Périgord Vert, le 21 octobre le spectacle de la nouvelle revue de « Bergerac Rêverie ». Du 15 au 22 septembre, un soleil ardent accompagna la cinquantaine d'adhérents du "Trait d'Union" en Andalousie. La grande mosquée de Cordoue avec sa

forêt de colonnes, la cathédrale baroque de Séville et l'Alcazar avec ses patios, Grenade et l'Alhambra, Tolède et ses ruelles étroites et sinueuses furent autant de merveilleuses découvertes. Devant tant de splendeurs il fut difficile voire impossible de donner une préférence, tous ont dit "Viva España".

Juin rassemble tous les membres du club et leur conjoint autour d'un convivial barbecue géant gratuit avec cette année un superbe spectacle de



La vie des associations

Flamenco. N'oublions pas le loto de juillet qui permet de financer une partie importante de la vie du Club tandis que le repas de décembre clôture en beauté une année chaleureuse.

Pour 2013, quelques places sont encore disponibles pour notre voyage en Albi-geois du 15 au 19 avril.

Composition du bureau :

Président : Jean-Christophe ORSONI

Vice-président : Maurice TRAYAUD

Trésorière : Jeannine WOJDALA

Trésorier-adjoint : Daniel GABILLARD

Secrétaire : Marie-Jeanne RENAULT

Secrétaire-adjointe : Maxima JUGIE



Pour tous renseignements :

Jean-Christophe ORSONI

Tél : 05 53 81 64 47 - 06 84 60 81 63

Tous les jeudis de 14 h à 17h, rue Arnaud Yvan Delaporte.

Association des propriétaires et chasseurs de Neuvic

Suite à l'assemblée générale du 11 août 2013 et à la réunion du conseil d'administration qui s'en est suivie, la composition du bureau a été reconduite :

Président : M. Alain BEAUDEAU

Vice-président : M. André MALBEC

Trésorier : M. Paul CRABANAT

Secrétaire : M. Maurice TRAYAUD

Le bilan de la saison s'annonce relativement moyen concernant le petit gibier.

Le **lapin de garenne** est présent en quantité appréciable. Très peu de foyers de maladie nous ont été signalés. Un prélèvement maximum de 3 lapins par jour et par chasseur est instauré pour la saison 2012-2013 et de nouvelles campagnes de régulation des prédateurs seront maintenues aux périodes autorisées par les lois en vigueur. De nouveaux prélèvements seront effectués au cours de l'hiver là où les lapins sont en surnombre pour être relâchés, après vaccination, dans des zones chas-

sables et où leur présence ne présente pas trop de risques pour les cultures.

En ce qui concerne le **lièvre**, sa présence a été constatée en quantité et qualité appréciable. Toutefois, un prélèvement maximum d'un lièvre par chasseur a été reconduit afin de maintenir sa présence durable à un bon niveau.

Le **faisan** ne doit sa présence qu'aux lâchers de gibiers de tir effectués tous les 15 jours. Toutefois et ce malgré un printemps peu favorable, plusieurs couvées ont été constatées grâce aux lâchers de reproducteurs. Un prélèvement maximum d'un faisan par jour et par chasseur est maintenu.

Le **grand gibier** dans son ensemble se maintient à un très bon niveau. La présence du **chevreuil** reste très importante sur l'ensemble du territoire et même parfois trop sur certains secteurs. Le **sanglier** continue de coloniser notre territoire. L'entente Neuvic - St-Séverin - Sourzac permet à tous les chasseurs de vivre de belles journées de chasse même si les prélèvements ne sont pas toujours au rendez-vous.

Bonne année à tous !

Alain BEAUDEAU
Président

Le club de badminton



Le club de badminton de Neuvic permet la pratique du badminton en salle pour les débutants comme pour les joueurs confirmés. 5 terrains sont mis à disposition lors des entraînements dans un gymnase où d'importants travaux de rénovation ont été effectués à la rentrée.

L'école de badminton rassemble 25 jeunes de 7 à 16 ans chaque mardi entre 18h30 et 20h. On y apprend les gestes fondamentaux du badminton mais aussi des exercices de perfectionnements, encadrés par une équipe de bénévoles sous la coordination de Roger Martaud.

Entraînements et jeu libre :

- lundi de 20h à 22h
- mardi de 20h à 22h
- jeudi de 18h30 à 22h.



Sporting-Club Neuvicois

1983-2013 : 30 ans d'existence

En 1983, Pierre et Simone Matignon, avec Laurent Durieux donnaient vie au club en relançant le basket dans la commune. Pendant ces années, le club a toujours affiché sa volonté de garder « l'esprit sportif amateur », basé sur le volontariat et le bénévolat. De nombreux joueurs ont permis le développement du club en s'investissant dans l'arbitrage et le coaching, et nous voyons maintenant arriver une 3^e génération de basketteurs avec les petits enfants de Dédée Naudet, joueuse de la première équipe féminine !

30 ans après, les piliers du club, Pierre et Simone sont toujours présents. Pierre est maintenant trésorier de l'association, et Simone, qui a porté l'école de basket pendant plus de vingt ans est toujours disponible pour aider lors de nos diverses manifestations et soutenir les équipes.

Le club tient à rendre hommage à Gérard Durieux,

décédé cette année. Président du SC Neuvic à la fin des années 80, investi, le verbe haut, il a toujours eu le cœur sur la main.



Pour ses 30 ans, l'école de basket est à l'honneur avec toujours plus d'enfants qui s'entraînent dans un gymnase au sol flambant neuf et trois nouveaux éducateurs Cristel, Valérie et Mathieu qui viennent renforcer l'équipe d'entraîneurs.

Les jeunes neuvicois pratiquent le basket tous les mercredis après-midi et participent à l'ensemble des activités organisées par la fédération. De belles générations ont ainsi vu le jour puisque les poussins sont restés invaincus la saison passée, de même que les équipes mini-poussins dans les tournois auxquels ils ont participé.

Le club présente cette année une nouvelle équipe de jeunes entièrement neuvicoise : les benjamines (11-12 ans), coachée par Chrystelle et Justine. On souhaite tous nos vœux de réussite à ces jeunes pousses qui découvrent pour la plupart le basket cette année.

Pour les autres niveaux, le club fait toujours partie de l'Entente de la Vallée de l'Isle, avec

La vie des associations

trois autres clubs (St-Front de Pradoux, Montpon et Moulin-Neuf). Cela permet à l'ensemble des jeunes neuvicois d'être présents en participant aux 2 équipes benjamin de l'entente et à l'équipe cadette. On pourra noter que l'équipe minime a défendu son titre de championne départementale qu'elle a remporté pour la seconde année consécutive. Saura-t-elle le gagner en cadette ?

Une seule année en honneur aura suffi à l'équipe féminine pour retrouver la pré-régionale. L'équipe qui était descendue d'un niveau l'année précédente a brillamment gagné sa place au plus haut niveau départemental avec un seul match perdu pendant le championnat. L'équipe vise le maintien, objectif qui sera difficile à assurer avec, malheureusement, beaucoup de blessures en ce début d'année.

L'équipe loisirs continue de s'étoffer avec plus de 20 inscrits. Une dizaine de rencontres ont été disputées l'année dernière avec les clubs alentour. Et l'année a débuté dans la bonne humeur par un week-end à La Rochelle où elle a rencontré l'équipe d'Angoulins dans un esprit de convivialité.

L'année dernière, deux tournois ont été organisés au mois de juin, un pour les poussins (9-10 ans) et un pour les adultes. Ces deux manifestations ont remporté un franc succès avec une dizaine d'équipes inscrites dans chacun et seront sûrement renouvelées cette année.

En cette nouvelle année, l'ensemble des dirigeants et des joueurs du Sporting Club Neuvicois section Basket-ball vous présente tous ses vœux de bonheur, de prospérité et bien évidemment une année très sportive à nos côtés !

Entraînements

Ecole de basket :

mercredi 16h30 - 18h45 et vendredi 18h30 - 20h00

Benjamins :

lundi 18h30 - 20h et mercredi 18h45 - 20h00

Seniors féminines : mercredi 20h00 - 22h00

Equipe loisir : vendredi 20h00 - 22h00

Renseignements :

Laurent Ley (Président) : 05 53 81 37 53

Nathalie Durand (Secrétaire) : 05 53 82 97 12

Site : www.seneuicbasket.com



Seniors 1989 : 2 présidents emblématiques Gérard Durieux et Pierre Matignon



Ecole de basket



Equipe benjamine
basket

Union sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak

Nos valeurs nous rassemblent : partager le plaisir de naviguer

Encore des résultats sportifs pour 2012, avec pour commencer la 3^e place de Loïc ROBILLARD aux Championnats de France Descente Universitaire de Cesson-Sévigné en mars.

Jules MIGLINIEKS (benjamin) et Quentin EON (minime) se qualifient dans l'Equipe de Dordogne pour la Finale régionale du Challenge jeunes qui avait lieu cette année à Tartas. Ces jeunes, ainsi que Jérôme MULLER, chef d'Equipe de la Dordogne, ont contribué à la victoire du département qui termine sur la plus haute marche du podium.



*Jules Miglinieks
et Quentin Eon
dans l'équipe
de Dordogne au
Challenge régional de Tartas
(mai 2012)*

Nos équipages C9 caracolent en tête sur les marathons avec une 1^{re} place pour les adultes à Castelnaud (09/12) et une 1^{ère} place pour les jeunes à Port Ste Foy (06/12).

Les neuvicois ont également décroché plusieurs autres titres durant la saison 2012 :

Jules MIGLINIEKS est 1^{er} au Challenge jeunes de Marsac (11/12), 3^e aux Championnats d'Aquitaine de slalom de Tonneins (04/12),

Axel POLETTTO est 3^e kayak au Challenge jeunes de Marsac (11/12), 2nd à la Descente régionale de Tonneins (10/12), 1^{er} poussin au classement général Dordogne 2012 (03/12), 1^{er} au Challenge jeunes de Périgueux (03/12), 3^e au Challenge jeunes de St Antoine (03/12),

Quentin EON est 2nd canoë au Challenge jeunes de Marsac (11/12), avec son équipier Franck LECOZ est 1^{er} à la descente régionale de Tonneins (10/11), 2nd au Challenge jeunes de Périgueux (03/12),

Timéo MIGLINIEKS est 1^{er} kayak au Challenge jeunes de Marsac (11/12), 2nd poussin au classement général Dordogne 2012 (03/12), 2nd au Challenge

jeunes de Périgueux (03/12), 3^e au Challenge jeunes du Fleix (03/12),

Alexis MAEGHT est 3^e course à pied à la course Challenge jeunes de Marsac (11/12),

Jérôme MULLER est 3^e au slalom régional d'Angoulême (11/12), 3^e aux championnats régionaux de Fond de Mauzac (10/12), 1^{er} au marathon de Port Ste-Foy (06/12), 1^{er} et 3^e à la Descente N3 de Lavault Ste-Anne (04/12), 1^{er} canoë aux Championnats d'Aquitaine de slalom de Tonneins (04/12), 1^{er} au sélectif national Fond de Libourne (03/12), 1^{er} au N3 Descente de Castelnaud (02/12),

Aurélien DUPREUILH est 1^{er} au marathon de Port Ste-Foy (06/12),

Kévin DELMOULY est 1^{er} canoë au Cross-Kayak de Neuvic (01/12).

Se former et transmettre

Les éducateurs sportifs sont fiers de la bonne émulation entre les pratiquants. Le niveau technique des jeunes a permis d'organiser cet automne un stage en eau-vive dans les Pyrénées. Rappelons pour ceux qui souhaitent se joindre au club que nous restons ouverts à l'intégration de nouvelles recrues à tout moment de la saison sportive.



Stage dans les Pyrénées (novembre 2012)

S'associer pour mieux partager

Notre cadre de pratique s'est encore amélioré cette année, puisque la municipalité a refait les menuiseries de nos vestiaires, tandis que nos bénévoles ont refait les peintures.

Notre association est également devenue employeur puisque Brice DEREPAS est parmi nous durant une saison en tant qu'animateur sport et nature. Grâce au travail de ses bénévoles, le club a reçu durant la belle saison de nombreux pra-

La vie des associations

tiquants occasionnels. Encadrement de groupes et stages pour les jeunes, descente aux flambeaux et parcours d'interprétation nature ont rythmé l'été. Le fruit de ces efforts va nous permettre d'organiser des déplacements et de renouveler notre matériel.

Etre fort de nos différences

Le Cross-kayak est reconduit pour la 3^e année et aura lieu le 13 janvier 2013. Les neuvicois sont invités nombreux sur les bords de la forêt de la Double et de la rivière Isle.

Le club est accessible à tous, toute l'année, pratiquants réguliers, occasionnels et sport adapté.

- Le mercredi de 14h à 17h,
- Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- Le dimanche et durant les vacances scolaires (sorties et stages)
- Tous les jours en juillet et août.

Renseignements :

Site : www.canoeneuvic.com

Tél. 06 74 36 28 77

E-mail : canoeneuvic@yahoo.fr



La base de loisirs de Neuviac lors du 2nd Cross kayak de Neuviac (janvier 2012)

U.S.N. rugby

Equipe Seniors saison 2011/2012

La saison 2011/2012 est à considérer comme une saison de transmission du fait de la volonté de la fédération de rugby de rééquilibrer les différents niveaux entre les clubs évaluant en « fédérale » et ceux des séries territoriales.

Pour concrétiser cet objectif le système de phase de brassage voit sa mise en place dans le comité du Périgord Agenais, d'autres comités l'ayant pratiqué l'année précédente.

Douze clubs provenant de Promotion Honneur, Honneur et 4 clubs descendant de Fédérale 3 sont ainsi regroupés.

La première phase consiste à créer 2 poules de 6 clubs par tirage au sort ou presque...

Le niveau est très relevé nous ne finissons que 4^e, place qui nous condamne à jouer la 2^e phase en Promotion Honneur.

Les mauvaises conditions climatiques du début de l'année nous privent d'un match que le Comité refuse de reporter. A ces points perdus viennent se greffer des sanctions se traduisant par des points en moins ce qui nous place dans une situation délicate proche de la descente.

Heureusement les joueurs et les entraîneurs ne se démobilisent pas et grâce à un succès face

à Excideuil, en match de barrage, assurant leur maintien en Promotion Honneur.

Cette sixième place ne nous qualifie pas pour les phases et la saison se termine prématurément en avril.

Saison 2012/2013

Le départ de 3 joueurs vers le club de Ribérac est largement compensé par l'arrivée d'une douzaine de joueurs de bon niveau.

La composition de la poule regroupe 12 joueurs et présente un équilibre intéressant, 6 équipes de Dordogne, 6 équipes du Lot-et-Garonne.

Le niveau est élevé, à mi parcours les écarts de points sont faibles et Neuviac pointe à la 5^e place.

Pour son premier match retour à l'extérieur contre Vergt, notre équipe s'impose et ramène une première victoire.

Le résultat est encourageant mais il faudra être vigilant sur les matches pour atteindre l'objectif de terminer dans les 4 ou 5 premiers, places qualificatives pour les phases finales.

École de rugby

Sportivement la saison se déroule dans de bonnes conditions et les équipes obtiennent de bons résultats face à des clubs beaucoup plus importants.

Comme l'année précédente 2 tournois sont organisés, gros succès, avec la participation de plus de 350 joueurs d'une dizaine de clubs de la Dordogne.

L'entente des 2 Vallées réalise de bonnes performances avec la catégorie minime mais se heurte avec les équipes cadets-juniors à des équipes beaucoup plus fortes appartenant aux grands clubs.

Les résultats sont en dents de scie, un peu décevants, et de plus occasionnant des déplacements lointains et coûteux.

La saison de l'école de rugby et de l'entente se termine sur un bilan sportif positif malgré une diminution des effectifs par rapport aux années précédentes.

Pour clôturer la saison le club offre une journée « Acro-branches » aux jeunes de l'école de rugby accompagnés de leurs éducateurs.

Malheureusement la saison 2012/2013 ne s'annonce pas aussi sereine que les précédentes et certaines rumeurs ayant circulées quelques mois auparavant se confirment.

L'éducateur principal, personnage compétent mais prétentieux et à l'ambition démesurée, décide de quitter le club mais pas sans dégâts puisqu'il entraîne à la démission la totalité des éducateurs. Afin de parfaire son œuvre il fait courir le bruit de la disparition de l'école de rugby auprès des parents de jeunes joueurs et en profite pour leur faire signer des mutations en faveur du club ou lui-même devient éducateur.

Ce comportement est déplorable, surtout vis-à-vis des bénévoles qui ont œuvré pour monter petit à petit cette structure depuis une quinzaine d'années.

Néanmoins grâce à la persévérance de 2 ou 3 dirigeants, l'école existe bien encore à ce jour, mais



le départ massif des licenciés a nécessité de se regrouper avec le club de Saint-Astier.

Nous espérons que petit à petit l'école de rugby prendra un nouvel essor et retrouvera sa place grâce à l'adhésion des enfants et la reconstruction d'un nouvel encadrement.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les responsables aux numéros suivants :

06 30 08 81 64 ou **06 63 84 97**.

L'équipe dirigeante tient à remercier tous les spectateurs et fidèles supporters présents lors des matches, ainsi qu'une reconnaissance particulière aux commerçants et artisans et entreprises pour leur aide financière indispensable à la vie du club.

Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition et la maintenance irréprochable des installations remarquables, appréciés et loués par les visiteurs.

Bonne année 2013 !

Club de football Neuvic-St-Léon

Concernant le bilan moral de cette saison 2011/2012, l'équipe A termine à la dernière place de sa poule de Championnat de Ligue, et de ce fait redescend en 1^{re} Division de District. L'équipe B nous habitue au suspens tous les ans. Elle termine 9^e de sa poule, et grâce à son goal average, elle se maintient au même niveau.

Les jeunes regroupés au sein de Vallée de l'Isle avec Mussidan ont connu une belle saison.

Les U18 : terminent 9^e en excellence. Ils repartent ainsi dans la même catégorie. Mais la satisfaction est qu'ils ont été récompensés du Challenge du *fair play*.

Les U15 : un début difficile dû à un manque d'ef-

fectif, mais le recrutement et le bouche à oreilles ont permis l'arrivée de 3 nouveaux joueurs en milieu de saison. Ils ont joué la finale de 2^e division contre l'entente du Périgord Vert. Après un match dominé de la tête et des épaules par nos jeunes (pas moins de 7 tirs sur les poteaux) ils s'inclinent aux tirs au but.

Les U13 : finissent 2^e de leur poule de 1^{re} division.

Les U11 : malgré les déboires de début de saison (départ de 12 joueurs dans un club voisin) et avec une équipe reconstruite, ils ont joué eux aussi leur finale du Challenge Capdevielle qui s'est déroulée sur le stade de Neuvic. Ils terminent parmi les 16 meilleures équipes du département.

Quant à l'**école de football** : elle s'est vu remettre pour la 3^e fois consécutive le Label Qualité de la Fédération française de Football.

Les U7 et les U9 : bien que dans ces catégories les résultats ne comptent pas, cela reste très

La vie des associations

important pour les enfants, il faut voir leur joie. Certains font preuve de belles qualités. Ils continuent à travailler aux entraînements et sur les différents plateaux organisés.

Félicitations aux 3 médaillés de la saison qui sont : **Sandra BERGER**, **Gisèle RASPIENGEAS** par le District en tant que dirigeantes, et **Jacques COUPLET**, médaille de Vermeil de la Ligue d'Aquitaine, qui sont là récompensés de leur investissement au sein de l'association.

Nous tenons également à remercier tous les membres (dirigeants, éducateurs, joueurs) les parents qui contribuent tout au long de la saison au bon déroulement de celle-ci, ainsi que nos arbitres **Cyrille DELAFORGE**, **Fabrice DUBOIS**, **Sylvain MASSONNAUD** et **Mathieu RAINIER** pour leur implication dans le club.

Le club remercie aussi l'ensemble de ses partenaires et sponsors pour l'élaboration de calendriers, ainsi que ceux qui nous ont offert des équipements. Merci aux municipalités de Neuvic et Saint-Léon, pour leurs subventions, leurs aides au niveau de l'organisation, des installations sportives, et le prêt d'agents communaux. Merci également au CNDS et au Conseil Général pour leurs subventions respectives.

Ch. RAINIER
Le Président



U6-U7

2^e rang : D. ROUSSEILLE, M. MORNAS, T. ALGARIN, M. DAVID, J. MOULES, M. NAUDET, M. PEYTUREAU, F. CASTEL, R. SAVARIAUD, F. NAUDET

1^{er} rang : T. CHARRIERE, S. ROUSSEILLE, N. EDDROU/BOCCA, Q. PALEM, A. RONGIERAS, R. AUDEBERT, L. LACLERGERIE

Absents : M. CLOSIER, N. CIAGLEO, D. CHATAIL, E. REBIERE, M. LAMBERT/HERNANDEZ, E. LACOSTE, E. MAILLARD



Equipe A

2^e rang : G. RASPIENGEAS, D. FABIE, K. MAZE, L. DE ARAUJO, W. DEVESTER, F. CHATAIL, J. VALLADE, D. ROUSSEILLE, J.-C. THOMAS

1^{er} rang : A. LOZANO, B. BODIN, K. POTHIN, T. BEVILACQUA, W. BERGER, A. FAHRI, R. KINE, S. SIMONNET



Equipe B

2^e rang : M. DUPUY, A. PELLETINGEAS, F. CAMUS, V. REMY, C. PEYTUREAU, F. LAURIOT, B. GADAUD

1^{er} rang : Y. BODIN, A. TEXIER, F. ALSER, J. BERNARD, L. LANXADE, G. LACOSTE, J. HAZERA



U8-U9

2^e rang : J. HAZERA, L. ALEXANDRE, K. CHASSIN, E. BURNEL, A. BIBIE, A. KEITA, R. CHATAIL, C. KEITA

1^{er} rang : M. DA SILVA CORREIA, T. ANCELIN, E. ANCELIN, B. MILHES, T. BELQOQ, R. HACI

Absent : M. ESTAY



U11

2^e rang : W. BERGER, N. IDRI, A. LANDRY, C. GEORGES, M. LABROUSSE, M. BARAT, G. DELROC, D. LAULANET, S. ISAMBOURG, T. CALVET, A. LESSENOT, S. LESSENOT
1^{er} rang : M. BUCHMANN, D. DELORD, N. MARESCAUX, J. CASSANT, B. GALAN, Y. PETIT, Q. BERGER, K. CARRIER



U13

2^e rang : Ch. TAGHON, J. CHASSIN, S. GUINET, K. BERGER, R. LHERBAT, L. SERRE, T. DELFOSSE, L. SERRE
1^{er} rang : G. CORIOU, T. BAZILLE, C. TAGHON, L. COMBENETOUZE



U18

2^e rang : B. NONY, C. VALAD, D. DUCLOU, V. CARLIER, K. MURAT, M. LANDRY, A. AUDOUIN, A. GAY, C. COUSTILLAS, J.-M. DEFFARGES, P. CREVET
1^{er} rang : D. VALADE, D. LESCOUTOS, J.-L. TOBIE, A. MILLARET, J. DEFFARGES, B. LANXADE, B. PASQUET, D. MILLARET
Absents : D. ANGONI, G. GAILLARD

Gym volontaire

Le club de gymnastique volontaire a repris ses activités depuis le 13 septembre 2012 avec un nombre croissant de pratiquants adultes : en plus de nos habituées, toujours fidèles, nous avons le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues dont deux messieurs. Ainsi les hommes ont eu le courage de se mesurer à une trentaine de femmes toutes très dynamiques, nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que leur exemple sera suivi par d'autres intrépides !

Nos cours se déroulent dans une agréable ambiance musicale, salle du sourire trois fois par semaine, sous la direction de notre monitrice, Mme Florence Galland, dont nous louons tous la grande compétence et le dévouement :

Le mardi de 18h30 à 19h30 puis, pour les plus courageux, de 19h30 à 20h un cours de step.
Le jeudi et, à partir du 16 novembre 2012, le vendredi de 18h15 à 19h15.

Nous espérons que la nouvelle formule à trois cours hebdomadaires, sans augmentation de cotisation (75 euros/an) permettra à tous de trouver le bon créneau horaire et de venir encore plus nombreux pour se maintenir en forme et de bonne humeur !

Présidente :

Mme Marie-Claude Simon - Tél : 05 53 81 59 39

Trésorière :

Mme Elizabeth Moulis : Tél : 05 53 81 32 39

Secrétaire :

Mme Marie-Claude Audebert : Tél : 05 53 80 67 68

*Marie-Claude Simon,
Présidente*

Judo club

Le Judo Club de Neuvic compte 2 sections dans lesquelles participent déjà 65 licenciés.

Le **Taiso**, qui est un sport de remise en forme, renforcement musculaire, assouplissement et étirement pour adultes et adolescents.

Le **Judo**, école de vie permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel.

Formation pour tous, le Judo Club Neuvicois permet une pratique de loisirs ou de compétitions pour les pratiquants qui le désirent.

Félicitons et encourageons les compétiteurs de notre club qui participent aux différents championnats départementaux et régionaux en se qualifiant brillamment.

A NOTER : notre tournoi annuel se déroulera le **samedi 6 avril** au gymnase de Neuvic. Cet événement accueille chaque année environ 130 combattants de la Vallée de l'Isle.

Mais aussi, l'anniversaire de notre club qui va fêter ses **40 bougies en 2013** !

Il est possible de découvrir le judo tout au long de l'année et vous trouverez un accueil convivial et une ambiance chaleureuse nécessaires au bien être des enfants.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignante et encadrante se tient à votre disposition les jours et heures des cours mais aussi par l'intermédiaire de notre président.

Membres du bureau :

Président : B. LABRIOT - Tél. 06 71 65 70 03

Vice-président : D. DESMAISON

Secrétaire : P. LE COZ

Trésorière : M. PEREIRA,

Adjointe : C. PARINET

Équipe enseignante : Julien Lopes, Aurore Petit, Vincent Lemaout.

Horaires :

Taiso : tous les jeudis : 19h30 à 21h00.

Judo : les mercredis 16h00 à 17h00 pour les 4/ 6 ans, 17h00 à 18h00 pour les 7/10ans et 18h00 à 19h00 pour les plus de 11 ans.

Les samedis 16h00 à 17h30 pour tous.



La Boule neuvicoise

Après la victoire en championnat par équipe de club de deuxième division en 2011, la Boule Neuvicoise évolue en 1^{re} division départementale.

Saison difficile au plus haut niveau mais, malgré cela nos joueurs parviennent à se maintenir à ce niveau pour la saison 2013.



Sur la photo ci-dessus on peut reconnaître, Monique Gomer-Romio, Michel Bonnelie et le petit nouveau du club Gilles Lassagne vainqueur d'une équipe Astérienne bien connue, ainsi que Mélanie Arque, son papa Jean, et son partenaire de club.

Assemblée générale

Elle s'est tenue dans les locaux du club le samedi 08 décembre 2012 et n'a apporté que peu de changement dans le renouvellement du bureau.

Présidents d'honneur :

François Roussel, Maire de Neuvic et Paul Eymery

Président actif : Jacques Large également Président du district de Ribérac, Jean-Claude Coudert chargé de relation avec la Mairie et François Le Reun chargé des terrains et des équipes de club.

Secrétaires : Laurent Troubadis et Patrick Mançon.

Trésoriers : Stéphane Augustin, Nicole Chateauraynaud et Frédéric Robillard.

Responsable de l'équipe de club vétérans : Michel Laud.

Chargé de relation avec la presse : Paul Eymery.



Ci-dessus les vainqueurs du deuxième concours : Suzanne Teillet, François Le Reun et notre Président d'honneur Paul Eymery victorieux de la redoutable équipe de l'EPP composée de Nicole Boyer secrétaire du comité, Francis Garrigue Président de la ligue d'Aquitaine et Francis Nadal membre du comité tous trois joueurs classés honneur départemental. Bravo les Neuvicois !

Congrès départemental

Lors du dernier congrès départemental à Marsac, Laurent Troubadis a été brillamment élu membre du comité départemental. **Toutes nos félicitations !**

Les concours Fédération 2013

Jeudi 7 mars triplète vétéran.

Samedi 16 mars doublette challenge des commerçants et artisans.

Dimanche 12 mai doublette challenge Christian Prioset.

Dimanche 9 juin interclubs challenge Alain Ferland.

Dimanche 16 juin doublette grand prix du comité des fêtes.

Dimanche 01 septembre triplète mixte challenge Henriette et Guy Baunat.

Challenge Alain Ferland

Cette compétition qui réunit la vingtaine de clubs du district de Ribérac a pour but de désigner le champion de district par équipe de club.

La boule Neuvicoise l'ayant remporté en 2012 elle aura la charge de l'organiser en 2013 : il aura lieu sur notre boudrome le **dimanche 09 juin 2013** à partir de 9h.



Ci-contre, Henriette et Guy Baunat avec les finalistes du concours avec la victoire des frères Castet (Champions d'Aquitaine 2012), lors de leur challenge. François et Marc Castet seront classés élites régionales pour la saison 2013.

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer notre sport loisir n'hésitez pas à prendre contact avec M. Jacques Large, Président au 06 86 50 02 39 ou rendez-vous au boulodrome tous les jours à partir de 14h00.

Tennis club

École de tennis

Notre sympathique BE Florent a quitté le club pour aller voguer dans un grand club de Gironde. Merci à lui pour le travail réalisé durant ces trois années. C'est donc Edwige qui dirige maintenant notre école de tennis. Elle accueille une trentaine de jeunes et moins jeunes à raison de huit heures par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue au TCN.

Adultes

L'équipe féminine ayant accédé à la série supérieure tant en championnat du Périgord qu'en coupe de Guyenne, termine invaincue et première dans ces deux compétitions. Merci à elles pour leur engagement et leur gentillesse, encore bravo.

Chez les hommes, les performances sont identiques et depuis trois années consécutives ils accèdent à la série supérieure. Ils évoluent en seconde série départementale et cela va être dur cette année...

Pour les deux équipes, lors des rencontres à domicile le repas est offert par le club.

Tournoi

186 participants, encore un très bon tournoi, sauf chez les Dames où l'effectif est très médiocre, seulement 18 joueuses. Le tableau féminin est remporté par Myriam BONNAL classée 3/6. Chez les Messieurs c'est Jérémy MICHAUX, classé 1/6,

un ancien Périgourdin parti évoluer à Toulouse, qui termine sur la plus haute marche de l'épreuve.

Jérémy est venu accompagné d'une quinzaine de jeunes qui ont participé à plusieurs épreuves de cette compétition et certains sont allés dans les phases finales.

Le tournoi jeunes qui a lieu durant la même période a enregistré un vif succès avec soixante inscrits.

Les finales se sont déroulées devant une centaine de spectateurs sous un beau soleil ; une super journée pour tous.

Merci à Mélanie, Maria, Martine, Serge et Jacky pour leur engagement pendant cette quinzaine.



Les spectateurs lors des finales

Divers

Pour la troisième année consécutive, nous ne demandons pas de subvention municipale. Notre trésorerie est saine et nous terminons la saison en excédent. Il va falloir penser à une très grosse réfection des courts extérieurs qui ont trente ans...

Les codes d'accès aux courts ont été changés,

ils vous seront transmis lors du règlement de votre licence.

A la demande du Comité Départemental de Tennis, nous avons organisé la réunion annuelle des clubs du secteur. Le club de rugby nous a prêté son club house et Serge le Président et Gérard le cuisinier, aidés de bénévoles du tennis nous ont préparé un délicieux repas merci à tous.

Pour nous contacter :

Tél. 05 53 81 61 11 ou 06 88 82 40 85

E-mail : contact@tcneuvic.fr

Le TCN vous souhaite une très bonne année 2013 !



Martine, Mélanie, Adeline, Annabelle et Maria la capitaine



Maria, finaliste 4^e série



Adeline qui remporte pour la 2^e année consécutive la finale 4^e série

*Les organisateurs du tournoi
de gauche à droite :
Mélanie, Martine, Serge, Maria, Adeline
et sa fille, Jean-Michel, accompagnés de
F. Roussel et S. Faure*



NAISSANCES 2012

- Louna Julia née le 04 janvier au foyer de Mr Jean-Michel GUÉRINEAU et de Mme Virginie CREUSOT
- Elyna Michelle, Lurdes née le 29 janvier au foyer de Mr et Mme Paulo DA SILVA CORREIA
- Sinaï née le 31 janvier au foyer de Mr et Mme Roberto WINDERSTHIN
- Yanis Jean-Pierre Joël né le 09 février au foyer de Mr David JOSEPH et de Mme Ludivine CABRILLAC
- Tyron né le 21 février au foyer de Mr Joe ZIEGLER et de Mme Nancy WINDERSTHIN
- Abbygaëlle Gaëtane née le 27 février au foyer de Mr Sébastien MOYRAND et de Mme Géraldine LE DENMAT
- Simon né le 16 avril au foyer de Mr Mathieu FRAISSE et de Mme Anne-Laure PAREDES
- Tanya Alexandra née le 08 mai au foyer de Mr Damien LESEIGNEUR et de Mme Stéphanie AURY
- Lucian Jean-Pierre Roger né le 24 mai au foyer de Mr Christopher DUFOUR et de Mme Charlotte CAZAUBON
- Fabio Andréas né le 01 juin au foyer de Mr et Mme Olivier MAGNE
- Tony Raoul Roger né le 19 juin au foyer de Mr Roger CAZAUBON et de Mme Isabelle DURAND
- Logan né le 26 juin au foyer de Mr Jonathan LES-COUTRA et Mme Anaïs DESCHAMPS
- Angelo Filipe né le 10 juillet au foyer de Mme Fernanda OLIVEIRA AMADOR CABRAL
- Louna née le 11 juillet au foyer de Mr Vincent LES-SENOT et de Mme Claire EXPOSITO
- Manon Alison née le 15 juillet au foyer de Mr François BACQUÉ et de Mme Sandrine BEAU
- Maëlle née le 04 août au foyer de Mr Arnaud MOHR et de Mme Emilie DUMONTEUIL
- Toni Vito Santino Carmelo Calogero Siciliano né le 05 août au foyer de Mr Sébastien NICOLISI et de Mme Alexandra PEREZ
- Lorenzo Antoine né le 08 août au foyer de Mr Jérôme MÉDINA et de Mme Noélie VIGIER
- Julia Françoise née le 27 août au foyer de Mr et Mme Jean-Marc CAPELLE
- Aaron né le 05 septembre au foyer de Mr et Mme Julien REBIERE
- Oriane née le 12 septembre au foyer de Mr Jérémy DUPUY et Mme Alexandra VARAILLAS
- Abygaël Angélika Marie née le 08 octobre au foyer de Mr Christophe VIARD et Mme Isabelle LERAILLEZ
- Olivia née le 17 novembre au foyer de Mr et Mme Sébastien COUPEAU
- Lisa Michelle née le 17 novembre au foyer de Mr et Mme Valéry LEGERON
- Loëlya Leina, née le 23 novembre au foyer de Mr Jean-François DUVERNEUIL et Mme Nadège GUILLAUMARD
- Gwenaëlle-Violine Bonita-Luz , née le 20 décembre au foyer de Mr Williams TAPON et de Mme Stéphanie BOUTET.
- Alexi Sylvain VIGUIER, né le 31 décembre au foyer de M. et Mme Pierre-Alexandre VIGUIER.

MARIAGES 2012

- Jessica ROSSI et Sébastien LAVIGNAC, le 05 mai
- Sèverine GIRARD et Franck KOUATÉ, le 21 juillet
- Marie-Céline BONNELIE et Cyril PATISSIER, le 21 juillet
- Audrey LAFLEUR et Abdellah ABIDI, le 1^{er} septembre
- Isabelle BRIGOUT et Frédéric BEAUCOURNUT, le 08 septembre
- Christelle DEQUEKER et Frédéric VISSE, le 31 décembre.

DÉCÈS 2012

- Claude CANQUERY, le 15 janvier, 77 ans
- Lucienne ALANOU, veuve DALESME, le 16 janvier, 73 ans
- Robert LARRY, le 18 janvier, 63 ans
- Léonie VERDUZIER, veuve MAZURIE, le 19 janvier, 88 ans
- Raoul DUPEYRAT, le 22 janvier, 86 ans
- Jeanine MAUPETIT, veuve CHENAUD, le 30 janvier, 84 ans
- Albert POMMIER, le 03 février, 87 ans
- Marie LACOUR, épouse CHASSALINAS, le 04 février, 85 ans
- Arnaud GUYON, le 08 février, 36 ans
- Lucien GAUDEL, le 15 février, 85 ans
- René CHOURY, le 19 février, 87 ans
- Yvette LESPINE, veuve GROULEAUD, le 23 février, 86 ans
- Régine CHAMINADE, le 26 février, 85 ans
- Rolande MABIT, veuve JOHANNY, le 1^{er} mars, 92 ans
- Jean-Marie SENRENS, le 01 mars, 57 ans
- Michel DEFFARGES, le 06 mars, 86 ans
- Elise LABAT, veuve DUCHIER, le 08 mars, 94 ans
- Paulette DUMAS, veuve AUDEBERT, le 13 mars, 83 ans
- Marguerite LEBEGUE, veuve SICRE, le 28 mars, 92 ans
- Gérard DURIEUX, le 29 mars, 73 ans
- Noël VEYSSIERE, le 01 avril, 84 ans
- Simone MÉDARD, épouse CHOURY, le 12 avril, 82 ans
- Gertrude PADRE, veuve BARBIER, le 22 mai, 89 ans
- Christiane REIG, le 23 mai, 55 ans
- Jean PEYNAUD, le 26 mai, 67 ans
- Raymonde FARGIS, épouse PAULIN, le 26 mai, 78 ans
- Andrée HENAUT, veuve DUMAS, le 03 juin, 91 ans
- Denise BATAILLER, le 19 juin, 78 ans
- Pierre REINHARD, le 23 juin, 85 ans
- Charles MULLER, le 08 juillet, 81 ans
- Jean-Luc VIOLLEAU, le 24 juillet, 42 ans
- Yvette LAPOUGE, épouse DELORS, le 24 juillet, 76 ans
- René GSPANN, le 27 juillet, 90 ans
- Yvon TRIMOULET, le 30 juillet, 78 ans
- Lucie DESMOULINS, veuve PETIT, le 04 août, 83 ans
- Jacqueline PAUZAT, veuve TOCHEPORT, le 04 août, 82 ans
- Renée LAMOUCHE, veuve LÉGER, le 23 août, 87 ans
- Adrien VIVIER, le 05 septembre, 86 ans
- Augustine URIEN, veuve SIMON, le 08 septembre, 87 ans
- Marie MAGNOLS, veuve THONAT, le 23 septembre, 87 ans
- Marguerite DUPEYRAT, veuve DELEBRET, le 24 septembre, 90 ans
- Claude MAISONGRANDE, le 24 septembre, 78 ans
- Pierre JEGOU, le 05 octobre, 88 ans
- Frédéric ARCHAMBAULT DE VENCAY, le 06 octobre, 22 ans
- Ginette LAUD, veuve TARTARIN, le 09 octobre, 79 ans
- Jean-Jack PERTUIT, le 12 octobre, 87 ans
- Raymonde DUPONT, veuve MONDARY, le 16 octobre, 92 ans
- John MAYES, le 26 octobre, 91 ans
- Karl CRAMESNIL, le 27 octobre, 43 ans
- Yvan GAY, le 1er novembre, 94 ans
- Alain FERRÉ-BLANES, le 03 novembre, 46 ans
- Messaouda LEMAÏSSI épouse MARESCAUX, le 09 novembre, 44 ans
- Jacques CARPENTIER, le 13 novembre, 62 ans
- Paul BRANDY, le 14 novembre, 88 ans
- Yves CLAMENT, le 25 novembre, 76 ans
- Jean GADEAUD, le 07 décembre, 90 ans
- Guy BAUNAT, le 11 décembre, 75 ans
- Marie-Françoise CABANAT, le 18 décembre, 49 ans
- Emilien LABAILS, le 21 décembre, 87 ans.

Pages du correspondant Défense sur le thème du devoir de mémoire.

Les sépultures de guerre

On compte en France 265 nécropoles nationales où reposent 740 000 corps et près de 2000 carrés militaires communaux. Les cimetières français à l'étranger, au nombre de 2000, sont répartis dans 78 pays.



Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que les fosses communes firent place aux sépultures individuelles. Le cimetière de Sidi-Feruch aménagé en juillet 1830 à la suite du débarquement français en Algérie en est la première illustration. Aux États-Unis, à partir de 1861, le ministère de la guerre procéda au recensement, à l'identification et à l'inhumation individuelle des soldats tués. En Europe, l'ampleur des pertes de la guerre de Crimée (1853-1856) ne permit pas d'identifier individuellement les morts et on déposa les soldats dans de grandes tombes communes. Cependant, dans le cimetière français de Sébastopol, ils furent regroupés par unité et, dans le cimetière britannique des plaques furent apposées pour chaque unité ainsi que pour chaque bâtiment de la marine ayant subi des pertes. Le traité de Paris de 1856, qui met fin à cette guerre, prévoit la préservation des cimetières en Crimée. Le traité de Francfort du 10 mai 1871, par lequel les gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à entretenir les tombes de guerre sur leurs territoires respectifs, traduit la volonté des États de prendre en charge à titre permanent la préservation des sépultures. Une loi allemande de 1872 et une loi française de 1873 organisent pour

la première fois l'aménagement des sépultures de guerre et garantissent leur entretien. Des dispositions sont prises pour, dans la mesure du possible, regrouper les morts selon leur nationalité et leur religion. L'ossuaire de Champigny près de Paris ou celui de Bazeilles près de Sedan sont des exemples de cette nouvelle marque de respect envers les soldats tombés au champ d'honneur.

Avec la guerre de 1914-1918, les belligérants développèrent des pratiques d'inhumation plus soucieuses de l'individualité du soldat, qui porte désormais une plaque d'identité permettant de l'identifier. Dès le début du conflit, le principe de la tombe individuelle, que les Anglais érigèrent depuis la guerre des Boers (1899-1902), fut repris par les Allemands. Elle était surmontée d'un emblème indiquant l'identité du défunt et sa confession. Les sépultures communes étaient réservées aux restes mortels qui ne pouvaient être identifiés ou dissociés comme c'est le cas, par exemple, d'un groupe tué par un même obus. En revanche, la fosse commune restait la norme pour les Français. Cette pratique officielle, en retard sur les mœurs de la société, fut rapidement contestée par les soldats eux-mêmes, qui prirent l'habitude d'inhumer leurs camarades dans des tombes individuelles.

Une loi de décembre 1915 entérina ce fait : la sépulture devint individuelle et permanente et son entretien fut confié à l'État à perpétuité. À l'issue de la guerre, les différents pays alliés procédèrent au regroupement des sépultures dispersées, à la recherche des corps sur les champs de bataille, à l'aménagement des cimetières de guerre et, pour certains, à la restitution des corps aux familles. En vertu des principes adoptés après 1870, la France



prit en charge les tombes des soldats allemands inhumés sur son territoire. Chaque pays a aménagé ses cimetières selon ses propres conceptions architecturales et paysagères et y a édifié des monuments commémoratifs propices à l'organisation de cérémonies du souvenir. Les mêmes dispositions furent appliquées à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Devenus ensuite symbole de la reconnaissance de la patrie à ses soldats et lieu de pèlerinage, ils se transforment progressivement en lieux de mémoire et d'histoire grâce à l'installation de panneaux d'information, voire de salles de musée.

Ce patrimoine mémoriel est constitué de 265 nécropoles nationales, de 2 000 carrés militaires communaux et de quelque 2 000 cimetières français situés dans 78 pays étrangers. Le ministère de la défense et des anciens combattants est responsable de leur conservation et il veille également, en application des conventions internationales, à la pérennité des sépultures militaires étrangères en France.

Les monuments aux morts

Apparus après la guerre de 1870-1871, les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918 ; les noms des « morts pour la France » des conflits postérieurs y étant alors simplement ajoutés. De nos jours, des monuments aux morts sont encore édifiés.

L'expression « monuments aux morts » s'applique ici aux édifices érigés par les collectivités territoriales - le plus souvent les communes - pour honorer la mémoire de leurs concitoyens « morts pour la France », sauf dans les départements d'Alsace et de Moselle où, pour des motifs historiques, cette notion est remplacée pour la guerre de 1914-1918 par celle de « morts à la guerre ».

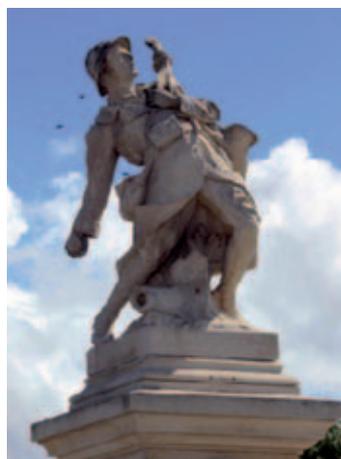
S'appuyant sur l'esprit de la loi du 25 octobre 1919, un usage s'est imposé, depuis la Première Guerre mondiale, comme référence pour les décisions municipales en la matière : l'inscription d'un nom se justifie pleinement lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention « Mort pour la France », et est né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune consi-

dérée. Certaines municipalités ont parfois étendu cette possibilité aux victimes dont le décès est consécutif à un fait de guerre, dès lors que les deux conditions susvisées (octroi de la mention « Mort pour la France » et lien direct avec la commune) sont respectées. Le 11 novembre 2011, le président de la République a annoncé lors de la cérémonie commémorative organisée à l'Arc de Triomphe, que le gouvernement allait apporter son soutien à la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale le 18 octobre 2011, visant à rendre obligatoire l'inscription sur les monuments aux morts, des noms de tous les Morts pour la France, en particulier lors d'opérations extérieures.

Juridiquement, les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des municipalités. A l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises.

Ces monuments sont de nos jours souvent méconnus. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles. Leur emplacement, leurs dimensions et leur ornementation sont très variés.

*Jean-Philippe Rémy,
conseiller municipal*



Ce chapitre des « Histoires de Neuvic » n'a pu être publié dans mon livre pour des raisons techniques. Seules les photos du Roger Madeleine avec une légende y ont figuré. La navigation sur l'Isle fut durant un demi siècle une activité importante qui fait partie de l'histoire de Neuvic.

LE ROGER MADELEINE

C'était le dernier des courreaux de l'Isle qui est venu mourir au bout de l'îlot de l'usine Marbot en 1961.

Les derniers bateliers de l'Isle, les frères Servanti, avaient chacun un bateau qu'ils avaient baptisé de leurs prénoms, associés à celui de leur épouse. C'est ainsi que l'un s'appelait « le Pierre-Suzanne » et le second « le Roger-Madeleine ». C'est ce dernier qui resta le seul en course et vint terminer ses jours à la pointe de l'îlot de l'usine Marbot. Car dès 1940 ce bateau avait été racheté par Marbot et il fit malgré la ligne de démarcation un peu de cabotage entre Libourne et Neuvic, et surtout du dragage de la rivière pour récolter du sable pour les constructions sur l'îlot de l'usine. Roger Servanti a assuré jusqu'à la fin, la conduite et l'entretien de ce bateau.

Au XII^e siècle il semble que l'Isle était navigable. Mais à partir de cette date, la construction de moulins et de barrages pour les alimenter en eau, obstrue peu à peu la rivière et la navigation devient impossible.

Pour y remédier, en 1669 l'État décide de la construction de 42 pas du roi entre Laubardemont près de Coutras et les Barris à Périgueux. Il faudra 26 ans pour mettre en œuvre ces ouvrages qui s'avèreront parfaitement inutiles. En effet l'ouverture de ces pas du roi était fonction du bon vouloir des meuniers, qui laissaient plusieurs jours attendre les bateliers devant le moulin avant d'ouvrir le passage. On retrouve une plainte émise à ce sujet par un batelier contre le meunier du moulin de Mauriac.

Vers 1770, la construction d'écluses est mise en œuvre entre Laubardemont et Périgueux. Mais pendant la période révolutionnaire et les années qui suivent, les travaux seront stoppés. Les travaux reprendront dès le début de la Restauration. Une Compagnie de navigation sur l'Isle est créée en 1820, son but : rendre l'Isle navigable entre Libourne et Périgueux. Les travaux débutent en 1821 et s'étaleront jusqu'en 1837.

Trente nouvelles écluses sont mises en place entre Laubardemont et Périgueux et les anciennes seront restaurées.

Ces travaux imposent une discipline nouvelle aux riverains qui doivent désormais prendre en compte le chemin de halage. Un décret préfectoral du 27 juin 1826 ordonne aux propriétaires riverains de la partie de l'Isle comprise entre Moulin-Neuf (limite avec la Gironde) et Périgueux, « *de couper et d'enlever, des deux côtés de la rivière Isle, sans avoir droit à aucune indemnité, les clôtures, plantation d'arbres ou de haies qui s'y trouveraient, en sorte que le chemin de halage et le marchepied puissent être ouverts suivant les dimensions de l'ordonnance royale de 1669* ». Cette dernière disait que « *les propriétaires des héritages aboutissant aux rivières navigables laisseraient le long des bords 24 pieds au moins de place en largeur (7,80 m) pour chemin royal et trait de chevaux, sans qu'il puisse planter arbres ni tenir clôtures ou haies plus près de trente pieds (9,75 m) du côté que les bateaux se tirent et dix pieds (3,25 m) de l'autre bord ; à peine de 500 livres d'amende, confiscation des arbres, et d'être les contrevenants contraints à réparer et à remettre les chemins en état à leurs frais* ». Cependant, le décret du 22 juin 1808 dit « *l'administration peut, lorsque le service n'en souffrira pas, restreindre la largeur des chemins de halage, notamment quand il y aura antérieurement des clôtures ou haies vives, murailles ou travaux d'art ou de maison à détruire* ».

Enfin le 21 décembre 1895, le préfet de la Dordogne prend un arrêté réduisant de 7,8 mètres à 5 mètres la largeur des chemins de halage de l'Isle navigable entre le vieux pont de Périgueux et le département de la Gironde et fixant à 5 mètres au lieu de 9,75 mètres la largeur de la zone dans laquelle il est interdit d'établir des constructions ou des plantations.

L'Isle fut ouverte à la navigation en novembre 1837. Le parcours entre Périgueux et Libourne était jalonné par 40 écluses. La dernière étant près de Coutras à Laubardemont. Au delà l'Isle subissant l'influence des marées, la navigation était régie par le domaine maritime.

Dès le début le trafic fut encourageant : en 1838 on dénombra 229 péniches qui remontèrent la rivière, 375 en 1842, 409 en 1845. Cette progression se poursuivit jusqu'en 1850 où l'on en compte 471 ;

chacune de ces embarcations chargeait environ 1 760 tonnes.

Le chargement de ces courreaux était d'une grande diversité, pour la remontée on trouvait : sel, savon, morue, huile, céréales, matériaux de construction, plâtre et divers produits manufacturés. A la descente, de la carassonne pour le vignoble du Médoc, du feillard et du merrain pour la fabrication des barriques, du fer et de la fonte qui provenaient des forges de Savignac-Lédrier.

Mais cette embellie ne dura pas longtemps. Le 27 juillet 1857, la ligne de chemin de fer reliant Périgueux à Coutras fut inaugurée. Et sur l'Isle comme sur la Dordogne, l'avènement du rail sonna le glas de la navigation fluviale.

et une voile que l'on hissait quand il y avait un vent suffisant. Pour la remontée elle ne pouvait se faire qu'avec le halage. Sur la commune de Neuvic le chemin de halage était sur la rive gauche de l'Isle et ce sont des paires de bœufs ou des chevaux qui tiraient les courreaux. C'était en général des paysans qui résidants aux abords de la rivière étaient habilités pour pratiquer le halage, sur des sections qui correspondaient aux longueurs des biefs. C'est au début du XX^e siècle que les courreaux restant en exercice furent équipés de moteur.

A Neuvic, l'endroit où on embarquait et débarquait les marchandises était situé au pied du pont de Planèze, à l'emplacement où est aujourd'hui la



Mais malgré cette concurrence le trafic fluvial ne cessa pas d'un coup. Progressivement il se réduisit et un jour il ne resta plus que des irréductibles marins qui assumaient le transport de matériaux de construction, de charbon et qui draguaient la rivière pour récolter le sable pour les constructions.

En 1935, il n'y a plus que trois courreaux en activité sur l'Isle, deux sont aux frères Servantie : le Roger-Madeleine et le Pierre Suzanne.

Cependant il faut noter que malgré les difficultés rencontrées par la profession, une modernisation importante avait été réalisée, c'est la disparition du halage remplacé par la motorisation des bateaux.

Au début la descente se faisant avec le courant

piscine. Un projet de construction d'un quai fut proposé au Conseil municipal, mais faute de moyens il ne vit jamais le jour. Malgré tout, rapidement ce lieu prit le nom de port de Neuvic et dans l'enquête de Cyprien Bard on relève que le premier bateau arrive à Neuvic le 25 mars 1835 pour charger du merrain. Ce qui laisse supposer que l'Isle fut ouverte à la navigation avant l'inauguration. Très rapidement les courreaux remontant l'Isle et qui transportaient des produits comestibles prirent l'habitude de séjourner une journée à l'écluse de Mauriac et à celle de Neuvic, pour permettre à ceux qui le désiraient de venir acheter les produits transportés.

Ce qui se vendait le plus et qui était attendu par beaucoup de clients était la

Neuvic, mon histoire

morue. En effet, Bordeaux fut très longtemps un port où de nombreux bateaux partaient pêcher la morue à Terre-Neuve et Bègles, dans la banlieue bordelaise un endroit réputé pour le séchage de la morue. Il faut aussi se rappeler qu'à cette époque la morue était « le plat du pauvre » et qu'il n'était pas rare de trouver dans la cuisine de la ferme, deux ou trois morues accrochées à une poutre du plafond à coté du jambon.

Dès 1958, le Roger Madeleine ne fut plus utilisé par Marbot. Il resta amarré dans le canal au bout de l'îlot. C'est en 1961 que, ne sachant pas comment s'en débarrasser, la décision fut prise d'y mettre le feu. On déversa dans la coque des quantités d'huile

lourde et de gasoil auxquelles on mit le feu.

Durant des mois on eut la vision en passant sur la route du Grand Mur, des volutes de fumée qui se dégageaient du bateau qui se consumait. Mais le feu n'eut pas raison de ce bateau, à la fin il ne restait que des morceaux de carcasse baignant dans l'eau. Au fil des ans, peu à peu, le courant, les inondations eurent raison du Roger Madeleine qui disparu en s'enfonçant dans les eaux de la rivière où il avait flotté durant près d'un siècle.

*Jean-Jacques ELIAS
Moulin de la Veyssière - Neuvic
Ancien élu , membre du Conseil des sages*



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Editorial | 03 |
| Services de la mairie | 04 |
| Informations pratiques..... | 06 |
| Allô service public..... | 06 |
| Inscription sur listes électorales et recensement militaire | 06 |
| Puits et forages à usage domestique | 07 |
| Entretien des terrains | 07 |
| Autorisation d'occuper le sol..... | 08 |
| Interdiction de brûlage..... | 09 |
| Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers | 09 |
| Délais de conservation des papiers | 10 |
| Restructuration du cimetière | 12 |
| Budget - Fiscalité - Emprunts..... | 13 |

Informations municipales

| | |
|--|----|
| Déchets : du nouveau à la déchèterie et pour la collecte | 16 |
| POS transformé en PLU | 17 |
| Scot (schéma de cohérence territoriale)..... | 17 |
| Transports ferroviaires..... | 18 |
| Habitations insalubres | 18 |
| Agenda 21 – un projet qui se met en place | 19 |
| Vélo route voie verte..... | 19 |
| Intercommunalité..... | 20 |
| Les réalisations | 21 |
| Les projets | 22 |
| Animaux de compagnie..... | 25 |
| Frelon asiatique | 26 |

| | |
|---------------------------------|----|
| Distinctions honorifiques | 26 |
| Bienvenue à Neuvic..... | 27 |

Services publics

| | |
|---|----|
| Espace Solidarité Emploi..... | 28 |
| Centre multimédia – programme des spectacles | 32 |
| Bibliothèque..... | 38 |
| Crèche | 40 |
| Relais des assistantes maternelles..... | 42 |
| Accueil de loisirs maternel - Maison de la Petite Enfance | 43 |
| Accueil de loisirs primaire – les castors juniors | 45 |
| Point Information Jeunesse | 51 |
| EHPAD (maison de retraite) | 52 |
| Ecole Maternelle | 54 |
| Ecole Elémentaire..... | 54 |
| Office de Tourisme | 55 |
| Camping | 58 |
| IME Le Château - ITEP | 58 |

| | |
|------------------------------|----|
| Les reconnaissez-vous ?..... | 60 |
|------------------------------|----|

La vie des associations

| | |
|--|----|
| Paroisse..... | 53 |
| A.N.A.C.E. (Association Neuvicoise d'Animation de Coordination et d'Entraide)..... | 63 |
| A.S.C.S.N (Association Culturelle et Solidarités Nouvelles) | 65 |
| Don d'organes - Revivre | 66 |
| Don du sang bénévole..... | 67 |
| Restaurants du Coeur | 68 |
| Secours Catholique..... | 69 |
| TD aux devoirs | 70 |
| Association socio-culturelle du centre de détention. | 70 |
| Foyer socio éducatif collège Henri Bretin | 71 |
| Comité des Fêtes - Neuvic-Anim' | 71 |
| Chorale « Amitié Musicale » | 73 |
| Banda « Los Campanéros » | 73 |
| Musique - Association musicale de la vallée de l'Isle..... | 74 |
| FNATH | 74 |
| N.C.P.C. – Neuvic Ciné Photo Club Modélisme | 75 |
| Ateliers Neuvicois | 76 |
| Colombophilie - Neuvic-Vallereuil-Sourzac | 76 |
| Scrabble | 77 |
| Comité de Jumelage franco-anglais..... | 77 |
| FCPE..... | 78 |
| RASCINE – association des commerçants..... | 79 |
| Anciens Combattants | 80 |
| Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer..... | 81 |
| Club Le Trait d'Union..... | 81 |
| Chasse - Association des propriétaires et chasseurs | 82 |
| Badminton..... | 83 |
| Basket – Sporting Club Neuvicois | 83 |
| Canoë Kayak | 85 |
| Rugby..... | 86 |
| Football..... | 87 |
| Gymnastique..... | 89 |
| Judo | 90 |
| Pétanque – La Boule Neuvicoise | 91 |
| Tennis..... | 92 |

Etat Civil

| | |
|----------------------------|----|
| | 94 |
| Devoir de mémoire..... | 96 |
| Neuvic, mon histoire | 98 |

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Bulletin d'informations municipales

Janvier 2013

Directeur de la publication : F. ROUSSEL

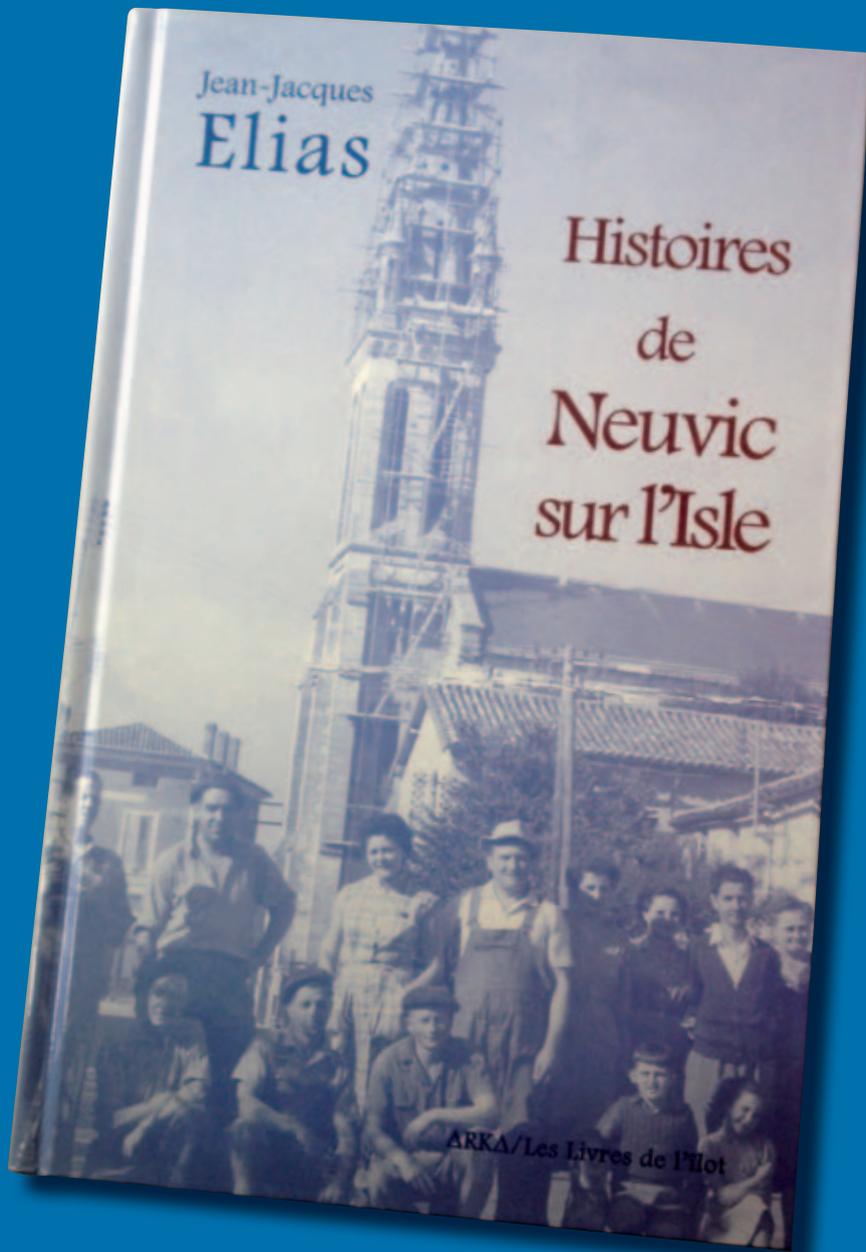
Rédaction : équipe municipale, associations et clubs neuvicois

Crédits photos : mairie, Nicolas CAMINEL, clubs et associations

Mise-en-pages et impression : imprimerie Fanlac - Neuvic

Jean-Jacques
Elias

Histoires
de
Neuville
sur l'Isle



ARKA/Les livres de l'Îlot